

Kompromisslösungen

Das letzte Kapitel der Verfassungsreform ist deponiert. Der Gesamttext unterscheidet sich kaum von dem 2019 verworfenen Revisionsvorschlag

Un pays de répétitions

Le secteur du théâtre se trouve à un point crucial où désirs et nécessité se rencontrent. Le bon moment pour changer de paradigme

Ma cité va craquer

Les avocats s'unissent autour de leur confrère, le réputé André Lutgen, poursuivi pour intimidation et outrage envers un magistrat. Le procès fait craindre une fracture dans le système judiciaire

La lutte des sans-papiers exploité.e.s

En séjour irrégulier, une jeune afro-brésilienne a déposé plainte contre son patron pour violences. Elle se retrouve menacée d'expulsion à la sortie du commissariat. Récit

Abenteurerurlaub

Eigentlich verspricht die EU für den Sommer trotz Corona eine Menge Reisefreiheit. Doch die ist trotz digitalem Zertifikat gar nicht sicher

Photo : Sven Becker





Im Check-in-Bereich am Flughafen Findel



Abenteurerurlaub

Peter Feist

Eigentlich verspricht die EU für den Sommer trotz Corona eine Menge Reisefreiheit. Doch die ist trotz digitalem Zertifikat gar nicht sicher

Wer will nach Porto? Dienstag dieser Woche, kurz vor zwölf Uhr mittags: Am Parking Bouillon in Hollerich steht ein Fernreisebus zur Abfahrt bereit. Porto ist das Reiseziel, aber niemand von den Wartenden will da hin. Alle werden in Paris aussteigen. Der Busfahrer kann nicht sagen, ob dort Passagiere mit Destination Porto an Bord gehen werden: Sein Dienst ende nach der Ankunft in Paris, dort übernehme ein anderer Fahrer.

Ob das daran liegt, dass Portugal von der deutschen Regierung zum Corona-Paria der EU erklärt wurde? Am Freitag vergangener Woche hatte die deutsche Seuchenschutzbehörde, das Robert-Koch-Institut, Portugal als „Virusvariantengebiet“ eingestuft. Russland auch. Großbritannien hat diesen Status schon länger. Seit Dienstag dieser Woche darf niemand mehr aus Portugal nach Deutschland transportiert werden. Hunderte deutscher Urlauber brachen ihre Portugal-Ferien schnell ab, denn wer ab Dienstag zurückkommt, muss 14 Tage in Quarantäne. Sogar für voll Geimpfte gilt das. Der portugiesische Außenminister protestierte höflich-diplomatisch, weil das ganze Land zum Delta-Variantengebiet erklärt wurde, auch Madeira und die Azoren.

Doch dass der Bus, der in Hollerich steht, nach dem Zwischenstopp in Paris leer Richtung Portugal weiterfahren wird, ist unwahrscheinlich: Über die Internetseite des Busunternehmens war am Dienstagvormittag nur noch ein freier Platz zu haben. Ab Frankreich wird er demnach voll. Und es sei „ganz normal“, dass um diese Zeit kaum jemand aus Luxemburg mit dem Bus nach Portugal reist, erklärt Ceu Abreu, die es wissen muss: Ihr Reisebüro Arosa in Esch/Alzette ist auf den Ticket-Verkauf nach Portugal spezialisiert. „Noch sind die Flüge ziemlich preiswert“, weiß Abreu. Mit Beginn der Sommerferien ändere sich das. „Dann nehmen auch viele den Bus.“

Bei Arosa werden bisher noch keine Auswirkungen der Sorgen um die Delta-Variante des Coronavirus bemerkt, die sich um Portugal gebildet haben, wo am Mittwoch mehr als 2 000 neue Covid-Infektionen gezählt wurden, so viele, wie seit Mitte Februar nicht mehr. Fast 1 400 wurden in der Region um Lissabon registriert. Doch ihre Kundschaft, sagt Abreu, seien in erster Linie Portugiesinnen/innen, die in den Sommerferien Verwandte besuchen möchten. Schon letztes Jahr seien viele gereist, wenngleich weniger als sonst, aus Sorge, ihre Familien in Gefahr zu bringen. „Dieses Jahr wollen alle reisen“, ist die Reisebürochefin sich sicher. Sie seien der Einschränkungen müde. „Natürlich muss man aufpassen. Aber das muss man überall, nicht nur in Portugal.“

„Boost“ für die Wirtschaft Damit kündigen sich die Sommerferien, die noch gar nicht richtig begonnen haben, kompliziert an. Dabei soll seit dem gestrigen Donnerstag das Reisen innerhalb der EU und dem Schengen-Raum leichter werden: dank EUDCC, dem *European Union Digital Corona Certificate*. Wer gegen Covid-19 geimpft ist, von der Krankheit genesen, oder wer einen negativen PCR- oder Schnelltest auf

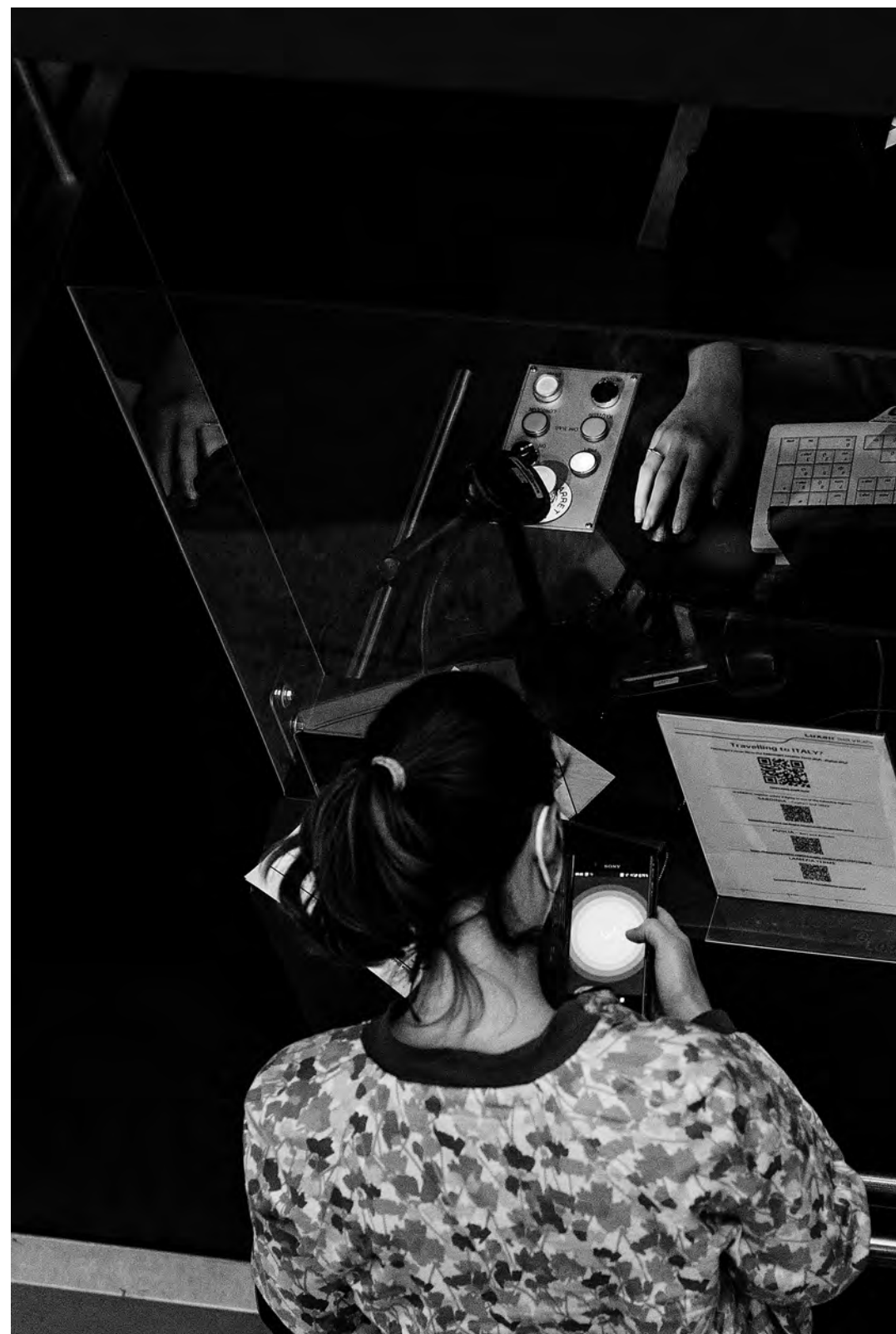
das Virus erhalten hat, bekommt das mit einem QR-Code bescheinigt, der in allen beteiligten Ländern gelesen werden kann. „The EU Digital Covid Certificate, available in paper or digital format, will make it easier for Europeans to travel – whether to see their families and loved ones or to get some well-deserved rest“, versprach EU-Kommissionspräsidentin Ursula von der Leyen, nachdem EU-Rat und Parlament sich innerhalb von nur zwei Monaten auf das digitale Hilfsmittel geeinigt hatten. Das sei in „Rekordzeit“ passiert, meldete die Kommission stolz und meinte, damit werde der Wirtschaft und vor allem der Tourismusbranche zu einem enormen „Boost“ verholfen.

Nun aber machen schon Sorgen ums Geschäft sich breit. Der Slogan „Re-open Europe“, der schon im Sommer 2020 geprägt wurde, sei „eine plakative Behauptung“, findet Fernand Heinisch, der Präsident der Ulav, der Union luxembourgeoise des agences de voyages. Es müsse „einheitliche Maßnahmen in Europa“ geben, keine unilateralen Einstufungen ganzer Länder durch andere. Sonst werde für die Branche, die ohnehin zu kämpfen hat, alles noch schwieriger. 2020 sei für die Luxemburger Reisebüros ein katastrophales Jahr mit 80 bis 90 Prozent Umsatzverlust gewesen. Für dieses Jahr rechnen die Ulav-Mitgliedsfirmen mit 50 bis 60 Prozent weniger Umsatz als 2019. Bei der Kundschaft herrsche „durchaus Aufbruchstimmung“. Aber es werde kurzfristig gebucht, viel Last-minute „und nur Reisen innerhalb der EU, Fernreisen gar nicht“. Die Entscheidung Deutschlands zu Portugal wirke sich auch auf die Reisebüros hierzulande aus: „Viele haben ja auch deutsche Kunden.“

Notbremse Dass ein EU-Staat gegenüber einem anderen eine „Notbremse“ ziehen kann, ist in der EU-Verordnung über „Re-open Europe“ und das digitale Zertifikat, die seit dem 1. Juli in Kraft ist, ausdrücklich vorgesehen. Die Verordnung, erläutert das Gesundheitsministerium dem *Land*, unterscheide zwischen den „Außengrenzen“ und denen innerhalb von EU und Schengen-Raum. Wolle die EU sich gegenüber Drittländern abschotten, müsse es eine Koordination auf Ministerebene geben. Innerhalb von EU und Schengen-Raum dagegen kann jeder Staat einseitig etwas beschließen, wenn ihm das aus sanitären Gründen gerechtfertigt scheint. Vorausgesetzt jedoch, das Risiko ist in einem Land, oder vielleicht in ein paar Ländern, besonders hoch und nicht etwa europaweit dasselbe.

In diesem Rechtsrahmen trifft nun alles mögliche aufeinander: Die „Aufbruchstimmung“ der Menschen. Die Hoffnung von Fremdenverkehr, Gastronomie und Luftfahrt auf mehr Umsatz im Sommer. Und die Politik von Regierungen, deren Ziele schnell in Widerspruch zueinander gelangen können: Einerseits will man die Reiselust der Leute und die Hoffnungen der Wirtschaft nicht frustrieren, andererseits ist die Seuche noch nicht vorbei. Neue Reisemöglichkeiten schaffen auch Infektionsgelegenheiten, zumal die Delta-Variante des Coronavirus sich um schneller 40 Prozent überträgt als

Das digitale Zertifikat, das alles vereinfachen soll





Dienstag Mittag
vor der Abfahrt
in Hollerich: Bis
nach Porto will
niemand

die Alpha-Variante, die Ende 2020 zuerst in Großbritannien entdeckt worden war. Als die britische Regierung Portugal Anfang Mai als „grün“ einstufte, reisten britische Tourist/innen in Scharen in eines ihrer beliebtesten Urlaubsländer. Damit war Anfang Juni abrupt Schluss, nachdem Ende Mai tausende britische Fußballfans zum Finale der Champions League nach Porto geflogen waren – anscheinend führte das zum Import-Export von „Delta“ zwischen Portugal und Großbritannien. Anfang Juni entschied die britische Regierung ähnlich wie die deutsche das vor einer Woche tat: Portugal-Rückkehrer müssten in Quarantäne. Tausende britische Tourist/innen traten schnell die Heimreise an. Die britische Reiseveranstalter-Branche war entsetzt.

Dieser Tage ist noch mehr als von Portugal von Mallorca die Rede: Dass auf der Balearen-Insel Schulabschluss-Partys gefeiert werden, die zu Ansteckungen führen, ist nicht neu. Gestern bestätigte das Gesundheitsministerium gegenüber RTL, dass auch elf Schüler/innen aus der Europaschule sich auf Mallorca angesteckt hatten. Besonders von sich reden aber macht die Zwangsquarantäne Jugendlicher in Hotels auf Mallorca, die von der spanischen Regierung angeordnet wurde. Auch ein negativer PCR-Test bewahrt davor nicht. Die Urlaubssaison 2021 kündigt sich unerfreulich an, trotz „Re-open Europe“.

Impfrückstände Hintergrund sind dabei die noch nicht überall weit reichenden Impfungen. Deutschland will mit dem Einreisestopp aus den „Variantengebieten“ Zeit zum Impfen gewinnen. Mitte dieser Woche waren 54,5 Prozent

der deutschen Erwachsenen mindestens einmal geimpft, 36,5 Prozent vollständig. Das ist zwar vergleichbar mit den USA, aber kein Spitzenwert. In Luxemburg etwa haben 66 Prozent ihre erste Impfdosis erhalten, 46 Prozent sind voll geimpft. Doch obwohl Luxemburg mit dem Impfen besser vorankommt als größere Länder, wäre ihm sein Eifer beim Genom-Sequenzieren positiver Corona-Tests beinahe zum Verhängnis geworden. Als Premier Xavier Bettel (DP) am Samstag vergangener Woche im „Background“ von RTL Radio Lëtzebuerg andeutete, er habe im Ausland die Verbreitung der Delta-Variante hierzulande „erklären“ müssen, kam das nicht von ungefähr: Dass im Zeitraum zwischen dem 30. Mai und dem 6. Juni in den vom Laboratoire national de santé (LNS) sequenzierten Proben die Delta-Variante 31 Prozent ausmachte, hätte um ein Haar zum „Variantengebiet“ gereicht. Das Gesundheitsministerium präzisiert nicht, wer Luxemburg so einstufen wollte, teilt aber mit, „die Nachbarländer sind natürlich interessiert an unserer Situation“. Und dass die Regierung „immer“ erklärt habe, „dass wir viel und schnell sequenzieren und damit ein ganz vollständiges Bild haben“. Das hätten „andere Länder viel weniger“. Manchmal betrage der Zeitunterschied der Daten von Land zu Land zwei Wochen. Gehe es um die sich so rasch verbreitende Delta-Variante, seien zwei Wochen Meldeunterschied „enorm“.

Delta kommt Doch offenbar holt Deutschland auf. Sowohl im Sequenziertempo als auch in der Tendenz, demnächst selber zum „Variantengebiet“ zu werden. Am Mittwoch dieser Woche schrieb das Robert-Koch-Institut in seinem „Täglichen Situationsbericht“, in Kalenderwoche 24 – also



Eine Station
des Large-scale
testing, wo nun
auch Tests vor

Auslandreisen
angeboten
werden



vor zwei Wochen – habe die Delta-Variante einen Anteil von landesweit „ca. 37 Prozent“ erreicht. In Luxemburg meldete das Gesundheitsministerium vergangene Woche 35 Prozent für Kalenderwoche 23. Und dass es in der bis dahin „exponentiellen Zunahme“ eine „Unterbrechung“ gegeben habe. Der Epidemiologe Joël Mossong von der Inspection sanitaire erklärt dem Land, die absolute Zahl der Neuinfektionen sei rückläufig gewesen, der Delta-Anteil daran aber etwa konstant geblieben. Der diese Woche fällige Bericht, der sich auf Kalenderwoche 24 bezieht, lag wegen eines „technischen Fehlers“ beim LNS bis gestern Nachmittag noch nicht vor. Joël Mossong ging Anfang der Woche davon aus, dass die Delta-Variante „in zwei bis drei Wochen in ganz Europa“ dominant würde. Die deutsche Presse zitierte diese Woche Epidemiologen, die meinen, „Delta“ sei in Wirklichkeit die in Deutschland bereits vorherrschende Version von Sars-CoV-2.

Ob daraus etwas für Reisen folgen wird, ist schwer zu sagen. Zumal die Regeln, nach denen die EU-Staaten mit dem digitalen Zertifikat Bescheinigungen geben, durchaus verschieden sind. So verschieden, dass sich am Montag Verbände der Luftfahrtbranche in einem Brief an die EU-Regierungschefs darüber beschwerten: Man habe unter den 27 EU-Ländern zehn verschiedene Zertifizierungs-Ansätze gezählt. Das könne „den Neustart bei den Flugreisen unterminieren“. Derweil sind Irland, Malta, Holland, Rumänien, Schweden und Ungarn noch nicht bereit für das EUDCC.

Wann gilt was? Wer ins EU-Ausland verreist, sollte genau überprüfen, was das digitale Zertifikat bescheinigt, welche Anforderungen im Reiseland gelten und wie man ihnen gerecht wird. Zum Beispiel, wenn es um den Impfnachweis geht: Wer einen Impfstoff verabreicht bekommen hat, der aus zwei Dosen besteht, erhält nach den Luxemburger Regeln ab dem Datum der zweiten Injektion den Status „vollständig geimpft“. Nur wenn ein Vakzin mit nur einer Dosis gespritzt wurde, beim Stand der Dinge das von Johnson & Johnson, müssen anschließend noch zwei Wochen vergehen.

So steht das auch im letzten Update des Covid-Gesetzes, das den Covid-Check einführte. Doch alle drei Nachbarländer Luxemburgs sehen das anders. Portugal auch: Wer einen Impfstoff mit aus Dosen erhält, bekommt „vollständig geimpft“ erst 14 Tage nach der letzten Injektion zuerkannt. Frankreich gesteht überdies von Covid Genesenen keine Extrarechte zu. Ergo müssen Luxemburger/innen, die laut dem Covid-Check von hier „genesen“ sind, bei der Einreise nach Frankreich einen negativen Test mit sich führen. Wie der Protestbrief der Luftfahrtverbände suggeriert, lässt sich die Liste mit den Unterschieden vermutlich fortsetzen und auf weitere Länder ausdehnen.

Wie vom Gesundheitsministerium zu erfahren ist, wird derzeit nicht daran gedacht, die Geimpft-Regel zu ändern, wenn kommende Woche die Regierung über die nächste Fortsetzung des Covid-Gesetzes berät. Darauf sollten gerade all jene Acht geben, die eine Portugal-Reise planen: Der Fotograf Guy Wolff, der bis vergangenes Wochenende in Lissabon war, hat dem Land geschildert, welche Aufregung er vergangene Woche vor der Rückreise nach Luxemburg ausstand: „Ich war zweimal geimpft, hatte meine zweite Injektion aber drei Tage vor dem Abflug nach Lissabon erhalten.“ Da Portugal zwei Wochen Karenzzeit verlangt, besorgte Guy Wolff sich einen Test. Dasselbe wollte er vor dem Rückflug nach Luxemburg tun, denn er rechnete damit,

vor dem Einchecken in Lissabon nach Impfbescheinigung oder Testresultat gefragt zu werden.

Doch zu seinem nicht geringen Erschrecken, wie er sagt, fand er keine Apotheke, die samstags Schnelltests vornimmt und zertifiziert. Montags bis freitags wäre das kein Problem gewesen, samstags schon. Also ging er mit nur der Impfbescheinigung in der Tasche zum Check-in. „Dort aber wurde ich einfach durchgewunken. Niemand interessierte sich für das Datum auf meinem Impfbzettel.“ Wie auch eine Woche vorher bei der Ankunft in Lissabon niemand die Passagiere aus seinem Flieger auf irgendetwas kontrolliert habe. „Vielleicht ging man davon aus, dass sie ja schon vor dem Abflug kontrolliert wurden; sonst wären sie nicht an Bord gelangt. Aber ich hatte gedacht, weil es in Lissabon schon damals viele neue Neuinfektionen mit der Delta-Variante gab, bekämen die Ankommenden auf dem Flughafen vielleicht das Fieber gemessen.“

Hat also zu viel Laxheit zum „Variantengebiet“ beigetragen? Schon möglich. Doch dasselbe könnte man von Luxemburg mit seiner großzügigen Geimpften-Regel behaupten. Oder wenn für Flugreisende, die am Findel aus Großbritannien ankommen, zwar eigentlich ein Test Pflicht ist (den man kostenlos erhält), doch nur „wenige“ sich testen lassen, wie die Luxembourg Times am Montag schrieb und sich vom Gesundheitsministerium sagen ließ, für mehr als Stichproben-Kontrollen fehlten die Ressourcen. ●

LEITARTIKEL

Let’s make It happEn

Luc Laboulle

Seit es dem Kapitalismus (nach desaströsen Startschwierigkeiten) gelungen ist, den europäischen Kontinent zu befrieden und auch die meisten anderen großen Industrienationen dieser Welt Kriege nur noch in bestimmten Regionen weit abseits ihrer gesicherten Außengrenzen führen, wird der internationale Wettbewerb im Handel und in der Wirtschaft ausgetragen. Dem vor über 150 Jahren zur Neutralität verdammten und auf mächtige Alliierte angewiesenen Kleinstaat Luxemburg kommt das entgegen. Mit seiner blühenden Stahlindustrie und vorteilhaften Holding-Gesetzen hatte er sich schon früh positioniert, um in diesem globalen Wettbewerb bestehen zu können. Die Stahlindustrie ist inzwischen zusammengebrochen und auch der Finanzplatz hat in den vergangenen Jahren durch verleumderische Attacks von Neid geplagter Nachbarstaaten beträchtlichen Schaden erlitten. Wegen Finanzskandalen von der BCCI bis hin zu Lux-Leaks beschimpfen sie das kleine Großherzogtum immer wieder als hinterhältiges Steuerparadies, das (ziwielichtige) Milliardäre und multinationale Konzerne dazu verführe, ihr Kapital mit Hilfe von hochbegabten Talenten entwickelten Firmenkonstrukten am Fiskus vorbeizuschleusen.

Diese Attacks sind natürlich unberechtigt, doch weil das kleine AAA-Land sich nicht anders zu wehren weiß, setzt es die Vorgaben von EU und OECD um und entwickelt sich nicht mehr nur in wirtschaftlicher, sondern nun auch in ethischer Hinsicht zu einem Musterschüler. Allerdings wurde schon vor Jahren befürchtet, dass die fortwährenden Angriffe und die neuen Spielregeln dazu führen könnten, dass Luxemburg für bescheidene Investoren und käufliche Talente weniger attraktiv wird. Deshalb hatte der sozialistische Wirtschaftsminister Étienne Schneider 2013 die Idee, (nach dem Vorbild wirtschaftsliberaler Staaten wie Großbritannien) das Großherzogtum im Sinne der ökonomischen Diversifizierung als Ware auf dem Weltmarkt anzubieten. Damit eine Ware sich verkauft, muss sie ansprechend vermarktet werden. Bis zu 1,8 Millionen Euro investiert die Regierung eigenen Angaben zufolge jährlich in ihre *corporate identity*. Inzwischen prangen das penetrante X in den Nationalfarben und der *dynamic claim* Let’s make it happen auf allen Gütern, die auch nur im entferntesten etwas mit Luxemburg zu tun haben. Im internationalen Kampf um Monopole, Mehrwert und Renditen sollen sie ein Qualitätsmerkmal darstellen. Mit Initiativen wie Luxembourg for Finance, Luxembourg for Trade and Invest oder Luxembourg for Tourism suchen Interessenverbände weltweit nach Investoren. Selbst die Kulturszene lässt sich immer häufiger auf ein Attribut des Wirtschaftsstandorts reduzieren.

Um bei der Erschließung neuer Märkte dem ökoliberalen Zeitgeist folgen zu können, streicht die in dieser Woche vorgestellte zweite Phase der *Nation Branding*-Kampagne die von dreckiger Industrie und zweifelhaften Finanzpraktiken geprägte zeitgenössische Geschichte aus dem kollektiven Gedächtnis und konstruiert den identitätsstiftenden Mythos eines vorindustriellen Bauernstaats mit fruchtbaren Böden, auf denen Ideen und Projekte besser als anderswo gedeihen. Diese Böden dienen als symbolische Wachstumsgrundlage für Nachhaltigkeit, Kreativität, Weltoffenheit und Innovation; und für Unternehmen aus den Bereichen *Green Finance*, *Research* und *Space Mining*. Steigende soziale Ungleichheiten und der gigantische *ecological footprint* werden einfach ausgeblendet; *creative industries* und *free public transport* in die Vitrine gestellt. Ob die hochtalentierten Hipster dieser Welt darauf abfahren werden, bleibt abzuwarten. Spätestens wenn sie in Luxemburg nach einer Wohnung suchen, werden sie merken, dass eine Busfahrkarte in den meisten anderen Städten gar nicht mal so teuer ist.

Die vergangenen Wochen haben gezeigt, dass *Nation Branding* immer dann am effizientesten ist, wenn es authentisch bleibt. Etwa wenn Xavier Bettel sich auf EU-Ebene für die Rechte von Homosexuellen engagiert oder Jean Asselborn Victor Orban und seine faschistoiden Verbündeten kritisiert. Nur ein Schelm würde dabei denken, dass es sich bei diesen Aktionen um geschickte Marketing-Coups zur Schönfärberei des Finanzplatzes handeln könnte. ●

PANDEMIE

Le Covid-Check mis à nu

Le Premier ministre Xavier Bettel (DP) démontre à son insu que le recours au Covid-Check ne permet pas de passer entre les goutte(lette)s. Selon les informations du *Land*, au moins quatre personnes ayant fréquenté un établissement de nuit du quartier Gare mardi soir (photo : sb), veille de la fête nationale, ont été diagnostiquées positives au Covid-19 entre dimanche et lundi. Ce malgré le Covid-Check opéré à l’entrée. Ces personnes occupaient une table voisine de celle de Xavier Bettel à cette même soirée. Le Premier ministre a lui aussi constaté dimanche qu’il était positif au Covid-19 et est depuis contraint au télétravail.

Contacté par le *Land*, le patron de cet établissement apprécié des noctambules de la capitale souligne que les cas rapportés (il cite une autre personne présente le 22 juin qui revenait de Mykonos « où le virus circule beaucoup » et déclarée positive après la fête nationale) ont pu se contaminer dans les heures qui ont précédé leur venue. « Tout le monde a le même programme : restaurant et rue du Marché-aux-Herbes (où sont concentrés bars et population, ndlr). Dès que j’ai lu dans la presse que le Premier ministre était infecté, j’ai envoyé toute l’équipe se faire tester et tous sont négatifs », insiste-t-il. Le cas d’espèce, médiatisé, a peut-être mis la puce à l’oreille des personnes sur place ce soir-là. Mais en temps « normal », comment briser la chaîne de transmissions suite à d’éventuelles infections dans l’horéca où le Covid-Check est imposé et pratiqué, mais où l’anonymat est préservé ?

Selon les informations collectées auprès du ministère de la Santé, aucune donnée personnelle liée au Covid-Check effectué à l’entrée d’un établissement (qu’il soit validé sur base d’un processus vaccinal accompli, d’un PCR de moins 48 heures ou d’un test antigénique rapide réalisé sur place) n’est collectée par les autorités. (Les établissements n’en recueillent pas davantage.) Il n’y a pas de recoupement entre la cellule de tracing et les spots Covid-Check que les cas positifs révélés a posteriori ont fréquentés. Le nombre de personnes testées positives au Covid-19 a augmenté de vingt pour cent durant la semaine du 21 au 27 juin. Le nombre d’infections est passé de 90 à 107. Six d’entre elles sont passées par le même établissement... dont Xavier Bettel qui s’est rendu à Bruxelles jeudi et vendredi pour un conseil européen. Sa porte-parole affirme qu’il n’a eu aucun contact étroit (plus de quinze minutes à moins de deux mètres) avec un dirigeant de l’UE. Les données journalistiques publiées par le gouvernement mercredi révèlent un doublement du taux de positivité par rapport à mardi où une augmentation des cas était déjà constatée. Un effet fête nat’ ? « Une relation entre l’augmentation des nouvelles infections et plusieurs

rassemblements privés impliquant de nombreuses personnes, peut effectivement être constatée », répondent les services de Paulette Lenert (LSAP). pso

P O L I T I K

Wer den Schaden hat ...

Nach der *Sonndesfro* von TNS Ilres im Auftrag von *RTL* und *Wort* könnte die CSV ihr Umfrageergebnis vom November 2020 nicht verbessern und brächte es weiterhin nur auf 17 Kammerstimme. Das wären vier Mandate weniger als nach dem Wahlgang 2018 und der niedrigste Stand seit Kriegsende. Zwar wurde der CSV prozentual gesehen die Gewichtung der bei der Umfrage erklärten Vorlieben nach Wahlbezirk zum Verhängnis: Insgesamt liegt sie nur 4,3 Prozentpunkte unter ihrem Resultat von 2018. Dennoch schrieb das *Wort* ihr hinterher, der Partei fehle „der Kopf, der sie mitreißen könnte“ und erkennt den aufseiten der Opposition zurzeit vor allem in Sven Clement: Und tatsächlich verdankt die Piratenpartei es Clements Arbeit am eigenen Image, dass sie statt zwei vier Mandate erhielt, wenn „am Sonntag Wahlen wären“ und falls die 2 000 von TNS Ilres tatsächlich wiedergäben, wie der Urnengang ausginge. Die Regierungsparteien würden ihre Sitzzahl gegenüber den Wahlen 2018 um ein Mandat verbessern, DP und LSAP gewännen je eines hinzu, die Grünen verlören eines. Ebenfalls einen Sitz mehr erhielten die Linken. Insgesamt suggeriert das Resultat der *Sonndesfro*, dass Zweierkoalitionen künftig schwer zu bilden sein könnten: Selbst die laut der Umfrage mandatsstärksten CSV und DP brächten es zusammen nur auf 30 Sitze. pf

Bitte warten

Nicht sehr leidenschaftlich diskutierte das Pralament am Dienstag auf Antrag der Linken

über die, deren Ansicht nach, 10 000 lerstehenden Wohnungen, die bis zu 30 000 Menschen angeboten werden könnten – sofern sie zur Vermietung gelangen würden. Der Antrag der Linken, die bisher für die Gemeinden lediglich fakultative Taxe auf Leerstand und brachliegendes Bauland landesweit obligatorisch zu machen, stieß nur bei LSAP und CSV auf gewisse Zustimmung. DP und Grüne erklärten, die Regierung arbeite an Lösungen – wie der Reform der Grundsteuer. Doch wie diese Reform am Ende beschaffen sein und ob sie tatsächlich noch diese Legislaturperiode in Kraft treten wird, ist ungewiss. So dass als wichtigstes Ergebnis der Aktuelle Stunde zurückbehalten werden kann, dass der zuständige parlamentarische Ausschuss erörtern soll, welcher Rechtsbasis es bedarf, um Leerstand überhaupt erfassen zu können. Die Stadt Luxemburg hatte das vor zehn Jahren unter DP-Bürgermeister Paul Helminger versucht, ehe der Verwaltungsgerichtshof letztinstanzlich einer Klage gegen die Erfassung Recht gab. pf

Alles aufarbeiten

Sei die Corona-Seuche ausgestanden, sei die CSV „Demandeur“ für einen parlamentarischen Sonderausschuss, der zu klären hätte, wie „sinnvoll“ verschiedene von der Regierung ergriffene Krisenmaßnahmen waren. So die CSV-Abgeordnete Diane Adehm, die auch dem parlamentarischen Haushaltskontrollausschuss (Comexbu) vorsitzt, am gestrigen Donnerstag gegenüber *RTL*. Die Comexbu hatte vor zwei Wochen auf Antrag der ADR den Rechnungshof beauftragt zu prüfen, ob bei der Auftragsvergabe zum *Large-scale testing* alles mit rechten Dingen zugeht. Die Frage könne man sich, so Adehm, auch über die Beschaffung von Schutzmaterial stellen und den Auftrag an den Rechnungshof noch ergänzen. Die Rolle des Sonderausschusses wäre dagegen eine politische. Da anscheinend

auch die LSAP-Fraktion nichts gegen einen Sonderausschuss hätte, der „Lehren“ aus dem Umgang mit Corona zieht, könnte er sich am Ende vor allem damit zu befassen haben, die Verdienste bei der *gestion de crise* aufzuteilen und zu verhindern, dass der Ruf der populären LSAP-Gesundheitsministerin beschädigt wird. pf

G E S E L L S C H A F T

Für Transparenz

Die Journalist/innengewerkschaft ALJP hat gegenüber Medienminister Xavier Bettel (DP) ihre Forderung nach einem Transparenzgesetz, „das diesen Namen verdient“, erneuert: Das bestehende Gesetz sei „den Bürger/innen kaum bekannt“; die Definitionen und Bestimmungen darin „so vage und restriktiv formuliert und mit vielen Ausnahmen belegt, dass Transparenzanliegen gar nicht durchgesetzt werden können. pf

Besorgte Bürger

In dem beschaulichen 300-Seelen-Dorf Altrier in der Ostgemeinde Bech regt sich Widerstand gegen ein soziales Wohnungsbauprojekt, wie *Radio 100,7* diese Woche berichtete. Der Schöffenrat plant dort zusammen mit der Fondation pour l’accès au logement den Bau von sechs Sozialwohnungen auf dem Gelände einer alten Schule. Ein halbes Dutzend besorgter Bürger/innen versucht seit zwei Jahren das Projekt zu verhindern. Vordergründig geht es ihnen um die Bewahrung des Schulhofs, auf dem Kinder spielen und Erwachsene Feste veranstalten. Durch den Neubau würde der Hof kleiner werden. Andere Bürger/innen, die den Protest nicht unterstützen, berichten laut *100,7* in einem Brief an den Schöffenrat, dass auf einer Informationsversammlung Begriffe wie „Ghetto“ oder „Negerduerf“ gefallen seien. Ein Sprecher der

Widerstandsgruppe verteidigt diese Aussagen damit, dass die Gemeinde zu lange nicht mit diesen Leuten gesprochen habe, distanziert sich aber gleichzeitig von dieser politischen Haltung, die nicht der seiner Gruppe entspreche, und betont, man habe dem Schöffenrat alternative Orte für die Sozialwohnungen vorgeschlagen. In den vergangenen Jahren hatten sich bereits des öfteren Bürgerinitiativen gebildet, um sich gegen den Bau von Flüchtlingsunterkünften oder Sozialwohnungen zur Wehr zu setzen. In Steinfort knickte der CSV-Bürgermeister am Ende ein. In Esch/Alzette, wo die Anwohner/innen offen Bedenken geäußert hatten, dass ihre Immobilien an Wert verlieren könnten, hat der Protest hingegen nichts genützt. ll

A B F A L L

Mehr in den Sack

Das Sammelsystem von Einwegverpackungen durch Valorlux wurde zum 1. Juli erweitert: Neben den Plastikflaschen, Metallverpackungen und Getränkekartons können den blauen Säcken nun auch Töpfe, Schalen und Becher aus Plastik sowie Folien und Tüten anvertraut werden. Bisher nahmen diese Arten von Verpackungen nur die Recyclingzentren an. Wer sie dennoch in den Valorlux-Sack stopfte, belastete seine Gemeinde damit, denn für alles nicht ordnungsgemäß Sortierte darf Valorlux den Gemeinden eine Gebühr berechnen. pf



Kompromisslösungen

Luc Laboulle

Das letzte der vier Kapitel der Verfassungsreform ist deponiert. Der Gesamttext unterscheidet sich kaum von dem 2019 verworfenen Revisionsvorschlag. In mancher Hinsicht ist er sogar reaktionärer



Paul-Henri Meyers

153 Jahre Nach einem ersten frühkonstitutionellen Text von 1841 bekam Luxemburg nach der Revolution von 1848 eine verhältnismäßig liberale Verfassung, die den modernen Parlamentarismus begründete und grundlegende Freiheiten einführte. 1856 erwirkte der konservative König-Großherzog Wilhelm III. im Zuge eines Staatsstreich eine reaktionäre Verfassung. Zwei Jahre nach der Auflösung des Deutschen Bundes gewann Luxemburg an Souveränität und der damalige Regierungspräsident Emmanuel Servais setzte 1868 wieder eine liberalere Verfassung durch, die von Historikern als Kompromisslösung zwischen den Texten von 1848 und 1856 betrachtet wird. Diese Kompromisslösung ist mittlerweile seit 153 Jahren in Kraft, selbst wenn seitdem rund 40 Revisionen vorgenommen wurden.

Zum ersten Mal wurde die Verfassung 1919 angepasst. Nachdem die von Großherzogin Marie-Adelheid ausgelöste Staatskrise überwunden war, wurde die souveräne Macht vom Großherzog auf die Nation übertragen; das allgemeine Wahlrecht und die vier Wahlbezirke wurden eingeführt. 1948 wurde der Grundstein für die parlamentarische Demokratie gelegt. 2008 wurden die Bedingungen zur Erlangung der Staatsbürgerschaft aus der Verfassung herausgenommen und in ein Gesetz überführt. 2009 wurde dem Großherzog das Recht entzogen, Gesetze zu sanktionieren, nachdem er sich geweigert hatte, das Euthanasiegesetz zu unterzeichnen. 2004 wurde der Ausnahmezustand (*état de crise*) eingeführt und nach den Terror-Attentaten von Paris 2017 auf internationale Krisen ausgedehnt.

Noch bis 2019 galt die Verfassung von 1868 als längst überholt. Fast vier Jahrzehnte lang bestand ein Konsens, dass ein neuer Text gebraucht werde. Als Folge davon hatte der CSV-Abgeordnete Paul-Henri Meyers 2009 den Revisionsvorschlag Nummer 6030 deponiert, der ab 2013 von Alex Bodry (LSAP) verfeinert wurde. Alle Fraktionen hatten diese „moderne Verfassung für das 21. Jahrhundert“ unterstützt; nach der ersten Abstimmung im Parlament sollte sie durch eine große Volksbefragung legitimiert werden. Nachdem die CSV eine Abstimmung schon in der vorigen Legislaturperiode verhindert hatte (vgl. *d’Land* vom 29.11.2019), beschloss sie vor zwei Jahren mit fadenscheinigen Argumenten ihre Sperrminorität geltend zu machen. Mehrheitspolitiker mutmaßen, dass die CSV der Revision nicht zustimmen wollte, weil diese Einwilligung mit ihrer Oppositionsrolle nicht vereinbar gewesen wäre. Deshalb suchte sie nach dem Haar in der Suppe und fand es im Kapitel über die Justiz. Ihr Verfassungsexperte Léon Gloden setzte nun durch, dass die im Revisionsvorschlag 6030 vorgesehene vollständige Unabhängigkeit der Staatsanwaltschaft eingeschränkt wird, indem die Regierung weiterhin das Recht behält, strafrechtliche Vorgaben zu erlassen.

Doch auch DP, LSAP und Grünen kam es nach der traumatischen Volksbefragungserfahrung von 2015 nicht ungelegen, dass das Referendum entfiel und statt der Gesamtrevision eine schrittweise Reform durchgeführt wird, die nur noch vom Parlament abgesegnet werden muss. Vor zwei Jahren wurde die Revision daher in vier Kapitel zerlegt, die die großen Parteien unter sich aufteilten. Der Gesetzesentwurf über die Justiz (7575), der von Léon Gloden (CSV) begleitet wird, ist fertig und liegt quasi zur Abstimmung bereit. Bei dem von Mars Di Bartolomeo (LSAP) hinterlegten Entwurf über die Organisation des Staats, des Großherzogs und der Monarchie, der Regierung und der Gemeinden (7700) fehlt nur noch das Zusatzgutachten des Staatsrats. Das Kapitel über die Rechte und Freiheiten

(7755) wurde Ende April von Simone Beissel (DP) deponiert, vor zehn Tagen vom Staatsrat begutachtet und wird nun im Verfassungsausschuss diskutiert. Der letzte Gesetzesentwurf betrifft vor allem die Abgeordnetenversammlung und den Staatsrat (7777). Er wurde erst am Dienstag von Charles Margue (déli Gréng) hinterlegt. Im Herbst will die Kammer eine Informationskampagne starten, danach sollen die vier Gesetzesentwürfe nach und nach zur Abstimmung gelangen.

Zwischenwerk Bei der Analyse der einzelnen Kapitel, wie sie bislang vorliegen, fällt auf, dass der Gesamttext zwar anders strukturiert ist, sich inhaltlich aber nur in wenigen Punkten von dem unter der Leitung von Paul-Henri Meyers und Alex Bodry ausgearbeiteten Revisionsvorschlag 6030 unterscheidet. Der Präsident des Institutionenausschusses, Mars Di Bartolomeo, bezeichnet die Reform nach Kapiteln gegenüber dem *Land* als „Zwischenwerk“, das sich zwischen einer partiellen Reform und einer Gesamtrevision ansiedle. Die vier Kapitel müssten nach ihrer Abstimmung noch durch zusammenführende Elemente ergänzt werden, damit ein kohärenter Text entstehe, der eine leicht verständliche „Anpassung der Verfassung an die heutige Wirklichkeit“ darstelle, sagt Di Bartolomeo. So wurde die Thronfolge des Staatsherrn klarer definiert. Nicht mehr der Nassauer Familienpakt, sondern die Verfassung bestimmt künftig, wer Großherzog werden darf. Nur aus einer Hochzeit stammende direkte Nachfahren von Großherzog Adolphe kommen in Frage. Damit sind sowohl Großherzogin Maria-Teresa als auch uneheliche Prinzenkinder vom Anspruch auf die Thronfolge ausgeschlossen. Zudem erhält die Abgeordnetenversammlung – auf Anfrage der Regierung und mit der Zustimmung des Staatsrats – das Recht, den Großherzog abzusetzen, falls der seinen verfassungsrechtlichen Pflichten nicht nachkommt. Diese Änderungen sind aber nicht etwa auf den Waringo-Bericht zurückzuführen, sie standen bereits in dem noch von Alex Bodry (LSAP) koordinierten Text des Revisionsvorschlags 6030 aus dem Juli 2019. Gleiches gilt für die Finanzierung und die Organisation des Hofes, die in der Verfassung nun klarer geregelt werden.

Die Gelegenheit zur Abschaffung der Doppelmandate, die eine wirkliche Stärkung der Kammer dargestellt hätte, wurde verpasst

In symbolischer Hinsicht sind manche Passagen im aktuellen Text sogar reaktionärer als Revisionsvorschlag 6030, so dass man davon ausgehen muss, dass die CSV sich nicht nur im Kapitel über die Justiz durchsetzen konnte. Während der Großherzog in der Version 6030 fast ausschließlich als Staatsherr bezeichnet wurde, tritt er nun wieder überall als Großherzog in Erscheinung. Ferner erhält er den Titel des Armeeherrn (unter Verantwortung der Regierung) zurück. Dieses folkloristische Element, das ihm das Tragen seiner Militäruniformen weiterhin ermöglicht, hatten Meyers und Bodry gestrichen. Kriege erklären und beenden darf der Großherzog aber künftig nicht mehr. Auf sein verfassungsverbrieftes Recht, eigene Münzen zu prägen, hat er (dem Vernehmen nach freiwillig) verzichtet. In dem am Dienstag deponierten Kapitel

wird ihm ebenfalls das Recht entzogen, die Kammer aufzulösen. Neuwahlen kann der Staatsherr nur ansetzen, nachdem die Abgeordnetenversammlung ein Misstrauensvotum gegen die Regierung angenommen hat. Auch diese Dispositionen wurden aus dem Vorschlag 6030 übernommen.

Gendern Im zweiten Kapitel wird vor allem europäischen und internationalen Menschenrechtschartas, Abkommen und Verträgen Rechnung getragen. So wird die Unantastbarkeit der Menschenwürde in den Text aufgenommen, grundlegende Freiheiten und Rechte werden ausführlicher definiert. Die Förderung des Sozialdialogs, das Recht auf eine ordentliche Wohnung, der Schutz von Umwelt, Klima und Tierrechten werden als (nicht einklagbare) staatliche Zielsetzungen verankert. Für Diskussionen sorgte die Wahl der Formulierung: „Les femmes et les hommes sont égaux en droits et en devoirs.“ Die Unesco ist inzwischen schon über die Einteilung in binäre Kategorien hinaus und spricht von Gendern. Selbst die luxemburgische Regierung unternimmt seit Jahren Anstrengungen im Bereich der rechtlichen Anerkennung etwa von Trans- und Intersex-Personen. Im Kommentar zu den Artikeln des von Simone Beissel deponierten Entwurfs wird lediglich darauf verwiesen, dass der Begriff Gendern in der Verfassung zwar nicht zurückbehalten, aber auch nicht in Frage gestellt werde.

Als er am Dienstag sein Kapitel in der Kammer hinterlegte, meinte Charles Margue, sein Text stelle zwar, wie die drei anderen Entwürfe, keine verfassungsrechtliche Revolution dar, doch er führe zu einer deutlichen Stärkung des Parlaments. Tatsächlich wurden die Kontrollmöglichkeiten der Regierungsarbeit durch die Opposition verstärkt, indem es künftig nur noch der Zustimmung von 21 der 60 Abgeordneten bedarf, um einen Untersuchungsausschuss einzusetzen. Ferner wurden die jährlichen Kammerkassensitzungen abgeschafft und durch eine zwischen den Wahlen fortlaufende Sitzungsperiode ersetzt. Doch auch diese Dispositionen waren – genau wie die als weitere Neuerung verkaufte legislative Volksinitiative (die Kammer muss sich mit Gesetzesvorschlägen befassen, die von mindestens 125 Wählern eingereicht und von 12 500 Wählern unterstützt werden) – bereits im Revisionsvorschlag 6030 vorgesehen.

Die Gefahr dieser vermeintlichen Stärkung des Parlaments besteht darin, dass durch diese Neuerungen noch mehr Arbeit auf die zum Teil eh schon überforderten Abgeordneten zukommt. Die Gelegenheit zur Abschaffung der Doppelmandate, die eine wirkliche Stärkung der Kammer dargestellt hätte, und eigentlich auch von allen Parteien getragen wird, wurde verpasst. Offenbar lag es daran, dass man sich nicht darauf einigen konnte, welche kommunalen Mandate davon betroffen sein sollen (nur Bürgermeister/innen und Schöffen/innen oder auch Gemeinderät/innen). Zumindest soll in der Verfassung aber nun die Möglichkeit eröffnet werden, die Mandatstrennung per Gesetz zu regeln, was vorher nicht explizit vorgesehen war. Auch die Einführung eines einheitlichen Wahlbezirks, der zu einem gerechteren Wahlsystem hätte beitragen können, fand in der Verfassung keinen Niederschlag. Eine politische Mehrheit gibt es dafür bislang nicht.

Volksbefragung Am Ende bleibt die Frage, ob man sich die Arbeit der vergangenen 24 Monate nicht hätte sparen können und den Text von Meyers und Bodry übernehmen sollen. Selbst der Staatsrat merkt an, dass „tout comme les propositions de révision précitées, la proposition actuelle reprend sur de nombreux points les textes proposés dans le cadre de la proposition de révision n° 6030“ und verweist in seinen *Avis* regelmäßig auf frühere Gutachten, die die Hohe Körperschaft bereits zum Revisionsvorschlag 6030 abgegeben hatte. Wären sie bei Vorschlag 6030 geblieben, hätten die Mehrheitsparteien einen anderen Grund vorschieben müssen, um das große Referendum zu umgehen.

Eine Volksbefragung zu einem oder mehreren Kapiteln ist aber noch nicht endgültig vom Tisch. Laut aktueller Verfassung reicht es aus, wenn 16 Abgeordnete oder 25 000 Wähler/innen sie innerhalb von zwei Monaten nach der ersten Abstimmung in der Kammer beantragen. Die nun gefundene Kompromisslösung lässt aber darauf schließen, dass die mächtige CSV dieses Recht wohl nicht in Anspruch nehmen wird. ●

ZUFALLSGESPRÄCH MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Der Verbrecher produziert

Wozu eine Regierungskoalition ohne Beteiligung der CSV führen muss, wusste das *Luxemburger Wort* schon vor einem halben Jahrhundert. Dazu, dass „ein ‚Jugendlicher‘ kurz vor Beginn einer Messe das Tabernakel schändete und den Priester ohrfeigte“. Und dazu, dass „Jugendliche vor kurzem hierzulande eine neu restaurierte Kirche als Radpiste, Abort und Rauschgifthöhle benutzten und dafür nicht belangt wurden“. Dieser mit „N.“ unterzeichnete Beitrag trug den Titel: „Herr Justizminister, wir haben Angst!“ (12.8.1976). Er war Teil einer Hetzkampagne von CSV und *Wort*. Sie machten die DP/LSAP-Regierung verantwortlich für „[u]nunterbrochene Serien von Einbrüchen, großangelegte Diebstähle wertvoller Kunstgegenstände, Ausbrüche von Schwerverbrechern“.

Heute regiert wieder eine Koalition ohne Beteiligung der CSV. Die Christlich-Sozialen klagen erneut über eine „Besorgnis erregende Sicherheitslage“ unter einer DP/LSAP-Regierung, diesmal plus Grüne. „Steigende Gewaltbereitschaft, Drogendelikte, Prostitution und organisierte Bettelei“ zählen sie in einer Presseerklärung auf (9.6.2021). Sie vergessen zu erwähnen, dass sie sogar Strafanzeige gegen die Kriminalität in den eigenen Reihen erstatten mussten. Gnadenlos ist „Kriminalitätsbekämpfung amplaz Kuschelpolitik“.

Der CSV geht es anhaltend schlecht. Nun erinnert sie sich: Wenn nichts mehr geht, gehen immer noch *Law and Order*. Diese Bauernregel hat sich über Generationen vererbt. Der CSV-Fraktion der Siebzigerjahre gehörten Michel Wolters Vater Jean, Laurent Mosars Vater Nic und Marc Spautzens Vater Jean an. Das Geschäft mit der Angst ist ein Familienunternehmen.

Eine CSV-Abgeordnete kann noch aus eigener Erfahrung schöpfen: Als junge *Wort*-Redakteurin hatte Viviane Reding 1978 besonders laut mit der Meute geheult. Ein Jahr später saß sie im Parlament. Nur wenige Monate zu spät, um bei der Abschaffung der Todesstrafe ihre Zustimmung zu verweigern wie Pierre Werner, die Väter Mosar, Spautz, Wolter, Margue und Astrid Lulling.

Die CSV will die grüne Justizministerin Sam Tanson und den grünen Polizeiminister Henri Kox vor sich hertreiben. Je näher die Wahlen rücken werden, um so einfacher lassen die

Grünen sich treiben. Sie haben es mit dem Staatsbürgerschafts- und dem Burkagesetz bewiesen.

Die CSV weiß den rechten Flügel der DP mit Bürgermeisterin Lydie Polfer ihre Komplizen. Auf ihrer Internetseite verspricht die Stadt Luxemburg ausländischem Kapital zehn Standortvorteile. Einer ist der „[t]aux de sécurité très élevé“. Die DP-Rechten sind nicht um die Sicherheit besorgt. Sie sehnen sich bloß nach einer Koalition ohne rote Gewerkschafter und grüne Radfahrer.

In ihrer Not besann sich die CSV ihrer alten Bauernregel: Wenn nichts mehr geht, gehen immer noch *Law and Order*

Zu Beginn der neuen *Law and Order*-Kampagne vor drei Wochen betonte der Abgeordnete und Stadtschöffe Laurent Mosar: „Hei handelt et sech, an dat soll een och emol eng Kéier klipp a kloer soen, jo ëm auslännesch Stroftäter.“ Die CSV möchte mehr Polizisten, um ihre Wähler vor der kriminellen Armut der Welt zu schützen. Für den kriminellen Reichtum der Welt will sie mehr Geschäftsanwälte.

Denn Luxemburg ist „a great place to do business“. Das hört der Verbrecher gern. „Der Verbrecher produziert nicht nur Verbrechen, sondern auch das Kriminalrecht [...] Der Verbrecher produziert ferner die ganze Polizei- und Kriminaljustiz, Schergen, Henker, Richter, Geschworene usw.“, schreibt Karl Marx. „Der Verbrecher produziert einen Eindruck, teils moralisch, teils tragisch, je nachdem, und leistet so der Bewegung der moralischen und ästhetischen Gefühle des Publikums einen ‚Dienst‘“ (*Theorien über den Mehrwert* I, S. 385).

Den Dienst des Verbrechers zur Bewegung der moralischen Gefühle des Publikums nach rechts macht die CSV schamlos zu ihrem eigenen. Denn der Verbrecher produziert nicht nur Verbrechen. Er produziert auch die Sicherheitspolitik und die Sicherheitspolitik. Der Verbrecher produziert auch die Mosar, Gloden und Roth. ● Romain Hilgert



Die Stadt Luxemburg verspricht ausländischem

Kapital einen „taux de sécurité très élevé“

Un pays de répétitions

France Clarinval

Le secteur du théâtre, qui tenait ses assises cette semaine, se trouve à un point crucial où désirs et nécessité se rencontrent. Le bon moment pour changer de paradigme

Stock « Un gaspillage intellectuel et artistique ». Carole Lorang, la directrice du Escher Theater, jette un pavé dans la marre en pointant le (dys)fonctionnement du théâtre au Luxembourg : des créations qui s'enchaînent au rythme de six semaines de répétition pour seulement trois à quatre représentations, ce qui fait dire à certains comédiens « on ne joue que dix pour cent du temps : c'est un pays de répétitions ». Une course dont plus personne ne veut qui, épuise les artistes, les institutions qui les programment et les ressources matérielles (par exemple en décors et costumes). Pour les artistes et les techniciens indépendants, ce marathon est cependant indispensable pour vivre de leur métier au vu des rémunérations pratiquées. Les sujets des deux tables rondes organisées dans le cadre des assises sectorielle du théâtre ce lundi – durabilité et écoresponsabilité d'une part, conditions de travail de l'autre – sont donc imbriqués et nouent une pelote dont il est difficile de tirer le premier fil.

« En matière d'écologie, comme de conditions de travail, on pourrait continuer comme avant, jusqu'au moment où on se prend le mur », souligne le metteur en scène Stéphane Ghislain-Roussel qui fait partie du groupe de travail sur le sujet à la Theater Federatioun. Il considère que chaque étape de la production doit être réfléchi en termes de responsabilité et d'économie de ressources. Cela passe par des réflexions sur les matériaux, l'énergie, la mobilité du public et des artistes, les canaux de communication... Le groupe de travail espère élaborer une charte de bonne conduite en matière d'écoresponsabilité, « un travail de longue haleine qui demande l'implication de tous, ainsi que du ministère et d'experts internationaux », ajoute le metteur en scène citant les efforts réalisés par le Festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence en exemple.

Pour insuffler de la durabilité dans cet art éphémère qu'est le théâtre, il faut plus de compétences et plus d'espaces, souligne la scénographe et costumière indépendante, Peggy Wurth : « Dès la conception de costumes et de décors, on doit penser à la possibilité de les réemployer, de les recycler, de les stocker. Ce sont des contraintes qui obligent à plus de créativité et cela s'apprend. » La question du stockage et de la création d'un fonds qui alimenterait les diverses créations est en cours de réflexion. Décors, accessoires, perruques, costumes, mais aussi matériels techniques pourraient être entreposés, « dans des

bonnes conditions de conservation, d'archivage et d'accessibilité », plaide Peggy Wuth. À la fin de la matinée, la ministre de la Culture Sam Tanson (déi Gréng) a annoncé qu'elle envisageait de consacrer le bâtiment Schuman à cette destination. Ni projet, ni date, ni responsable n'ont cependant été avancés jusqu'ici.

« Pour éviter la surproduction, il faut mieux rémunérer les artistes et permettre plus de représentations »

Sophie Langevin, présidente de Actors.lu



Sophie Langevin :
« les artistes sont obligés d'enchaîner les productions pour avoir de quoi vivre »

Du côté des artistes, le stock, c'est leur mémoire, leur expérience, leur répertoire, leur culture. « Nous produisons beaucoup trop, en nous précipitant d'une pièce à l'autre », dénonce Carole Lorang à qui tous les autres participants emboîtent volontiers le pas. C'est pourquoi elle a choisi de programmer régulièrement des reprises, relues et adaptées, de spectacles créés il y a plusieurs saisons. Elle veut ainsi créer un répertoire qui permette plus de durabilité à la fois matérielle – en reprenant les décors et les costumes – et intellectuelle – en donnant aux acteurs la possibilité de jouer plusieurs fois, à plusieurs années d'écart et de s'approprier ainsi les rôles de manière plus profonde. « Puiser dans le répertoire est une façon d'augmenter la durée de vie des pièces », ajoute Nathalie Jacoby, directrice du Centre national de littérature de Mersch (CNL) qui craint une « amnésie littéraire » des textes dramatiques luxembourgeois : « Une pièce jouée il y a dix ans n'existe que dans la mémoire des spectateurs qui l'ont vue. » « Avec les changements dans la société luxembourgeoise, les nouveaux arrivés, les jeunes, il y a de la place pour les reprises et les tournées », martèle la directrice du Escher Theater. Cependant, l'idée de troupes ou d'ensembles fixes (comme c'est le cas en Allemagne) a été balayée par tous les intervenants qui y voient plus de contraintes que d'avantages.

Inflation L'activité et le rythme frénétiques auxquels est soumis l'ensemble du secteur sont pointés du doigt. « Personne ne se lance volontiers dans cette inflation de productions, mais c'est une nécessité financière pour beaucoup d'entre nous », rappelle Sophie Langevin, comédienne et metteuse en scène, présidente de l'association Actors.lu. « Pour éviter la surproduction, il faut mieux rémunérer les artistes ». La perche est tendue à l'Aspro (Association luxembourgeoise des professionnels du spectacle vivant) qui a établi une grille de recommandations tarifaires pour les différents métiers de la scène que l'acteur Konstantin Rommelfangen a présentée. Le salaire horaire est à peine plus élevé que le salaire minimum qualifié, arguant de plusieurs périodes de relâche entre deux productions. Ce salaire de 25 euros par heure est le même pour toutes les professions : coiffeur, technicien de lumière ou metteur en scène ne se distinguant que par la durée de leur engagement sur une pièce. Seules l'expérience et l'ancienneté font grossir le revenu, ce qui a déjà valu à l'Aspro d'être taxé d'une « mentalité de fonctionnaire ».

Ces recommandations posent beaucoup de questions : que faire lorsqu'une personne remplit deux tâches (son et lumière, costumes et décors...), à partir de quand calculer l'ancienneté (la première pièce, l'affiliation à la sécurité sociale...), comment considérer la période de repos... Mais elles ont le mérite de clarifier le glossaire des professions et de mettre les institutions devant leurs responsabilités en initiant un dialogue critique. « C'est une bombe à retardement », lance la metteuse en scène Anne Simon. « Dans ce document, les artistes expriment ce dont ils ont besoin pour gagner leur vie en faisant leur travail. C'est maintenant aux institutions, aux théâtres et aux centres culturels de voir comment ils vont pouvoir adapter leur fonctionnement et leur façon de produire pour payer ces salaires. Enfin, ce sera à la politique et aux instances publiques de répondre. » Dans les exemples calculés par l'Aspro, une production théâtrale avec sept acteurs, une période de répétition réduite à trois semaines et cinq représentations coûterait autour de 150 000 euros, somme avec laquelle les petits théâtres pourraient financer deux, au maximum trois productions par an. « Les tarifs proposés sont à la fois trop élevés pour certaines structures et trop bas pour pouvoir vivre de deux productions par an », estime un observateur du milieu. « Notre volonté n'est pas de travailler moins, mais de travailler autrement », souligne encore

Anne Simon. Elle espère pouvoir s'investir dans des créations sur des temps longs, de plusieurs mois, voire de plusieurs années. « La pandémie nous a donné du temps pour réfléchir et pour se poser des questions sur nos missions et notre rôle social. On doit pouvoir être critiques, être des intellectuels, se donner les moyens d'être essentiels. » Ce travail au long court ne veut pas dire de se couper du public pendant tout ce temps. Elle voudrait ainsi « monter des étapes de création, des fragments de recherche, des expérimentations, pour entrer en dialogue avec le public,... » Ce que Stéphane Ghislain-Roussel approuve en soulignant l'importance des performances, des formes légères pas forcément avec un grand décor et une grande production. « Si on peut prendre plus de temps en création, on peut aussi jouer plus de fois car le spectacle sera meilleur, plus abouti, plus fort », ajoute-t-il en estimant qu'il faudrait imposer un nombre minimal de représentations. Moins de production imposera plus de sélectivité et, pour le public, des spectacles de meilleure qualité.

Public Le petit nombre de représentations des pièces serait lié à l'étroitesse du public, l'argument est ressassé à l'envi. Certes, le pays est petit, le public potentiel pas forcément aussi multilingue que les productions, mais surtout, les professionnels de la médiation et de la communication manquent cruellement. Tom Leick-Burns, le directeur des Théâtres de la Ville de Luxembourg, pourtant un des établissements les mieux dotés avec un budget de 1,8 million d'euros annuel, constate « pendant les dix ou vingt dernières années, les artistes ont connu une très grande et belle évolution en se professionnalisant de plus en plus. Maintenant, les institutions doivent suivre le mouvement et acquérir les professionnels et les compétences pour aller plus loin. » Nombre de structures fonctionnent avec un seul (quand il y en a un) chargé de la communication qui chapeaute la presse, les publics, les écoles, et encore, les petits théâtres « privés » travaillent avec une administration largement bénévole et des moyens limités.

Parmi ce public nouveau à conquérir, la « génération Netflix » (pour ne pas dire les millenials) et les suivantes sont particulièrement visées. « On en est à la préhistoire pour ce qui est des moyens et du savoir-faire mis en œuvre pour l'acquisition, le développement, la fidélisation, l'analyse, l'accompagnement des publics. Qui peut croire qu'une affiche dans un abribus peut suffire à attirer les jeunes », questionne Stéphane Ghislain-Roussel. Il en va des choix de programmation, des outils de communication, mais aussi du rapport à l'école et à l'éducation. Un chaînon qui semble manquer : « Il y a une forte demande des enseignants du fondamental et ces spectacles n'ont pas de mal à trouver leur public. En revanche, pour les plus grands, cela dépend du bon vouloir des professeurs des lycées qui n'ont pas d'obligation à amener leurs élèves vers le théâtre ou la culture en général », déplorent plusieurs directeurs d'établissement.

À travers cette matinée d'assises, les questions profondes et structurelles de la place et du statut de la culture en général et du théâtre en particulier ont été posées. Ces échanges ne sont qu'un point de départ et, comme Sam Tanson l'a reconnu, il lui « reste des devoirs à faire à la maison » : améliorer l'investissement du ministère de la Culture dans le secteur du théâtre, chroniquement sous-doté, ou avancer sur la réaffectation de la Villa Louvigny comme plateforme de création et de rencontres du public et du bâtiment Robert Schuman. La dynamique est en marche, les espoirs sont hauts, ce serait très dommageable de les doucher maintenant. ●

Anne Simon :
« il faut pouvoir mener des projets à long terme, sur plusieurs années »



FRANCE

Le reflux de l’extrême droite

Emmanuel Defouloy, Paris

Deux tiers des Français qui n’ont pas voté, des défaites cuisantes pour le Rassemblement national (RN) d’un côté et pour le parti du président de la République de l’autre, et des présidents sortants de régions, de droite comme de gauche, partout réélus. Tels sont les principaux résultats des élections régionales des 20 et 27 juin en France. Mais si ces résultats sont clairs, les enseignements à en tirer pour le scrutin présidentiel dans dix mois le sont moins.

Faut-il parler de « séisme démocratique », ou ne pas être si alarmiste ? Toujours est-il que les deux tours des régionales ont connu une abstention record : plus de 66% des Français ont fait la « grève des urnes ». Jusqu’à 87% des 18-24 ans au premier tour. Sous la V^e République, seul le référendum de 2000 sur le passage du septennat au quinquennat, pas vraiment comparable, avait connu une abstention plus forte.

L’indéniable nouveauté de ces élections régionales est que c’est l’extrême droite qui, cette fois, en a fait les frais

Certes il y avait quelques raisons conjoncturelles, la crise du Covid, des offres politiques locales peu lisibles. Certes les raisons de l’abstention sont diverses, de la colère froide des classes

populaires à l’utilisation par la jeunesse d’autres moyens d’expression pour s’engager, de la défiance vis-à-vis de la démocratie représentative à la mauvaise inscription sur les listes électorales... Reste que, scrutin après scrutin, et les législatives de 2017 comme les municipales de 2020 n’avaient pas fait exception, il s’agit d’une tendance lourde depuis trente ans. La politologue Céline Braconnier parle d’une « démocratie de l’abstention ».

L’indéniable nouveauté de ces élections régionales est que c’est l’extrême droite qui, cette fois, en a fait les frais. Le parti de Marine Le Pen, qui surfait depuis des années sur la difficulté des autres partis à mobiliser, a vu son propre électorat massivement s’abstenir. Résultat : des scores très inférieurs à ce que prédisaient les sondages, et aucune région gagnée, même pas Provence-Alpes-Côte d’Azur (Paca). Dans les Hauts-de-France, le candidat du RN a recueilli au premier tour seize points de moins que la présidente du parti en 2015.

Le paradoxe est que ce net recul intervient dans une période où les grands thèmes chers à l’ex-Front national (sécurité, immigration, islam) saturent l’espace médiatique, portés notamment par la chaîne d’information en continue CNews et le polémiste Éric Zemmour. En réalité, cette petite clique xénophobe ne représente pas le pays réel et, après la crise financière de 2008, l’austérité des années 2010, la poussée migratoire de 2015 et les attentats terroristes de 2015-2016, le pic électoral de l’extrême droite est vraisemblablement passé. Très longtemps, elle a progressé. Désormais c’est le reflux. Ce que l’on observe aussi ailleurs en Europe, comme en Autriche, en Italie ou aux Pays-Bas. Dans les villes il y a un an, le RN avait perdu au niveau national 44% de ses conseillers municipaux. Cette fois, il va régresser dans les exécutifs régionaux, et aux départementales il ne conserve que quatorze cantons sur 35. Sans jamais avoir réussi un véritable ancrage local dans le pays.

Idem pour La République en marche (LREM), le parti présidentiel, qui réunit seulement sept pour cent des suffrages au niveau national lors de ce scrutin régional. « L’ancien monde » que voulait dynamiter Emmanuel Macron fait mieux que résister, il en est le grand gagnant. Même si leur légitimité est indéniablement amoindrie par le niveau de l’abstention, tous les présidents sortants sont réélus. Sept à droite, dont Xavier Bertrand dans les Hauts-de-France, Laurent Wauquiez en Auvergne-Rhône-Alpes, Valérie Pécresse en Île-de-France ou Jean Rottner dans le Grand Est. Et cinq socialistes, dans l’ouest surtout, dont la mieux élue de tout le pays, la socialiste Carole Delga en Occitanie. À noter qu’aucun écologiste ne remporte de région.

Ces victoires de plusieurs ténors de la droite augurent d’une féroce bataille pour savoir qui en sera le candidat à l’Élysée, même si à ce stade Xavier Bertrand paraît avoir une longueur d’avance. Parti plus tôt que tous les autres, il peut se targuer d’avoir par deux fois stoppé l’extrême droite dans sa région. « Ce résultat me donne la force d’aller à la rencontre de tous les Français », a-t-il déclaré au soir du second tour : « je veux m’adresser à cette France que l’on refuse de voir, que l’on refuse d’entendre, et qui s’est abstenue ces deux dimanches », « les silencieux, les invisibles, les oubliés », « la France qui compte chaque euro pour boucler ses fins de mois ».

Dès le lendemain, sans commenter les résultats du scrutin mais comme pour acter que Xavier Bertrand était d’ores et déjà un concurrent majeur, Emmanuel Macron s’est doublement placé sur son terrain, en visitant à l’usine Renault de Douai (Nord) le futur site de production de batteries électriques du groupe chinois Envision, qui y promet 1 000 emplois en 2024. Après des décennies de désindustrialisation, le sort des classes populaires, ouvriers et employés, demeure

en effet un enjeu majeur qui pourrait déterminer la présidentielle de 2022.

D’où les enseignements à tirer de ces élections régionales, qui divisent les observateurs de la vie politique française. Pour les uns, la présidentielle reste la dernière élection à participation forte, autour de 80% des électeurs, et ceux de Marine Le Pen comme d’Emmanuel Macron vont se remobiliser l’an prochain. Pour les autres, les Français refuseront de se laisser imposer le second tour que tous les sondages annoncent, le remake de 2017 Macron-Le Pen. Les régionales auraient ainsi montré que le premier tour ne serait pas plié d’avance. Macron le libéral ne serait pas le mieux placé pour mener de véritables politiques de souveraineté industrielle et agricole. Et surtout la dynamique de Marine Le Pen, à qui la victoire du RN dans une région aurait servi de tremplin pour 2022, serait enrayée. Après tout, elle ne s’était qualifiée en 2017 pour le second tour qu’avec quelques dizaines de milliers de voix d’avance sur François Fillon (droite) et Jean-Luc Mélenchon (gauche). ●



DEUTSCHLAND

Es war einmal

Martin Theobald, Berlin

Es sollte der große Wurf, der frische Wind, der Aufbruch in allen Stimmungen werden. Vor allem aber der linken Politik in Deutschland neuen Atem einhauchen: Anfang Mai kürte die Partei Die Linke Janine Wissler und Dietmar Bartsch zu den Spitzenkandidaten für die kommende Bundestagswahl Ende September. „Für all diejenigen, die ungerecht behandelt werden, für die sind wir da“, beschwor Bartsch in seiner Dankesrede die Parteibasis. Das werde man im Wahlkampf deutlich machen – „selbstbewusst und zuversichtlich“, wie Amira Mohamed Ali, stellvertretende Fraktionsvorsitzende der Partei im Bundestag, sekundierte.

Allein der Parteibasis fehlt der Glaube. Und die Meinungsumfragen geben ihr Recht. Derzeit dümpelt Die Linke zwischen sechs und sieben Prozent. Tendenz sinkend. Manch einer glaubt, dass die Partei im Herbst nicht einmal mehr die Fünfprozent-Hürde nehmen wird. Vor vier Jahren fuhr die Linke noch 9,2 Prozent ein. Damit wäre dann der Absturz der Partei manifestiert. Einhergehend mit dem Verlust an Ressourcen, gut dotierten Arbeitsplätzen und staatlichen Zuwendungen und vor allen Dingen an bundespolitischer Bedeutungslosigkeit. Doch selbst diese Aussicht ficht die Parteioberen nicht. Sie führt Die Linke schnurstracks in eine

Polarisierung um die politische Positionierung: Identitäts- und Genderpolitik, offene Grenzen und antirassistische Symbolpolitik versus linke Sozial-, Wirtschafts- und Finanzpolitik. Rotrotgrün im Bund versus Fundamentalopposition. Es ist für die Wähler schwer auszumachen, wofür die Partei überhaupt steht. Als Antwort darauf übt sich der Parteivorstand in Zweckoptimismus. Spitzenkandidat Bartsch ist „überzeugt, dass wir im September zweistellig werden können.“

Allein er macht die Rechnung ohne die Wähler. Diese sind höchst wankelmütig und der Nimbus einer Protestpartei, einer Anti-System-Partei, haben die Linken längst verloren. Mit den entsprechenden Wählerbewegungen. Bei der Bundestagswahl 2017 verlor die Linke 430 000 Stimmen an die AfD – besonders im Osten. Bei der Landtagswahl in Sachsen 2019 waren es 27 000 Wähler, die einst links, dann rechts ihr Kreuz machten. Diese Wanderschaft gab es insbesondere in den traditionell linken Klientelen Arbeiterschaft und Erwerbslose.

Es mag sein, dass die Partei am Ende ihrer Geschichte angekommen ist. Nach der Wiedervereinigung von Ost und West, wurde die damalige Vorgängerpartei PDS im Osten

als „authentische Stimme“ wahrgenommen, im Westen als „SED-Nachfolgepartei“. Dies änderte sich zu Beginn des Jahrtausends. Damals wandten sich nach den Beschlüssen zur „Agenda 2010“ und den damit einhergehenden Hartz-IV-Beschlüssen viele enttäuschte Wählerinnen und Wähler von der SPD ab. Im Westen gründete sich die „Wahlalternative für Arbeit und soziale Gerechtigkeit“ (WASG), die mit der PDS 2005 ein Wahlbündnis einging und schließlich 2007 zur Partei Die Linke fusionierten – mit zwei Parteiflügeln der Realpolitik in den ostdeutschen Bundesländern und der Fundamentalpolitik im Westen. Entsprechende Gräben und Grabenkämpfe im Parteifüge inbegriffen.

Dies zeigt sich am deutlichsten an der Basis. Die Mitgliedschaft rekrutiert sich nicht mehr aus der Arbeiterschaft oder aus den Gewerkschaften, sondern akademische Menschen aus urbanen Milieus bilden zunehmend die Funktionärschicht. Mit ihnen kommen auch neue Themen und eine neue programmatische Ausrichtung hin zu einer postmodernen und ökolibertären Partei. Doch diese Position ist im deutschen Politspektrum bereits besetzt: durch die Grünen. Die ehemalige Fraktionsvorsitzende im Bundestag Sahra Wagenknecht setzte dabei den Kontrapunkt: „Manche glauben, wir müssten auf der grünen

Welle mitschwimmen, um Wählerinnen und Wähler abzubekommen. Das ist zu kurz gedacht. Die Themen, bei denen der Linken Kompetenz zugeschrieben wird, sind der der Arbeitsmarkt und die soziale Frage. Davon haben wir uns leider wegbewegt. Darauf müsste die Linke setzen.“

Die Linke bezieht derzeit zu vielen Themen keinerlei Position oder sendet unterschiedliche Signale. Während ein Teil der Genossinnen und Genossen eine „No Covid“-Politik fordert, beklagen andere die massiven Grundrechtseinschränkungen und bringen sich und die Partei so in die Nähe zu den Corona-Leugnern. Gleiches gilt in der Klimapolitik. Lagerübergreifend ist man sich einig, dass „die Reichen“ alles zahlen sollen, doch was genau und wie bleibt ungenannt. Auch das Wahlprogramm, das am vorvergangenen Wochenende verabschiedet wurde, gibt keine Antworten. Oder verheddert sich in Widersprüchen. Gefordert wird etwa eine Industriestruktur, die „unabhängiger vom Export“ sein soll, bei gleichzeitig massiven Investitionen etwa in die Umweltechnologie, die nun einmal eindeutig exportorientiert ist. Hinsichtlich Europa soll die EU als Institution gestärkt und mit einem Riesenetat sowie weitreichenden Kompetenzen ausgestattet werden, andererseits sollen

viele Entscheidungen wieder den nationalen Parlamenten übertragen werden. Ein Austritt Deutschlands aus der Nato wird nicht länger explizit gefordert, aber jegliche Beteiligung an Auslandseinsätzen des Bündnisses vehement abgelehnt – auch Ausbildungsmissionen oder Stationierungen in EU-Staaten.

Getragen wird eine Partei stets vom Spitzenpersonal. Hier scheint es, als halte allein Spitzenkandidat und Fraktionsvorsitzender im Bundestag Dietmar Bartsch die Linke mit seiner Erfahrung in Parteiarbeit zusammen. Co-Spitzenkandidatin und Parteivorsitzende Janine Wissler sitzt seit 2008 im hessischen Landtag und hat ihre politische Heimat im trotzkistischen, proislamistischen Netzwerk Marx21. Lange lehnte sie eine rot-rot-grüne Koalition ab, bemüht sich nun die Wogen zu glätten. Amira Mohamed Ali, mit Bartsch Fraktionsvorsitzende im Bundestag, ist meistens still und stumm. Die Co-Parteivorsitzende Susanne Hennig-Wellsow, Fraktionsvorsitzende im thüringischen Landtag, brilliert durch eine ungebremste Vorliebe für Fettnäpfe. So werden an der Parteibasis der Linken inzwischen Stimmen laut, die ein Scheitern an der Fünfprozent-Hürde nicht als Tragödie sehen, sondern als Chance begreifen, um wieder zur linken Politik zurückzufinden. ●



Reliure, voitures et procédures

Le *Wort* annonce cette semaine à ses lecteurs son déménagement. La réception quitte Gasperich pour s'installer de l'autre côté du périphérique, à Howald. Son nouvel écrin (photo : sb) a été bâti sur les ruines d'un ancien atelier de reliure transformé après coup en garage pour voitures de collection. En 2016-2017, l'archevêché (le groupe Saint-Paul lui appartenait encore) avait cessé le bail du locataire Art & Revs, société qui gérait le parc automobile de Gerard Lopez. L'entrepreneur hispano-luxembourgeois poursuivait alors le *Wort* en diffamation dans

trois juridictions (Suisse, France et Luxembourg) pour la publication d'un article. La maison d'édition a eu gain de cause et l'entrepreneur a été condamné pour procédure abusive à Paris et les poursuites ont été abandonnées. Les travaux du siège d'Howald ont entre-temps avancé et la rédaction s'installera dans les semaines et mois à venir dans une toute nouvelle *newsroom* sans bureau nominatif. L'imprimerie reste elle pour une durée indéterminée à Gasperich. Le groupe Saint-Paul a été racheté en 2020 par l'éditeur belge Mediahuis. Le bâtiment a été vendu en avril 2021 par le gestionnaire de l'immobilier de l'Église, Lafayette, au fonds d'investissement allemand Catella Real Estate AG. ^{ps0}

Un géant bancaire lâche sa licence

J.P. Morgan est devenue la plus grosse banque du Luxembourg en termes de volume d'actifs, révèle le *Wort* dans son traditionnel Classement des banques publié en fin de semaine passée. Le quotidien de Howald (voir plus haut) ne s'en émeut pas, mais la discrète banque américaine sise au Senningerberg dépasse BCEE, BGL, Société générale et BIL en taille de bilan. 67 milliards d'euros selon le *Wort*, 82 milliards de dollars selon le rapport annuel 2020 publié au registre de commerce. La filiale luxembourgeoise de la banque fondée à New York en 1872 par John Pierpont Morgan (photo prise par Edward Steichen en 1903, licence CC) a consolidé plusieurs activités européennes entre 2017 et 2019. Mais il s'agit, selon nos informations, essentiellement d'actifs enregistrés dans les onze succursales de l'entité luxembourgeoise (dont Amsterdam, Dublin, Londres, Milan, Bruxelles ou encore Francfort). La banque luxembourgeoise réalise notamment les services aux investisseurs institutionnels et de paiement (gestion de liquidité). Mais J.P. Morgan a aussi placé sa gestion de fortune au Luxembourg après le Brexit. Toutes les activités de banque privée européenne (excepté là

Suisse) logent maintenant dans la banque luxembourgeoise suite à une fusion avec la banque anglaise. En 2019, ses avoirs ont augmenté de 32 milliards de dollars (*d'Land*, 18.12.2020). De 26,5 milliards de dollars en 2020. La banque emploie du coup officiellement plus de 1 700 personnes, dont 463 au Luxembourg (fin 2020) et 1 036 à Londres (où les effectifs augmentent).

J.P. Morgan, implantée localement depuis 1973, est une banque majeure. Elle reste pourtant dans l'ombre et n'opère quasiment aucun engagement public, alors qu'elle se développe massivement. Aucun Luxembourgeois ne siège en outre à son conseil d'administration. De quoi sera néanmoins fait son avenir luxembourgeois ? Dans son management report annexé aux comptes 2020, le directeur financier de J.P. Morgan sème le doute. David Fellowes-Freeman écrit que toutes les activités européennes continueront d'être consolidées dans une même banque pan-européenne et poursuit : « The Bank (J.P. Morgan Bank Luxembourg, ndlr) is anticipated to merge into this European bank in 2022 and the business of the Bank will continue under a newly established and authorized Luxembourg branch (succursale, ndlr) of this European bank ». Faut-il s'attendre à l'abandon de la licence bancaire luxembourgeoise comme Pictet l'entreprend (banque originaire d'un pays tiers à l'UE comme J.P. Morgan) avec un départ pour

Francfort ? J.P. Morgan dispose aujourd'hui et deux licences européennes, l'une à Francfort et l'autre à Luxembourg, deux juridictions où la banque est directement supervisée par la Banque centrale européenne (du fait de son volume d'actifs). La rationalisation pose la question de l'abandon d'une des deux. La direction a tranché. Contactée par le *Land*, la banque confirme qu'elle gardera uniquement sa licence bancaire allemande. ^{ps0}



Wait, promotion

Le promoteur immobilier Flavio Becca se lance dans la communication et finance une agence spécialisée, annonce le site d'informations comm' *Adada*. À la baguette : Mathieu Mathelin, un ancien de Maison moderne, groupe de communication et médias qui édite entre autres *Paperjam*. Au registre de commerce, il est associé au conseil d'administration à Davide Cottam (famille Becca) pour piloter des campagnes de communication, créer des sites web et organiser des événements. Parmi les clients, des sociétés

dans lesquelles Flavio Becca a des intérêts, Cobolux (boucherie), Golf de Preisch, Vinissimo ou encore Omega. Le grand patron aime les montres et a financé l'ouverture d'une boutique de la marque rue Philippe II avec un investisseur saoudien actif en Suisse dans les tocantes haut de gamme (Les Ambassadeurs). ^{ps0}

Brique dans le ventre

« Etienne Schneider ajoute LuxTP à son portefeuille ». Cet (excellent) jeu de mots est signé *wort.fr* à l'annonce mardi par le groupe de bâtiment et travaux publics de la nomination de son nouveau président, l'ancien ministre de l'Économie socialiste. LuxTP est une filiale de Besix Immo, un promoteur belge au board duquel Etienne Schneider siège aussi. Parmi ses mandats figurent ArcelorMittal (dont il était le ministre de tutelle) et Sistema, groupe financier du consul honoraire du Luxembourg en Russie (pré-carré des socialistes) Vladimir Evtushenkov. ^{ps0}

Comme Monaco ou la Suisse

Le Luxembourg compte 42 800 millionnaires sur 635 000 habitants. Une personne sur quinze est en mesure d'investir un million de dollars (sans liquider sa résidence principale ou vendre ses tableaux) selon le *World Wealth Report* publié mercredi par Capgemini. Interrogé sur l'existence d'éventuelles juridictions connaissant de

telles proportion de personnes fortunées, le responsable de l'étude répond : « Monaco ou la Suisse ». La fortune des HNWLs luxembourgeois a cru de 8,3 pour cent sur un an, passant de 117 à 127 milliards de dollars. La moyenne mondiale s'établit à 7,6 pour cent. Selon les diagrammes des investissements des personnes fortunées par classe d'actifs présentés lors de la conférence de presse organisée au Sofitel Grand-Ducal, les riches résidents du Luxembourg sont exposés à 22 pour cent à l'immobilier, contre 17,5 pour cent chez les riches belges. Puisqu'en matière d'étude le diable est dans la méthodologie, précisons que le *World Wealth Report* est préparé sur base d'entretiens et sondages réalisés auprès de 2 900 personnes fortunées, avec une centaine de cadres de la gestion de fortune ainsi que via un sondage qui a suscité 350 réponses d'autres professionnels. On retrouve notamment des participants chez BGL, Banque de Luxembourg, Pictet ou Delen, des établissements présents au Grand-Duché. ^{ps0}

L'oncle Sam à la recherche de Frank

Les États-Unis avaient jusqu'au 28 juin pour procéder à la demande d'extradition de l'ancien numéro deux du Srel reconverti dans le renseignement privé, Frank Schneider (photo : sb). Elle a bien été reçue par la chambre d'instruction de la Cour d'appel de Nancy et notifiée à son avocat parisien. Le Luxembourgeois,



Farvel Danske Bank International

Union bancaire privée (UBP) rachète les activités internationales de banque privée de Danske Bank à Luxembourg, ont annoncé ce jeudi les deux établissements. La filiale luxembourgeoise de la banque danoise Danske Bank International s'êteindra ainsi. Les 70 employés seraient repris par UBP à Luxembourg selon les communications diffusées hier. Une soixantaine, selon les informations du *Land*. La transaction génère une plus-value de 250 millions de couronnes danoises (37 millions d'euros). UBP récupère 1 000 clients et amortit ainsi son investissement dans le recrutement du desk scandinave

de la BIL, qu'elle a siphonné l'an dernier. La Scandinavie et ses ressortissants, au fort pouvoir d'achat (d'investissement), sont prisés des banques privées luxembourgeoises. ^{ps0}

Le temps des questions

Georges Canto

Une ribambelle de rapports éclaire sur les enjeux de l'après pandémie en matière de télétravail et de productivité



Le retour ou non au bureau pose la question des besoins immobiliers

À la faveur de la crise sanitaire, le télétravail a connu une accélération sans précédent, touchant même des secteurs où il était très limité et créant une situation difficilement réversible au sortir de la pandémie. Les économistes s'interrogent depuis plusieurs années sur l'impact de cette pratique sur la productivité du travail mais aussi sur ses effets dans d'autres domaines comme l'immobilier. L'étude de référence reste l'article académique, riche de 54 pages, publié en mars 2015 par des chercheurs de l'université de Stanford en Californie (« Does Working from Home Work ? Evidence from a Chinese Experiment »). Elle a été menée sur un échantillon de mille personnes travaillant chez Ctrip, une grande agence de voyages en ligne chinoise (16 000 salariés). Les employés des centres d'appels qui se sont portés volontaires étaient assignés au hasard, soit à travailler à domicile pendant quatre jours par semaine, soit à venir au bureau, pendant une durée de neuf mois.

Le travail à domicile a entraîné une augmentation de treize pour cent de la productivité, à hauteur de 70 pour cent comme conséquence d'une diminution des pauses et des jours d'arrêt-maladie et de trente pour cent en raison d'un plus grand nombre d'appels traités par minute, permis par un environnement de travail plus silencieux et plus pratique. Les travailleurs à domicile ont également signalé une amélioration de la satisfaction

au travail et leur turnover a été réduit de moitié. En raison du succès de l'expérience, Ctrip a élargi l'option à l'ensemble de l'entreprise : la moitié des employés ont choisi le travail à domicile, et leur productivité a alors augmenté de 22 pour cent !

En juillet 2016 le cabinet français de ressources humaines Kronos est arrivé à un résultat identique, 22 pour cent étant « le gain moyen en productivité en télétravail grâce à une réduction de l'absentéisme, à une meilleure efficacité et à des gains de temps ». En mars 2021, un an après le début de la pandémie et la généralisation du télétravail, l'institut Sapiens, un *think tank* français, parvenait à une estimation de plus 23 pour cent en productivité, pour des raisons multiples. Parmi elles, la réduction des « distractions et perturbations » telles que les pauses-café, les déjeuners à rallonge ou le bruit. Les économies de temps de trajet domicile-bureau n'ont pas seulement été « investies » en heures de travail supplémentaires : elles ont permis aux salariés de dormir un peu plus, donc d'être en meilleure forme et d'avoir davantage de vie de famille. Autres éléments positifs : le travail à distance permettrait d'augmenter la motivation et la responsabilisation des salariés tout en résolvant « les nombreux dysfonctionnements managériaux », souvent sources de conflits ou d'absentéisme.

Mais d'autres études récentes sont venues doubler l'enthousiasme des salariés et des em-

ployeurs. C'est notamment le cas de celle publiée en mai 2021 par l'université de Chicago à laquelle des magazines comme *The Economist* au Royaume-Uni et *Challenges* en France ont donné un large écho. Comme celle de Stanford, l'étude « Work from Home & Productivity : Evidence from Personnel & Analytics Data on IT Professionals » a porté sur une entreprise asiatique (dans la technologie cette fois), mais avec un échantillon beaucoup plus grand, plus de 10 000 salariés ayant été observés. Le premier constat est plutôt positif : les salariés restés chez eux ont travaillé, en termes de temps, trente pour cent de plus qu'en présentiel avant la pandémie. Mais ces heures additionnelles ne se sont pas révélées très productives, tout au contraire. Les auteurs distinguent en effet deux catégories d'heures. Celles de « concentration » qui correspondent à un travail effectif, et celles de « collaboration » qui mesurent le temps passé en réunions diverses.

Les calculs montrent que, conformément aux travaux déjà connus, la productivité a effectivement augmenté pendant les « heures de concentration ». Mais celles-ci ont diminué, par rapport à ce qu'elles étaient en présentiel, au profit des « heures de collaboration » peu efficaces, qui ont absorbé presque tout le temps supplémentaire. Au final « la production n'a pas changé de manière significative », ce qui fait que la productivité horaire -prenant en compte

la totalité du temps de travail- a diminué de vingt pour cent ! L'augmentation du nombre de réunions s'expliquerait par la difficulté à organiser et à coordonner le travail d'équipe quand les gens sont géographiquement dispersés. Paradoxalement les « réunions inutiles et chronophages qui nuisent à la productivité » dénoncées en présentiel (selon l'étude Sapiens) se sont retrouvées, avec le même résultat, en télétravail. Les auteurs estiment que le simple fait de les limiter aurait un effet très positif sur la productivité.

De plus ils considèrent que, contrairement aux centres d'appel étudiés par Stanford en 2015, où les tâches étaient simples et faciles à transposer du présentiel au télétravail, les fonctions qu'ils ont observées étaient plus variées et plus complexes, avec un processus d'adaptation au télétravail plus difficile et plus long à mener. L'étude de Chicago ayant été interrompue en août 2020, il est vraisemblable les salariés concernés ont pu mieux s'organiser depuis. Une confirmation a été apportée par d'autres observations, comme celle menée au sein d'un institut de recherche japonais qui a basculé subitement en télétravail en mars 2020. La productivité aurait alors baissé d'environ quarante pour cent par manque de préparation, inadéquation des moyens techniques, absence d'échanges entre collègues et inadéquation du lieu de télétravail, notamment à cause de la présence de jeunes enfants.

viron cinquante pour cent de la durée travaillée) la productivité augmente mais elle décroît ensuite fortement. Ces études, malgré leurs limites (elles sont souvent conduites dans un seul pays ou dans des secteurs peu représentatifs), apportent de l'eau au moulin des employeurs qui souhaitent revenir, au moins en partie, sur le télétravail.

Le secteur bancaire, qui s'est pourtant révélé un terrain d'élection pour le télétravail, sans dommages apparents, est à la pointe du mouvement. Les établissements européens organisent un retour progressif au bureau (en France par exemple, ils s'attendent à une présence des employés sur site de deux à trois jours par semaine). Aux Etats-Unis, où les grandes banques n'ont jamais été très favorables au travail à distance, jugé peu compatible avec les enjeux de l'activité et la culture d'entreprise, on est plus direct. « Si vous pouvez aller au restaurant à New York, vous pouvez aussi retourner au bureau. Nous avons besoin que vous reveniez », déclarait récemment James Gorman, le patron de Morgan Stanley, dont les bureaux ne seront cependant accessibles, à partir du 12 juillet, qu'aux seules personnes vaccinées, une mesure qui s'appliquera aux salariés comme aux clients.

Certains salariés ne demandent qu'à retrouver un environnement de travail « normal ». Ils ont pu éprouver les inconvénients du télétravail sur le plan personnel (risque de solitude, d'addiction aux écrans, de stress voire de troubles psychiques) et au niveau professionnel : l'étude de 2015 avait déjà montré que malgré une performance supérieure ils avaient moins de chances d'être promus. C'est pourquoi un de ses principaux auteurs, Nicholas Bloom, un professeur de Stanford souvent présenté comme le « gourou académique du télétravail », a déclaré être « un grand partisan du télétravail, mais deux ou trois jours par semaine, pas à temps plein ». C'est probablement l'opinion dominante aujourd'hui. ●

Emplois de bureaux

La pénétration du télétravail est très variable selon les secteurs. Elle est très importante (65 à 80 pour cent) dans le secteur de l'information et de la communication, élevé (50 à 65 pour cent) dans la banque et les assurances, mais culmine à quinze pour cent dans les transports en étant marginale (moins de cinq pour cent) dans l'hôtellerie-restauration. Selon une étude menée par *The Economist*, la part des emplois ne pouvant pas être effectués à distance en Europe allait de 56 pour cent (Royaume-Uni) à 69 pour cent (Italie), l'Allemagne et la France se situant à un niveau intermédiaire (respectivement 63 et 62 pour cent). Le télétravail concerne surtout les emplois de bureaux, quel que soit leur niveau. Son maintien à un niveau bien plus élevé qu'avant la crise sanitaire pourrait entraîner des transformations importantes sur l'immobilier d'entreprise. « La demande d'espaces de bureau dans des centres urbains très denses et dont les prix au mètre carré sont déjà très élevés devrait baisser en entraînant une baisse de ces prix, infléchissant une tendance observée depuis les années 1980 », selon une étude publiée en France en janvier 2021.

Mais la baisse de la demande de bureaux à l'issue de la crise n'est pas certaine : une étude américaine menée auprès d'un panel de dirigeants a montré que le recours au télétravail pourrait être contrebalancé par une augmentation de l'activité des entreprises « survivantes » à la sortie de la crise. Une perspective optimiste qui ne semble pas se rencontrer ailleurs, notamment en Europe où les investisseurs en immobilier d'entreprise se détournent des surfaces commerciales et de bureaux au profit des entrepôts. ● gc

Ces études, malgré leurs limites, apportent de l'eau au moulin des employeurs qui souhaitent revenir sur le télétravail

Dans l'étude « Télétravail : quels effets sur la productivité ? » publiée par la Banque de France le 4 juin 2021, les économistes Antonin Bergeaud et Gilbert Cette dessinent une « courbe des rendements décroissants » de la productivité en fonction de l'importance du télétravail. Ils montrent que jusqu'à un certain point (en-



La banque
des entrepreneurs

depuis 1856



Bon temps ou mauvais temps, la BIL est à vos côtés depuis 1856 et propose des solutions adaptées à chaque étape du cycle de votre entreprise. Découvrez-les sur www.bil.com/entreprises ou contactez directement votre Responsable de relation BIL.

Ma cité va craquer

Pierre Sorlut

Les avocats s’unissent autour de leur confrère, le respecté André Lutgen, poursuivi pour intimidation et outrage envers un magistrat. La tension à l’audience fait craindre une fracture entre le barreau et la magistrature

« Veuillez calmer votre confrère, madame la bâtonnière », exhorte le président de la septième chambre correctionnelle mardi après-midi en prologue du procès d’André Lutgen. Stéphane Maas peine à recadrer l’audience composée d’avocats venus en nombre soutenir leur pair, poursuivi pour intimidation et outrage envers un magistrat, dans une procédure que les supporters de Lutgen perçoivent comme « une attaque frontale contre l’indépendance de la profession dans son ensemble », selon les termes repris dans l’email de l’association luxembourgeoise des avocats pénalistes, qui avait battu le rappel. La salle est farcie de robes noires, de rabats blancs et d’épitoges. Au moment où le juge Maas contraint l’assemblée à s’asseoir, pour beaucoup à même le sol, afin de respecter les règles de distanciation en vigueur, seul un homme se dresse. Vêtu en « civil » et bientôt attendu à la barre pour témoigner, il s’agit du juge d’instruction Filipe Rodrigues sinon victime de l’intimidation outragante, destinataire des emails d’André Lutgen qui ont mis le feu aux poudres. On reviendra sur le fond du dossier. Pour l’heure, la bâtonnière Valérie Dupong prie Gaston Vogel d’obtempérer après qu’il a vociféré : « Non je ne porterai pas de masque. Non, je ne porterai pas de masque. » Une place s’est libérée aux premiers rangs. « Je vais me mettre près de vous », menace le truculent avocat. Stéphane Maas s’en amuse pour ne pas envenimer la situation. Gaston Vogel met un masque. On a frôlé l’implosion.

Gaston Vogel vocifère.

La bâtonnière le tempère.

La grande salle du tribunal a failli imploser

La présidente de l’ordre explique alors au micro « la forte délé-gation » d’avocats. « Ce procès contre un avocat prévenu dans l’exercice de sa profession inquiète particulièrement le barreau dans la mesure où aucune infraction n’a été retenue d’un point de vue déontologique à l’encontre de notre confrère », explique-t-elle. Valérie Dupong précise en outre qu’il lui tient à cœur que perdurent « les excellentes relations entre le barreau et la magistrature », menacées par la tension qui règne dans la grande salle du tribunal, réservée pour les audiences médiatisées. Ce lundi, tous les organes de presse ont dépêché un journaliste. De même, le soutien des avocats est tel que la quarantaine qui a pu rester a sacrifié une après-midi entière pour le procès. Outre le triumvirat du bâtonnat (François Kremer, Valérie Dupong, Pit Reckinger), des éminences de la profession observent (on n’en citera pas pour ne pas froisser d’égo par omission, mais elles sont là.). Ce procès fratricide n’aurait pas dû se tenir selon plusieurs observateurs et pour plusieurs raisons selon la place qu’ils occupent : innocence de la démarche de l’avocat, surexposition du juge d’instruction, fragilisation de l’appareil judiciaire, médiatisation et exacerbation nocives d’un désaccord entre deux maillons essentiels.

Les premiers échanges entre le tribunal et le prévenu menacent d’achopper. La malice de l’avocat de 73 ans, qui a exercé quinze ans en tant que juge d’instruction, peut être perçue comme de l’insolence. À la traditionnelle question de savoir si l’inculpé comprend sa présence devant le juge, André Lutgen répond par la négative :

« Peut-être que le procureur peut m’expliquer ». Le président de la chambre Stéphane Maas, qui a lui aussi quitté l’instruction, laisse entrevoir sa nervosité. Invité à prêter serment, le témoin Filipe Rodrigues précise qu’il va se constituer partie civile et qu’il ne veut pas parjurer. Surprise générale. L’audience est suspendue avant même qu’elle ne commence vraiment. Dans le brouhaha, Alain Steichen peste: « C’est un vaudeville ».

L’audience reprend. Filipe Rodrigues se constituera partie civile et demandera des dommages à l’issue de son témoignage. On entre dans le fond du dossier. Lundi 27 mai 2019, un accident mortel survient au laminoir de Differdange de la société ArcelorMittal dont André Lutgen est l’avocat. Le juge d’instruction en charge, Filipe Rodrigues, ordonne l’apposition de scellés sur le disjoncteur principal et sur l’armoire électrique sur laquelle l’ouvrier s’est électrocuté. Il ordonne en outre une expertise pour déterminer les circonstances de l’accident. Mais les scellés sur le disjoncteur interrompent le courant électrique nécessaire à la bonne fonction du pont roulant sur lequel est acheminée la production du site. Selon la défense d’André Lutgen (François Prum, Maximilien Lehnen), la production est alimentée à quarante pour cent de son volume normal les 28 et 29 mai, mais à partir du 30, jeudi de l’ascension, « il devenait impossible d’évacuer les produits d’acier de l’usine ». L’arrêt de l’usine de Differdange aurait impliqué l’arrêt d’une partie de l’activité de Belval, en aval. 200 salariés auraient été placés en chômage technique et le préjudice économique aurait pu s’élever autour de vingt millions d’euros, selon la défense. Celle-ci souligne en outre que la mise en sommeil du disjoncteur principal était inutile car l’armoire électrique adjacente sur laquelle l’accident avait eu lieu dépendait d’un autre circuit. Informé par le policier que l’expert ne pourrait se déplacer que la semaine suivante, André Lutgen a jugé (il prétend pour ne pas avoir à porter la responsabilité de l’inaction) opportun d’attirer l’attention du juge d’instruction sur ce fait. Dans un premier fax envoyé le 28 mai à 17 heures, il le prie « respectueusement » d’accorder la mainlevée des scellés sur le disjoncteur principal « pour éviter qu’une catastrophe économique s’ajoute au drame humain ». Sans réponse, et alors qu’il sait le magistrat de permanence, l’avocat réitère le lendemain à 8 heures. L’urgence est « absolue » ou encore « je vous demanderai de bien vouloir me tenir au courant jusqu’à midi ». Le juge d’instruction répond à 9h30 de manière succincte : « Je vous informerai de la levée des scellés dès que l’expert n’en aura plus besoin ». Celui-ci passe sur les lieux le jour-même. ArcelorMittal prévient un collaborateur d’André Lutgen, Mickael Mosconi, qui se rend sur place et qu’on informe vite que les scellés problématiques ne sont plus nécessaires, mais qu’il revient au juge d’instruction d’ordonner leur levée.

Voyant poindre le pont de l’ascension et le risque de ne pas lever les scellés avant le passage de l’expert, André Lutgen suit la procédure et demande une restitution des biens saisis. Mais pour s’assurer que le disjoncteur soit remis en état de marche dans la journée, l’avocat tente de joindre le juge à son bureau par téléphone. Sans succès. Il envoie alors deux emails qui ont été l’objet des débats et de la qualification pénale. Dans le premier envoyé peu après 15 heures, l’avocat prend acte du passage de l’expert, de ses conclusions quant à la possibilité de lever les scellés, mais aussi de sa soumission à la décision du juge d’instruction. « Aussi je vous demanderai de bien vouloir me faire savoir dans la demi-heure que ces scellés seront levés. Il ne s’agit d’aucune manière de faire une obstruction généralement quelconque à la justice, il faut simplement qu’une entreprise luxembourgeoise puisse continuer à travailler, toutes les constatations nécessaires à la découverte de la vérité ayant par ailleurs été faites ». Faute de retour à temps, l’avocat tente à nouveau de joindre le juge d’instruction par téléphone. Sans succès. André Lutgen envoie alors vers 16h30 (toujours le mercredi) le deuxième email problématique. Il s’adresse aux ministres de l’Économie et de la Justice, Etienne Schneider et Félix Braz. En copie : le procureur général, Martine Solovieff. L’avocat invite les destinataires à considérer l’email envoyé précédemment et complète notamment : « Ce n’est pas la première fois que j’ai un incident avec lui. Inutile de préciser que tout ceci est inacceptable. »

Le juge d’instruction n’apprendra l’existence de cet email que le lendemain matin quand Martine Solovieff s’inquiètera de savoir auprès de lui s’il avait bien répondu à l’avocat. Filipe Rodrigues a entretemps levé les scellés. André Lutgen l’a découvert par ArcelorMittal. Le jeudi de l’ascension, le procureur général reproche dans un email à l’avocat d’avoir tenté d’immiscer le pouvoir exécutif dans une instruction judiciaire. L’avocat Lutgen lui répond le lundi 3 juin par courrier électronique (et à l’audience mardi, car Martine Solovieff est citée comme témoin) qu’il s’agissait de paver la voie dans l’hypothèse d’un recours en responsabilité contre l’État pour indemniser sa mandante, « une fois que j’aurais pu constater que le maintien du scellé n’aurait aucune raison d’être, sauf l’incurie des intervenants ».

Last man standing, le juge Filipe Rodrigues



Derrière André Lutgen, la bâtonnière et le vice-bâtonnier



Gaston Vogel devant la caméra filmant la sortie d’audience



Les termes des trois emails déplaient au juge d’instruction qui les signale dès le 5 juin au procureur d’État. Une enquête vise André Lutgen. L’avocat en informe dûment son ordre qui le blanchit sur toute la ligne. Rien ne contrevient à la déontologie. Après moult procédures, la chambre du conseil de la Cour d’appel renvoie l’inculpé devant le tribunal correctionnel.

Mais devant le juge mardi, Filipe Rodrigues fait figure d’accusé. Le magistrat, habillé (on l’a dit) en civil, répète qu’il ne communique pas sur une instruction en cours avec un avocat des parties. Les débats basculent sur le fond dans une grande nervosité. Stéphane Maas s’intéresse particulièrement à la rapidité du juge pour lever les scellés. Celui-ci répète qu’il n’a pas à répondre à un avocat alors qu’il a énormément de travail dans le cadre de sa permanence. « Ce n’est pas la question », s’énervé Stéphane Maas au point que les enceintes saturent. « Ech war diligent. Punkt », conclut le témoin. Filipe Rodrigues conteste en vouloir à André Lutgen. « Je n’ai pas connu d’incidents avec lui, mais lui en a eu avec moi ». Dorénavant, il en veut à l’avocat d’avoir pris contact avec le procureur général. « Il dénigre ma façon de travailler auprès des gens qui décident de ma carrière », explique le juge d’instruction qui s’interroge devant la virulence du tribunal au sujet des incidents détaillés par André Lutgen et commentés par le président de chambre : « Est-ce moi le prévenu ? », demande Filipe Rodrigues. André Lutgen prend l’audience à partie, de nombreux avocats présents aurait maille à partir avec ledit juge.

Jeudi matin. Les avocats, supporters ou curieux, sont venus moins nombreux. L’avocat du juge d’instruction, Daniel Cra-

vatte, entreprend la plaidoirie à laquelle il a dorénavant droit en tant que partie civile. « J’ai été choqué par ce brouhaha généré par tous ces avocats présents et qui n’étaient pas partie au procès. Mais j’ai été particulièrement choqué par l’audition du témoin, comme si nous nous trouvions dans un règlement de comptes », énonce l’inscrit au barreau de Diekirch. « Zeuge im Kreuzfeuer », titre le *Wort* dans son édition de mercredi. L’avocat utilise la couverture médiatique pour plaider un traitement injuste et exprime des « doutes profonds sur l’impartialité du tribunal ». Stéphane Maas a clairement baissé d’un ton ce jeu-di. Daniel Cravatte revient ensuite sur les faits et le travail « en toute impartialité » accompli par son mandant. Il rappelle que Filipe Rodrigues n’a pas porté plainte et les chambres du conseil (en deux instances) ont renvoyé l’avocat devant le tribunal correctionnel. Mais la composition de celui-ci, présidé par un ancien collègue de Filipe Rodrigues, ne convient plus à l’intéressé.

Une fois la plaidoirie de son avocat achevée, le juge d’instruction se lève et se dirige vers le bureau du président du tribunal d’arrondissement, Pierre Calmes, pour récuser son juge, Stéphane Maas. Un acte rarissime à ce stade de la procédure. L’audience est suspendue 45 minutes. Les juges reviennent. L’audience reprend. Le président Stéphane Maas relève qu’un acte de récusation a été déposé. Le procureur annonce devoir rédiger des conclusions sur les motivations pour que le président du tribunal statue sur la recevabilité de la requête. Le président Maas prendra ensuite position sur une recomposition du tribunal ou sur la poursuite des débats. L’avocat d’André Lutgen, François Prum crie au « scandale » et à la « faillite du système judiciaire ». Sa cité est en passe de craquer. ●

DIE KLEINE ZEITZEUGIN

Im Zug mit Kindern

Michèle Thoma

So eine Zugfahrt ist doch was Schönes, draußen eine Landschaft, die sich bewegt, auf nicht beängstigend übertriebene Art, immer noch das kindische Vergnügen. Ein Buch auf dem Schoß wie die Aussterbenden, oder der Laptop aufgeklappt, wie die relativ neuen Menschen, ab und zu winkt Mensch einen dienstbaren Geist heran, der einen Pappbecher bringt mit sogar was drin, und nach Stunden des Einsiedelns steht Einzellerin auf und ist an einem so genannten Ziel. Vorausgesetzt natürlich, es fallen nicht gerade alle Klimaanlage aus, das Gefährt ist nicht allzu gebrechlich und es ist nicht gerade Wochen- oder Ferienanfang beziehungsweise -ende.

Das sind solche Störenfriedas. Sie dringen in die Aura der abgekapselten Neu-Menschen ein

Vorausgesetzt, man ist nicht in Begleitung so genannter Kinder. Kind, weiß noch jemand, was wer das ist? Das sind so Kleine, werden gern übersehen oder mit hysterischer Begeisterung überschüttet, von oben, um sich schnell wieder abzuwenden, dem Wichtigen zu. Sich selber. Hoffentlich ist meine Nächste kein Kind. Noch schlimmer, mein Nächster.

Das sind solche Störenfriedas. Die dringen in die Aura der abgeschirmten und abgekapselten Neu-Menschen ein, die Hochsensible sind. Die haben schließlich ihre Aura gebucht! Da war nicht die Rede von solchen Wesen, die ihr Unwesen treiben, es gab keine Warnung! Dass der *Space* nicht *safe* ist. Dass solche eindringen können, mit einem Laut, der laut ist. Diese Bewegungen. So unentwegt. Man kann sie nicht mal mit Handbewegungen verscheuchen wie Insekten, die es ja, seufzschluchz, kaum noch gibt.

Man kann sie nicht mal abstellen. Wenn auch abstellen. In den Zügen gibt es ja Ewige-Ruhe-Abteile, die ihren Transport in gespenstischer Stille

absolvieren. Aber davon gibt es viel zu wenige für das immer größer werdende Ruhebedürfnis! Im ganzen großen ICE gibt es auch nur ein einziges, ewig ausgebuchtes Kindergetto, einen einfalllosen Kinderabstellraum mit dem Furcht erregenden Etikett „Familie“. Wer Pech hat, landet gar in der Nähe der knapp bemessenen Familienzone. Die ist mitten unter uns!

Darüber kann Leidgeprüfte dann lautstark per Handy wehklagen. Diese Leidgeprüften haben nämlich zu tun. Das mobile *Home Office* immer dabei, die Klapplade angestarrt, als stünde die Doktorarbeit vor dem letzten Schliff. Anweisungen werden ins Handy gebrüllt, großartige Geschäftsabschlüsse werden getätigt. Jaja, wir liefern die Mikrowellen, sofort! Das junge, gestresste Präkariat im Dauereinsatz, empathisiert Letzte Alte kurz inmitten der Empathielosen.

Die, die da auf langen Strecken unterwegs sind, sind vor allem *Thirtysonethings*. Auf zwei Tagereisen durch Deutschland kaum Alte in Sicht, die einst von Bekinderten gefürchteten Grauschöpfe vielleicht coronabedingt weg. Die Jungen solo oder sola. Starren über ihrer Maske vor sich hin, geradeaus, auf ihren Bildschirm, niemand schaut niemanden an und auch sonst nicht viel, während der Zug durch den deutschen Bilderbuchwald schleicht. Nur diese Ausgeburten der Erde werden großzügig mit

dem bösen Blick bedacht. Dem Killerinnenblick, gern geht er von jungen Frauen aus, und gern trifft er andere junge Frauen, die Urheberinnen des Schreckens, einst Mütter genannt. So etwas, wie heißt das wieder?, trägt frau einfach nicht mehr. Wie archaisch unsolidarisch unemanzipiert ist so was!

Vielleicht sind sie coronageschädigt?, grübelt Großmutter. Und erzählt von ferner Zeit. Als sie kreuz und quer mit einer Kinderschar durch Europa reiste. Als es noch Abteile gab. Richtige, mit wolkigen Fenstern, die man runterkurbelte, mit verschlissenen Sitzen, die man auszog, um sich häuslich niederzulassen. Um zu schlafen. Gänge, die die Größeren erkundeten. Ein bisschen roch es immer. Plötzlich saß ein Kind im Gepäcknetz! Wenn es wirklich kritisch wurde, wurden Pampers gewechselt. Wer diese Prüfung bestand, war ein Reisegefährte.

Sie erzählt von Reisen, die anstrengend, aber nicht vernichtend waren, von Nächten, sogar mit Schlaf. Es wurde geraucht und geredet, miteinander. Menschen erzählten ihr Leben und verschwanden aus dem Leben der Weiterfahrenden. Die Abenteuer des französischen Fremdenlegionärs. Die kurdische Großfamilie, die Speis und Trank mit ihnen teilte. Zugfahren war Geschichtensammeln.

Kein Transport Wachkomatöser. ●



Kinder mögen Züge

CHRONIQUES DE L'URGENCE

La bataille de l'attribution

Jean Lasar

Cette décennie sera celle de tous les records météorologiques, s'accordent à dire les scientifiques qui étudient le climat terrestre. Les phénomènes extrêmes sont appelés à se multiplier et à devenir, a minima, un lancinant bruit de fond des flux informationnels, mais plus vraisemblablement la matière régulière des gros titres. Déluges, sécheresses, vents violents et leurs corollaires comme inondations, glissements de terrains ou essais de sauterelles, font et referont la une. Pourtant, ces nouvelles sont la plupart du temps présentées comme autant d'événements isolés, inattendus et exceptionnels peut-être, mais relevant implicitement des « forces de la nature » réputées incontrôlables.

Il peut sembler fastidieux et contre-productif aux journalistes dévoquer systématiquement la cause ultime de ces événements extrêmes, à savoir le changement climatique causé par les émissions d'origine humaine de gaz à effet de serre. C'est le fameux enjeu de l'attribution, qui se conjugue sur les plans scientifique et médiatique.

Les climatologues sont nombreux désormais à avoir reconnu le besoin de mettre rapidement à disposition de l'opinion publique des éléments clairs et fiables sur le lien, lorsqu'il peut être établi, entre les différentes catastrophes qui s'abattent sur nous et le réchauffement. Quelque 160 d'entre eux se sont regroupés au sein du Climate Science Rapid Res-

ponse Team (*climaterapidresponse.org*), qui met en rapport des scientifiques spécialisés avec des journalistes qui souhaitent obtenir dans le feu de l'action un avis d'expert. Quatre « matchmakers » de ce réseau, eux-mêmes climatologues, interviennent « immédiatement » pour mettre en relation les médias avec leurs collègues disposant de « l'expertise la plus appropriée ». Une autre association, l'American Society for the Advancement of Science (AAAS), a elle aussi mis en place un dispositif (*sciline.org*) permettant de répondre rapidement aux sollicitations des journalistes sur les questions d'attribution.

La majorité des véhicules d'information occultent jour après jour les conséquences très réelles de notre insistance à continuer de brûler des combustibles fossiles

Ce dispositif est relayé, côté réseaux sociaux, par la plateforme *EndClimateSilence.org*, animée par l'activiste Genevieve Gunther, qui s'efforce d'intervenir chaque fois que des médias choisissent de ne pas mentionner l'origine climatique des désastres dont ils rendent compte.

Sur son site, Gunther mentionne l'exemple très parlant des feux de forêts qui ont dévasté de vastes pans des États australiens Nouvelles-Galles du Sud et Victoria en décembre 2019. Ceux-ci ont causé la mort d'au moins 33 personnes, dont quatre pompiers, et ont détruit plus de 110 000 kilomètres carrés de cambrousses, forêts et parcs, avec la disparition estimée d'un milliard d'animaux.

Or, sur 95 reportages télévisés consacrés aux États-Unis à cette catastrophe majeure, deux seulement ont mentionné leur cause. En Europe, la performance des médias n'est guère meilleure. En d'autres termes, la majorité des véhicules d'information occultent jour après jour les conséquences très réelles de notre insistance à continuer de brûler des combustibles fossiles. Il peut sembler répétitif de mentionner, à chaque fois, l'enchaînement des causes qui débouchent sur ces cataclysmes. En réalité, ce « silence climatique », comme l'appelle Gunther, relève purement et simplement du déni. ●

ZU GAST

Chancengleichheit

Die Grundschule zu organisieren ist für die die kommunalen Verwaltungen Jahr für Jahr ein regelrechter Kraftakt. Kommen in diesem oder jenem Wohnviertel neue Klassen hinzu? Werden sich genug qualifizierte Lehrer finden? Kann das neue Schulgebäude, das für den Schulbeginn fest eingeplant wurde, überhaupt rechtzeitig fertiggestellt werden?

Die Bemühungen der kommunalen Bediensteten und der Lehrerschaft, möglichst gute Bedingungen für die Schüler zu schaffen, werden oft dadurch zurückgeworfen, dass die Uhren auf Regierungsebene anders ticken und die tatsächlichen Bedürfnisse der Schulorganisation auf kommunaler Ebene, sofern sie überhaupt erkannt, beziehungsweise zur Kenntnis genommen werden, weitgehend ignoriert werden.

Das hat dazu geführt, dass es einen chronischen Mangel an gut ausgebildeten Lehrern gibt und die Zahl der vom Erziehungsministerium bewilligten Kontingent-Stunden seit Jahren zurückgeht. Was zur Folge hat, dass die durchschnittliche Schülerzahl pro Klasse nicht wesentlich gesenkt werden kann.

Das ist Teil der vorherrschenden Sparideologie, die von der Regierung, zwar nicht der Aufrüstung der Armee, so doch dem Erziehungsbereich verordnet wird, wie das immer schon unter CSV-Regierungen der Fall war.

Hinzu kommt, dass die Lehrer inzwischen mit bürokratischen Arbeiten überhäuft sind, während die Schüler mit Tablets beschenkt werden, so als mache die Digitalisierung das Schulwesen automatisch leistungsfähiger und führe dazu, dass die Schüler schneller und besser lesen und schreiben lernen.

Viele Lehrer sind inzwischen zu der Schlussfolgerung gekommen, dass das Gegenteil der Fall ist. Tatsächlich kaschiert das „digitale Klassenzimmer“, das der neoliberale Erziehungsminister als Vorzeigeprojekt propagiert, die vorherrschenden Defizite lediglich und

trägt dazu bei, dass sich die Ungleichheiten weiter verschärfen. Einzige Gewinner sind die US-Konzerne Apple und Microsoft, die sich an dem Verkauf von Tablets und Software dumm und dämlich verdienen.

Die öffentliche Grundschule in Luxemburg entwickelt sich seit Jahren immer weiter weg von einer „Schule der Chancengleichheit“ und wird ihrem Anspruch, den sozialen Ungleichheiten in der bestehenden Klassengesellschaft zumindest entgegenzuwirken, nicht gerecht. Sie trägt damit indirekt dazu bei, dass Bildung ein Privileg für die Kinder der Besserverdienenden und akademisch gebildeter Eltern bleibt. Auf der Strecke bleiben dann oft die Kinder aus einkommensschwachen Arbeiterfamilien.

Damit sich das ändert, ist es erfordert, dass deutlich mehr Gelder in die öffentliche Schule fließen, in die Infrastrukturen und in die Ausbildung von Lehrern und Erziehern, so dass die Zahl der Schüler in den Klassen gesenkt und mehr Zeit aufgewendet werden kann, um schwächeren Schülern zu helfen. Das heißt auch, dass das Unterrichtsstunden-Kontingent deutlich aufgestockt werden muss.

Ali Ruckert ist Präsident der Kommunistischen Partei Luxemburgs

In diesem Sinn setzt sich die KPL dafür ein, dass das Bildungsbudget um mindestens 30 Prozent erhöht und die Zahl der ausgebildeten Lehrer und Erzieher in der Grundschule deutlich angehoben wird, die Klasseneffektive radikal gesenkt, die Hausaufgabenhilfen verallgemeinert werden und das gesamte Schulmaterial kostenfrei zur Verfügung gestellt wird. ● Ali Ruckert

D'GEDICHT VUN DER WOCH



De Pirat beim Trach

Jacques Drescher

Et ass en décke Téinert;
Am Fong just e Produkt.
En huet sech seng Piraten
An Däitschland ofgekuckt.

E fëschet am dréiwe Waasser
Fir d'Leit um Béierdësch.
En ass e bëssen anti,
Mee glat ewéi e Fësch.

't ass d'Press, déi hie gepusht huet,
Déi hien elo erfreet,
A wann e Punkte sammelt,
Da gëtt och dat gestreet.

Seng Wierder si ganz eidel;
E mault fir d'Galerie.
D'blann Sau fënnit och eng Eechel –
Dank Meenungsindustrie.

La lutte des sans-papiers exploité.e.s

Olivier Mukuna

En séjour irrégulier, une jeune afro-brésilienne a déposé plainte contre son patron pour violences, harcèlement et attouchements sexuels. Mais elle se retrouve menacée d’expulsion en sortant du commissariat

« Les règles de l’UE protègent les droits des travailleurs à obtenir justice. Les pays de l’UE doivent intensifier leurs efforts pour protéger les migrants en situation irrégulière contre l’exploitation par le travail, indemniser les victimes et garantir que les employeurs paient tous les salaires dus, surtout maintenant pendant la pandémie. » Cette recommandation est signée Michael O’Flaherty, directeur de l’Agence européenne des droits fondamentaux (Fra) dans son dernier rapport. Elle vise directement une affaire révélée, jeudi dernier, au Grand-Duché, celle d’Éléonore (prénom d’emprunt). Sans-papiers, cette jeune afro-brésilienne a décidé de déposer plainte contre son employeur, qu’elle accuse de lui avoir fait subir de nombreux abus. De l’exploitation à la violence verbale et physique, en passant par le harcèlement et des attouchements sexuels. Éléonore ne s’est pas rendue seule au commissariat. Elle était accompagnée de Jessica Lopes, assistante sociale au Guichet Info-Migrants de l’Asti.

Les personnes qui déposent plainte à la police, pour des faits de violences et exploitation, devraient bénéficier d’une protection selon les associations

Sortir de l’ombre « Éléonore est venue plusieurs fois chez nous chercher des bons alimentaires », nous explique Jessica Lopes. Pour rappel, depuis avril 2020, l’Asti a mis en place un programme d’aide alimentaire pour les personnes en situation de séjour irrégulier. Car depuis la crise sanitaire, la plupart des sans-papiers ont perdu leur travail précaire dans l’Horeca. D’un jour à l’autre, ils se sont retrouvés sans revenus. L’Asti a été l’un des rares lieux où ces personnes ont trouvé un minimum de solidarité tout en étant exclues de l’aide sociale.

« Un jour, je m’aperçois qu’elle a l’air triste. Je lui demande comment elle va ? », enchaîne l’assistante sociale de l’Asti. « Là, Éléonore me dévoile qu’elle travaille dans un café, situé à Rumelange, où elle est très mal rémunérée. Et cela faisait plus d’un mois qu’elle n’avait pas été payée. Elle me décrit qu’elle est exploitée (non-respect des règles du code du travail, temps de repos hebdomadaires inexistant, etc.) Son employeur prolongeait ses abus de pouvoir en lui faisant des remarques déplacées, en se livrant à du harcèlement et des attouchements sexuels. Devant son refus d’être maltraitée, l’employeur lui a répondu : ‘Les Brésiliennes, c’est quand même toutes des prostituées.’ » Aussi effroyable soit-il, le récit d’Éléonore n’a pas surpris Jessica Lopes. « Je n’ai pas été étonnée parce que, à l’Asti, nous voyons que ce genre d’abus concernant les personnes en séjour irrégulier, c’est, hélas, la norme... », regrette l’assistante sociale. « Vous savez, il y a deux types d’employeurs qui engagent des sans-papiers. Celui qui veut vraiment aider la personne et cherchera même à la faire régulariser. C’est une petite minorité. Et puis, la

grande majorité, ces employeurs qui cherchent de la main d’œuvre pas cher et qui - du fait de son statut irrégulier - ne se plaindra jamais. »

Pour la question des salaires retenus par son employeur, Jessica conseille à Éléonore de s’adresser à un syndicat. Pour les violences et le harcèlement sexuel, elle lui propose de prendre le risque de déposer une plainte à la police. « Et là, elle m’a surpris », se souvient l’employée de l’Asti, habituée, dans son travail, au fait que les migrants choisissent d’éviter tout contact avec la police. « Éléonore s’est montrée très courageuse et m’a dit : ‘Oui, je veux aller à la police ! Je veux qu’il cesse de croire qu’il peut faire tout ce qu’il veut avec moi. »

Au commissariat de l’absurdité Le jeudi 17 juin, les deux femmes se rendent à Bonnevoie, au grand commissariat. « Sur place, on nous demande ce qu’on fait là, ici en ville, puisque l’affaire se déroule à Rumelange », soupire Jessica. « Je leur dis que c’est leurs collègues des douanes qui nous ont dit de venir chez eux. Bref, ça commence déjà mal. » Après une demi-heure d’attente, une policière afro-descendante viens les chercher pour les interroger. « À ce moment-là, Je vois qu’Éléonore, afro-brésilienne, reprend confiance », souligne Jessica. « On était toutes les deux contentes en se disant qu’avec une policière noire, ça devrait bien se passer. On imaginait qu’il y aurait une plus grande empathie. » Double erreur d’interprétation. Tout d’abord les policiers se mettent en recherche d’un traducteur portugais. Éléonore parle uniquement cette langue. « Je leur ai dit que je pouvais traduire car je parle aussi le portugais. Mais ils ont refusé en jugeant que j’étais ‘trop impliquée’ », ajoute l’assistante sociale. « Finalement, après une heure, faute de trouver un traducteur, ils m’ont demandé de traduire le témoignage d’Éléonore... La situation s’enfonçait dans l’absurde. »

Très vite, les questions de la policière ne portent pas sur l’objet de la plainte mais sur la situation d’Éléonore. Pourquoi n’a-t-elle pas de visa dans son passeport ? Elle n’a pas de titre de séjour ? Quand est-elle arrivée au Luxembourg ? Où vit-elle et comment paye-t-elle son loyer ? « En fait, nous étions questionnées sur autre chose que la plainte pour exploitation, harcèlement et violences. Et la policière ne cessait de répéter : « Ah mais elle est illégale ! », poursuit l’assistante sociale. « On n’a même pas eu fini de déposer plainte qu’ils lui ont retiré son passeport. Tout cela a duré cinq heures, de 10 à 15 heures, sans sortir ni manger... Et personne n’a demandé à Éléonore si elle bénéficiait d’un soutien psychologique, si elle avait de quoi manger puisqu’elle était sans revenus. Non, rien ! Il y a eu un manque total d’humanité dans ce commissariat ! », fulmine Jessica. Au bout du compte, les deux femmes sont libérées. Avec une confiscation de passeport, une convocation à la Direction de l’immigration (pour le 1er juillet) et la plainte déposée. « On nous a dit que l’employeur du café sera convoqué pour entendre sa version des faits », précise Jessica. Avant d’ajouter : « Depuis, Éléonore ignore les suites de l’enquête et le café en question semble toujours fonctionner normalement... »

Mobilisation associative Choquées, l’Asti, le CID Fraen an Gender, Finkapé – Réseau afro-descendant Luxembourg, le CLAE et Time for Equality ont rendu l’affaire publique via un communiqué. Celui-ci fait mouche auprès de plusieurs médias qui s’emparent de l’affaire tant celle-ci semble scandaleuse. Mais pour les cinq associations, c’est une borne inquiétante qui a été franchie : « Il est inacceptable de décourager des victimes d’exploitation et d’agression de porter plainte à la Police surtout si elles sont sans titre de séjour. Cet événement illustre pourtant bien cela, les conséquences d’une plainte à la Police étant plus grandes pour la victime que pour l’employeur. Cette logique favorise la violence, l’exploitation et le trafic d’êtres humains. » Quel message est envoyé à toutes les autres femmes sans-papiers exploitées et qui ne peuvent dénoncer des situations parfois sordides ? Éléonore demeure l’arbre qui cache la forêt ; la plupart des victimes n’ose pas témoigner et encore moins déposer plainte.

Déterminées, les cinq associations enchainent les interpellations ministérielles : « Nous avons interpellé le Ministre de l’Immigration et de l’Asile Jean Asselborn afin de suspendre l’ordre d’éloignement de la victime. Nous sommes aussi intervenus auprès de la Ministre de l’Égalité Taina Bofferding et du Ministre de la Sécurité Intérieur Henri Kox. » Objectifs ? Obtenir la mise en place d’une procédure permettant aux victimes en situation de séjour irrégulier d’être protégées et s’assurer que les plaintes contre des employeurs sans scrupules soient réellement instruites. Leur message passera très vite. Ou du moins semble avoir pris une première dimension concrète favorable...

Annnonce ministérielle positive En réponse à une question parlementaire urgente du député Paul Galles, Jean Asselborn annonce, le 29 juin, sa décision de « suspendre



Stop à la mesure d’éloignement a dit le ministre Asselborn. Mais jusqu’à quand ?

l’éloignement de l’intéressée ». Éléonore obtient un répit et voit sa démarche quelque peu récompensée. Néanmoins, le ministre de l’Immigration affirme n’avoir eu connaissance de la plainte de l’afro-brésilienne que « le 28 juin ». Soit deux jours ouvrables après la diffusion du communiqué de presse des cinq associations. Anyway. Pour la porte-parole de Finkapé, Antonia Ganeto, la suspension obtenue est une « victoire collective ». « Je me félicite de toute la mobilisation parlementaire et médiatique qui a poussé les Autorités à se pencher sur ce cas et à trouver un début de solution », sourit l’activiste. « C’est une grande victoire collective à partir du combat d’une personne courageuse et grâce à qui d’autres sans-papiers, plongées dans des situations inextricables, sauront qu’à l’avenir, elles et ils pourront interpeller la justice et porter plainte. Et cela, ce n’est pas rien ! ».

Pour l’assistante sociale, Jessica Lopes, l’annonce de Jean Asselborn reste « très floue ». « C’est facile d’essayer de s’en sortir comme ça. Or, il faut rentrer dans le fond des choses. Cela signifie-t-il, oui ou non, que lorsqu’il y a

un dépôt de plainte, il n’y a pas éloignement ? Et jusqu’à quand cet éloignement est-il suspendu ? », s’interroge la jeune femme. Pour l’employée de l’Asti, le fond des choses passe nécessairement par « une circulaire ou un arrêté qui stipule que les personnes qui déposent plainte à la police, pour des faits de violences et exploitation, bénéficient d’une protection. Et que la Direction de l’immigration ne sera pas informée. Cela existe déjà pour l’obligation scolaire des enfants sans-papiers. Les directions des écoles sont obligées de les inscrire et n’en informent jamais la Direction de l’immigration. »

Un combat s’achève, un autre reprend... Et Éléonore dans tout cela ? D’après Jessica, la jeune afro-brésilienne « est toujours un peu sous le choc de ce qui s’est passé, mais elle ne regrette pas du tout d’avoir déposé plainte. Selon elle, c’est l’occasion d’éclaircir enfin les choses et de passer un message, d’encourager les victimes comme elles à déposer plainte. J’ai rarement vu une femme sans-papiers si courageuse et déterminée. » ●

DENKMALSCHUTZ

Schued fir d'Schëfflenger Scheier!

Guy van Hulle



Dat fréiert Baurewiesen „a Kassen“ ass am ganze fréieren Duerf Schëffleng bekannt a fir vill eler Leit aus dem Bild vun der Uertschaft net ewechzedenden



Iwwerall am Land heescht et „allez hop, ewech mat deem alen Gemaier“; trotz all de Protester vun deene villen em eis historesch Gebaier besuergte privat Denkmalschützer schéngt dat rose wéineg ze hëllefen an ze dëngen.

Dobäi ass et nët nëmme schued, wann eng al „maison de maître“ um Lamperberg oder „berbère“ op der Gare, dem sougenannte „Progrès“ muss wäichen, ma och aner, à priori manner dichteg Baute respektiv Dependenzen, si stomm a lescht Zeien aus eisem gemeinsame landwirtschaftleche Passé a sollten eis wa méiglech erhale bliewen!

Op déi Weis soll och alt nees geschwënn eng ganz schéin al Scheier matzen aus Schëffleng verschwannen. Déi imposant Scheier ass, wéi deemols an der Mëtt vum 19. Joerhonnert üblech – no 1862 – un dat aalt Bauerenhaus mat der markanter duebler Trap ugebaut, a bild mat deem zesummen en harmoneschen Ensembl. Dat fréiert Baurewiesen „a Kassen“ ass am ganze fréieren Duerf Schëffleng bekannt a fir vill eler Leit aus dem Bild vun der Uertschaft net ewechzedenden... Virun der Dier steet och haut nach e laangen authentische steenen Trach mat senger Pompel – hien huet net bougéiert –, aus dem d'Päerd hu konnte saufen, nodeems se d'Fouer mat dem Heewoon vun de Felder de Fléiwendel erop duerch déi riseg oppe Scheierpuart gezun hun, déi hinnen scho vu wäitem mat hiren zwee Fligele gewénkt dierft hun.

Dëse Bauerenhaff ass en typescht Beispill vun der deemoleger Architektur um Land an an den Dierfer, e Baurewiesen, wéi mär der ganz vill hei am Land haten, mais vun deenen der leider net méi vill iwregblouwen. Si sin op eng oniwwerluegt Aart a Weis ofgerappt gin an hu missen der Spekulation, dem Profit an dem Fortschrittsglawe wäichen. De „Scheierhaff“ zu Biele ass zu engem Sport a „Kulturkuss“ gin, de „Scheierberg“ vu Réimech erop ass nëmmen nach e Begrëff fir Velo's Freaken, an d'„Konsdrëffer Scheier“, eng längst vergaange Kulturfabréck „avant la lettre“ – iwrjens war et de Guy Rewenig, deen dem alen Escher

Schluethaus dësen Numm gin huet! – an deer eis progressiv Schreier vun deemols, de Roger Manderscheid virop mat anere Kollege, wéi zum Beispill dem Fernand Karier zesummen, literaresch kreativ wuaren, mai 68 agelaut, an de Marc-Henri Reckinger bannenan am clair-obscur „gepinselt“ huet. Zu Hellig, an der Scheier vum Aloyse Linster, die 2010 als „monument national“ klassiert guew an op munch anere Plazen am Land, waren am Krich eng ganz Rei vu Jongen an esou enger Stopp iwer Wochen a Méint ennerbruecht.

Scheieren hu sech och iwer hiert Gemaier eraus an eiser Sprooch veréiwegt. Esou schwätzt een haut nach am iwewerdroene Sënn, op d'manst bis elo nach, vun alen Scheieren déi gut brennen, vun der „Kuel(e)scheier“, alt nees zu Consdorf, ma déi Kéier tëscht zwee Fielsen am Bësch, vu Rennscheieren, a vun esouer déi mat hirer Puart wénken oder eben esou eng breed... hun wéi eng...

Do get et zeg traureg Beispiller, awer och e puer ganz gudder. Esou zam Eislek zu Munzen, wou d'„Robesscheier“ zu engem interaktive Museum mat Café a Co. ëmfunktionnéiert guew. Do ass net nëmmen d'Kierch, ma och d'Scheier schéi brav am Duerf bliwwen. „Zéintscheier“ zu Macher ass och zum Glick protegéiert. Manner gudd, zu Zëtteg an „Huemes“, wou zwar dat ganz aalt Bauerenhaus – Gebuertshaus vu menger Mamm – als solches erhale bluew, ma wou déi mat rouden Zillen gedeckte Scheier an de „Schoop“ ofgerappt, de Pesch hannert dem Haus vum Kurt maximal „lotisséiert“, an aner Dependenzen direkt virum Haus mat Garagen an engem Parking verbaut gi sin. Nëmmen nach op engem Bild vum deem aneren, figurativ molende Mathias Reckinger, kann ee gesi wéi deen Haff, mat sengen zwee héijen Nëserte virun, fréier ausgesin huet. Op dëser Plaz bluew „d'Monument“ zwar préservéiert, ma de site an senger Ganzheet ass dach verschampeliert, doduerch datt e morceléiert, dat heescht zerséckelt guew.

An sengen kriteschen Zeechnungen huet de Roger Manderscheid iwrjens schon ufank achtzeg op dëse ledegen Trend zur Zerstéckelung

vun onser Landschaft duerch Gitter a Gatter higewisen, an et sollt nach vill schlëmmer komme wéi hien ugedeit, well déi sougenannte Gabillonen (Steng a Waken am Drotgeflecht, fir



Géint Rentabilitéit huet och Sentimentalitéit anerwärts, esou wéi hei zu Schëffleng, net vill ze radetten

de Rambeli ze stabiliséieren) waren déi Zäit nach nët erfond respektiv an der Moud. Do war dem Calteux' Georges senge Nofolger zu Zëtteg „tout juste“ deen üblech bëllege Kompromëss gelongen. Géint Rentabilitéit huet och Sentimentalitéit anerwärts, esou wéi hei zu Schëffleng, net vill ze radetten. Och do soll nëmmen dat historescht

Haus – wann iwerhaapt? – erhale bliewen an d'Scheier démoléiert gin. Op deer Plaz soll duerno e moderne Konsumzentrum hikommen, inklusiv Dokteren an der eiweiger Studenten, hoffentlech méi ästhetesch wéi dee gräisslech maugroe Cube, mat engem Geldinstitut dran, gleich géintiwirer vun der Strooss...!

An sengem remarkablen dräivolumege Wierk – *Lëtzebuurger Bauerenhaus* 1, 2 an 3, déi bei Kremer-Muller a Phi, an enger Oplo vu 4 500 Stéck erauskoumen, e groussen Uklang fond hun, a längst all vergraff sinn¹, hat de Calteux' Georges scho viru gudd zwanzeg Joer, op d'Wichtigkeet vum Erhale vun eisem gesamte ländleche Patrimoine, déi ugebauten typesch Dependenzen vun an ronderëm d'Häff mat abegraff, higewisen. Ereischt virun ee puer Deeg, huet hien ald nees eng keier an der Press op die rezent architektoneschen Heresien zu Beeler, uwerhalef vu Weiswampech higewisen, wou Promoteuren am gang sin de Cachet vum Duerf definitiv ze ruineieren.

Am drëtten Band, mat dem Titel *Luxembourg Houses in America*, weist de Calteux op d'Geschicht vu grad esou enger Scheier hin, déi 1872 vun Emigranten aus dem Duerf Simmer an hirer neier Heemecht, am typeschen lëtzebuergen Stil gebaut guew. Op deer Plaz am Wisconsin, wou si stong, huet si leider misse wäichen a war condamnéiert. Mat der finanzieller a materieller Hëllef vun 182 fréiere Lëtzebuergen, guw sie dunn ofgerappt an zéng „miles“ méi wäit mat vill Opwand erëm opgebaut... An der historescher Scheier ass haut e lëtzebuergen Musée a „centre culturel“ ënnerbruecht.

Virum leschte Chrëschttag stung Kassen's hir Scheier grouss op a war bannen a baussen herrlech festlech vun de Floristen aus dem Blummebuttek vis à vis mat Dännebeemercher dekoréiert. Dëst Joer war d'Scheier an der Ouschterwoch an elo um vereente Päischten, vun dem Florist vis-à-vis, deen do bis zur „date fatidique“ bliewen darf, och erëm op, an änlech schéin dekoréiert. Si wirkt wéi e Magnéit, a lued d'Passante förmlech an eranzekommen, nodeems se vum Trottoir aus e Bléck an hir

belichten Déiwt gehäit hun. Eemol dobannen, gin engem d'Aen op wie Ginzscheeken, wann een iwer d'Gänn eraus, gudd zwanzeg Meter héich an d'Luucht kuckt, an dat imposant Gespär mat deenen décken eechen Dunnen iwwert sech gesäit. De Buedem ass mat engem „tapis plain“ vu Blieder beluegt, an et füllt ee sech dobanne wéi an enger riseger Krëpp.

Durch e schmuelen Passage kënnt een dann an d'Wunnhaus, matsengem wonnerschéigekachelte Korridor, senge klengen heemlechen Zëmmeren an hiren héije wäissen, gegëbste Stuckplafongen. Hei konnt ee bis elo nach an enger schukeleger Atmosphär, déi erëm e bësse Freed opkomme geloss huet, Chrëschtadoen, Blummen, Glitter a Flitter respektiv Ouschterhuesen an Dickelcher betruuchten a kafen. Fir d'lescht elo konnte ee sech eng Nues um Parfum vun deenen üppege roudrosaë Päischtrousen huelen an sech bannenan d'Freijoer virun der Dier dach endlech herbeiwünschen.

Dëst Haus mat sengem Ubau staamt aus enger Epoch nach virun der Grënnung vun der Metzze Schmelz ënnen of, wou elo dee riseg grouse futuristesche „Quartier Uelzech“ geplangt ass. Wat wär dat schéin, wann een dee ganzen Ensemble uewenaus kéint revaloriséieren, an dës Kéier en eescht gemengte „Centre Culturel“ draus an dra machen géiw. Op déi Tour wär de Lien tëscht dem landwirtschaftleche Passé vun der Uertschaft, iwwer déi intensiv a laang Zäit vun der Industrialiséierung vun 1871 un, bis hin zur Bebauung op de Friché vun däerselwechter Schmelz op eng interessant Art a Weis higestallt, falls engem dru geleen. ●

¹ Eng Reeditioun vum Georges Calteux, dem fréieren Direkter vu „Sites et Monuments“, dësem senge „bestseller“ ass ugeduecht. D'Bicher sollen, wéi den Autor eis verroden huet, an enger méi kompakter Versioun an a méi klengem Format, mat „nohaltég“ mëllen Deckelen an een/zwee Joer, erëm bei den Editions Phi nei erschéngen.



Quelle génération?

Reportée d'un an pour les raisons que l'on sait, la cinquième Triennale Jeune création est inaugurée ce vendredi à la fois aux Rotondes (photo : Sven Becker) et au Casino Luxembourg (jusqu'au 29 août). Lors de l'appel à participation, en mai 2019, le commissaire Kevin Muhlen avait choisi le titre *Brave New World Order*, référence qu'il croyait évidente aux dystopies d'Aldous Huxley et du supposé « nouvel ordre mondial ». Cependant, les 43 jeunes artistes de la Grande Région (nés entre le début des années 1980 et la fin des années 1990) sélectionnés n'ont pas toujours réagi à ce cadre du siècle dernier pour s'attarder sur leur monde et sur l'actualité plus récente. Pris séparément, les mots Brave, New, World et Order offrent une lecture plus optimiste et sans doute plus ancrée dans le présent. Les artistes de cette génération Y (qui ne se reconnaît pas forcément comme telle) ne donnent pas une vision uniforme de la création et de la société qui les entoure. « L'exposition et les œuvres qui la composent dressent aussi le portrait d'une génération qui, plutôt que de le

rejeter, accueille son présent avec conscience et discernement », estime le commissaire. Leurs réflexions embrassent des thématiques vastes et diverses sur l'identité, les relations humaines, l'image, la technologie, la transformation du monde, le temps, l'histoire, les enjeux écologiques. Les œuvres, pour la première fois présentées en deux lieux, affichent une grande variété d'approches, renouant pour beaucoup avec la matérialité, pour moins de vidéo et de digital. La scénographie de Morgan Fortems renforce l'idée d'un kaléidoscope de questionnements personnels tout en permettant un dialogue entre les œuvres, y compris entre les deux espaces. Élément essentiel de l'organisation de la Triennale, la rencontre physique entre ces artistes géographiquement proches mais qui souvent ne se connaissent pas, n'a pas pu être opérée. Aussi, la plateforme *bravenewworldorder.lu* a été mise en place en mai 2020 pour leur permettre de nouer dialogues et échanges. Accessible au public, ce forum est un formidable complément à l'exposition sur laquelle nous reviendrons. [fc](#)

Vitrines au cube

Passé, présent et futur se conjuguent à partir de samedi (et jusqu'au 29 août) à la Kenschthal Esch, en plein chantier de transformations, avant son ouverture à l'automne. La troisième édition du cycle *Schaufenster* présente trois artistes avec des œuvres existantes, nouvelles ou en cours de production. Caecilia Tripp expose ainsi *Liquid Earth*, réalisée dans le cadre d'une résidence à Bourglinster en 2018 qui associe vidéo, danse contemporaine, mais aussi sciences de la terre et la poétique telle qu'elle a été décrite par Édouard Glissant pour qui le paysage est aussi un personnage. L'artiste a porté son intérêt sur la région du Minett qu'elle met en relation avec des éruptions volcaniques, comme symbole de la fusion du fer et une chorégraphie du danseur Georges Maikel Pires Monteiro en référence aux ouvriers sidérurgiques. Schaufenster investit également l'espace public avec *By the same paths*, des images monumentales d'Armand Quetsch qui transforment les piliers du viaduc ferroviaire en colonnes d'arbres. Un premier regard sur la commande photographique que Philippe Roguet est en train de réaliser sur l'ancien site industriel Rout Lëns sera aussi dévoilé. [fc](#)

SCÈNES

Comme s'il en pleuvait

Les secteurs culturels distribuent des prix à des rythmes variés et diversement dotés que ce soit par des fondations privées, des associations ou par des organes officiels. Certains perdurent depuis plus d'un siècle (le Prix Grand Duc Adolphe date de 1902), d'autres sont tout récents (comme le Prix de l'innovation artistique Covid-19, qu'on espère éphémère). Le théâtre est curieusement absent de ces récompenses. À côté du Buchpräis, du Filmpräis, du Danzpräis, il manquait donc le Theaterpräis, ou plutôt les Lëtzebuergger Theaterpräisser puisque plusieurs catégories sont mises en avant. Lors des Assises sectorielles du théâtre (lire en page 6), les nommés ont été annoncés. Pour le Prix du jeune espoir (doté de 3 500 euros) : Aude-Laurence Biver, Catherine Elsen, Rosalie Maes, Renelde Pierlot et Konstantin Rommelfangen. Prix de la meilleure création *on stage* (jeu d'acteur, mise en scène, texte, doté de 4 500 euros) : Florian Hirsch, Marie Jung & François Camus, Myriam Muller, Anne Simon et Pitt Simon. Prix de la meilleure création backstage (scénographie, costumes, lumière, maquillage, coiffure, doté de 4 500 euros) : Pol Belardi, Steve Demuth, Anouk Schiltz, Marie-Luce Theis et Peggy Wurth qui sont nommés. S'ajoute à ces trois prix, le plus important, le Prix national d'une œuvre complète (doté de 10 000 euros) pour « la riche et inspirante carrière

d'un(e) homme/femme de théâtre luxembourgeois ». La remise des prix aura lieu le 17 septembre, en même temps que celle de la sixième édition du Lëtzebuergger Danzpräis. [fc](#)

Enfants admis



Neimënster sonne l'heure des vacances un peu à l'avance avec le Big Bang Festival qui, pendant tout le week-end, transformera les espaces de l'abbaye en un terrain de découvertes musicales pour les enfants. L'idée revient au Belge Wouter van Looy et sa compagnie Zonzo (photo) et a essaimé un peu partout en Europe et au Canada. La compagnie invite des artistes à développer des univers originaux et poétiques à travers des spectacles interactifs, des concerts visuels ou des installations. Sonorités classiques et nouvelles, improvisations musicales ou compositions spécialement pensées pour les plus jeunes, le festival se veut vivant et convivial. En 25 années d'existence, les Zonzo ont travaillé avec une centaine d'artistes, en lien avec les villes où ils se produisent. Au Luxembourg, la compagnie compte sur la participation de l'Orchestre de Chambre du Luxembourg. À voir et à

toucher aussi l'installation digitale *Soundcolors* où le corps devient instrument, le *OSCI Bouncer* où le son est créé en sautant sur un trampoline, la machine à danser ou l'orchestre de robots... [fc](#)

Faim de vie

Au crépuscule de leur vie, coincées dans l'antichambre de la mort, Zizou et Zazou, deux dames qui se sont côtoyées des années durant, reviennent une dernière fois sur leur chemin commun. Une manière de solder les comptes d'une amitié en apparence classique ponctuée de désirs comme de déceptions. Se basant sur des échanges avec des personnes âgées, puis sur des improvisations, les comédiennes Frédérique Colling, Catherine Elsen et la metteure en scène Claire Wagener, livrent une création dramatique collective, produite par Independent Little Lies (photo : sb). Cette comédie grinçante n'hésite pas à aborder des thèmes tabous comme la sexualité des personnes âgées ou la perte de mémoire, tout en mettant en œuvre une approche poétique, surréaliste à travers les paysages de rêves et de souvenirs. *Zizou a Zazou*, à voir au Carré à Hollerich jusqu'au 7 juillet. [fc](#)



LITTÉRATURE

Trügerische Idylle

Beide schreiben Kurzgeschichten, ihre Figuren befinden sich oft am Abgrund. Mit ihren Erzählungen treffen sie den Nerv der Zeit: Anke Stelling schreibt über Gentrifizierung (ihr Roman *Schäffchen im Trocken*en wurde 2019 mit dem Preis der Leipziger Buchmesse ausgezeichnet) oder das Vereinbaren von Mutterschaft und Beruf aus einer unkonventionellen feministischen Perspektive. In ihrem Kurzgeschichtenband *Grundlagenforschung* (2020) seziert sie minutiös Beziehungen und entlarvt die viel beschworene Selbstverwirklichung als Lebenslüge. Guy Helminger veröffentlichte mit *Rost. Stories* (Neuaufgabe 2016) einen verstörend-faszinierenden Erzählband, für den der Autor bei seinem ersten Erscheinen 2002 mit dem Prix Servais ausgezeichnet wurde. Sein zuletzt erschienener Roman *Die Lombardi-Affäre* (2020) stand auf der Shortlist für den Prix Servais 2021. Im Rahmen der gemeinsamen *Lesung unter Palmen* wird Guy Helminger aus noch unveröffentlichten Kurzgeschichten lesen, in denen er Momente beschreibt, die das Leben seiner Protagonisten aus dem Gleichgewicht bringen. Anke Stelling liest aus *Grundlagenforschung*. Die Lesung findet auf Einladung des Institut Pierre Werner am Montag, den 5. Juli, um 19 Uhr statt. Moderation: Samuel Hamen. Anmeldung erforderlich: billetterie@neimenster.lu oder +352 262 052 444. [avt](#)

CARNET NOIR

L'homme des fontaines



Le sculpteur luxembourgeois Wil Lofy est mort à l'âge de 84 ans, a-t-on appris ce lundi. On lui connaît surtout un grand nombre de fontaines et de statues, illustrant des aspects historiques et folkloriques du Luxembourg : les moutons du *Hämmelsmarsch* au Puits-Rouge (photo : sb), un Bacchus à Remich, Maus Ketty à Mondorf ou le *Blannen Theis* à Grevenmacher ainsi que es monuments à la mémoire des sportifs Josy Barthel et Nicolas Frantz, à Mamer. Formé à la fin des années 1950 à Florence puis Paris, c'était un personnage extravagant et anti-conformiste, qui ne se laissait pas imposer grand-chose, faisant fi des diktats des tendances et de cadres. C'était aussi un voyageur, avide de découvertes. Elles l'ont mené au Chili où il s'est établi un temps, sans s'éloigner tout à fait de son antre-atelier du Grund. Il y avait rassemblé des trésors ramenés d'Amérique latine, des sculptures, dessins et esquisses personnelles dans un joyeux capharnaüm plutôt baroque. Il laisse une œuvre prolifique, un bestiaire drôle et inquiétant qui égratigne les puissants et fait l'éloge de la liberté. [fc](#)

POLITIQUE

Pour plus de déontologie

C'était une des recommandations du KEP : lier le financement public des structures culturelles à l'adhésion à une charte de déontologie. Le ministère de la culture a élaboré un document qui « défend des valeurs d'éthique et de professionnalisme » que les acteurs doivent maintenant analyser et amender (jusqu'à la mi-octobre). Une fois mise en place, la signature de la charte sera contraignante pour tous ceux qui reçoivent un soutien financier du ministère (par convention, dotation ou subside). Les 18 pages de ce texte (que *d'Land* a pu se procurer) dressent les lignes directrices générales que les maisons et associations devront adopter et adapter à leurs besoins et particularités. Cela passe par sept valeurs : compétence, respect, rémunération équitable, intégrité, égalité des chances, égalité entre hommes et femmes et transparence. La charte devient à la fois plus ambitieuse et plus complexe dans les règles de conduite pour traduire ces valeurs au quotidien. Les questions liées aux conflits d'intérêt dans un pays où tout le monde se connaît, à la représentativité et la pluralité (le secteur de la musique s'avère être très masculin alors que celui du théâtre est très marqué par la présence des femmes, les minorités ethniques sont quasiment absentes), à la subsidiarité et la gouvernance des conseils d'administration et des communes sont loin d'être résolues. La charte sera cependant un instrument permettant de déclencher des réflexes et de rendre attentif aux dysfonctionnements. [fc](#)

TANZ

Wie viele Kühe waren es?

Anina Valle Thiele

Mit **BAL: Pride and Disappointment** karikieren Lewis Holt und Simone Mousset das Nation Branding. Mit einer Hand voll Plastikkühen, Minibäumen und Fantasie improvisieren sie einen Kommentar auf die kollektive Identitätsbildung



Sven Becker

Jeff und Josefine liebten es, ihre Kühe zu zählen. Sie gaben auch ihren Bäumen Namen

Man nehme zwei beliebige Einwohner Luxemburgs. Es sind Bauern. Man nenne sie Jeff und Josefine. Sie sind enttäuscht: Beim alljährlichen Kühezählen bemerkten sie, dass ihnen wegen eines Sturms nur noch vier Kühe geblieben waren. Doch zum Glück geschehen auch Wunder. Die Kühe vermehrten sich wieder ... Anna, Fritz, Ben.

Mitten unter eigenwilligen Luxemburgern befindet man sich bei Simone Moussets und Lewys Holts *BAL: Pride and Disappointment*. Vergangene Woche war Premiere im Escher Theater. Vor der Kulisse einer Tapete voller Pferde betreten die beiden in braunen Cordhosen und schlabbriggen T-Shirts die kleine Bühne und werfen noch einmal die Idee in den Raum. Was war noch das Schlüsselement von *BAL*? Stolz als Folge von Trostlosigkeit und Bequemlichkeit! An diesem Abend erzählen sie eine Fabel, zusammengeschiedet aus Erzählung, Tanz und Klängen – die Soundeffekte sind nicht bloß Beiwerk.

Dann gab es ein Unglück, die Milch war verseucht. Was nun? Die zwei Tänzer betreten erneut die Bühne und lachen sich in unterschiedlichen Tonlagen schlapp, bis das Lachen in Schluchzen umschlägt und sie mit Trippelschritten in unterschiedliche Richtungen ausscheren. Sie kehren mit Minibäumen zurück, die sie neu pflanzen und über die Bühne verteilt aufstellen: ein Miniaturland.

Die einstündige sinnliche Performance zeigt, dass es nur weniger Mittel bedarf, um eine Geschichte zu erzählen. Das minimalistische Bühnenbild wird mit kleinen Figuren gebaut und mir nichts, dir nichts wieder zerstört. Eine Kuh stürzt unter Schreien ab, Glockengeläute erklingt und schnaufend werden Bäume umgestellt. Ein heftiger Sturm fegt die Kühe irgendwann weg. Nur eine Kuh bleibt übrig: Mood.

Jeff – oder war es Jos? – und Josefine liebten es, ihre Kühe zu zählen. Sie liebten es, Dinge für ihr Land zu erfinden. Sie gaben auch ihren Bäumen Namen: Fritz, Franz, Antoinette ...

Freudig springen die beiden Tänzer um die Bäume, die Namen werden am Mischpult

verquirlt: Peter, Priscilla, Esmeralda. Doch auch ihr Wald wird durch einen Sturm zerstört. Keine Wurzel hält ewig. Zum Glück geschehen Wunder. Und Jeff und Josefine liebten diese Wunder!

Die Gegenüberstellung von Stolz und Enttäuschung wird sukzessive aufgelöst, und es verfestigt sich der Eindruck: Im Grunde handelt es sich um zwei Seiten einer Medaille, vom Zufall abhängig. Wie beim Fußball, wo diejenigen den Stolz auf die Nation aktivieren, deren Team Tore schießt. Nach einer oder mehreren Niederlagen wird enttäuscht die am Balkon wehende Fahne eingerollt.

Spielt es eine Rolle für das Selbstverständnis einer Nation, ob es 59 oder 60 Pferde gab?

Auch den Wald sollten Josefine und Jeff wiederaufbauen. Was ist schon der Wald? Ein paar Bäume. Aber: Waren es kleine Seitenwinde oder Stürme? Sind es vier oder fünf Kühe gewesen, die übrigblieben? Es kommt auf die Perspektive an. Die Tänzer wechseln die Seiten und setzen zur schwungvollen Choreografie an – mit dem synchronen Tauben-Wipp als Wiedererkennungsmoment. Sie schwingen mit dem Wind, bis eine fröhliche Blaskapelle erklingt, beschwingt taumeln sie im Sturm und trotzen tanzend den Stürmen und Widrigkeiten ...

Irgendwann wird die Pferde-Fassade hochgezogen, die beiden sinken an den Bühnenrändern auf Stühle und tragen bruchstückhaft ihre Erinnerung zusammen. Was er vom 21. Mai in Erinnerung behalten habe, will Josefine von Jeff wissen. „Es war der Tag, an dem die Kühe gezählt werden sollten, aber die kleine

Kuh wurde vermisst“, erinnert sich Jeff. „Weil sie nicht da war, wusste man nicht, wo beginnen ... sie hatte sich im Mund eines Pferdes versteckt.“ Was erinnerst Du vom Sturm? „Dieser Sturm war so schlimm, dass wir ihn nicht ignorieren konnten“, so Jeff. Er dachte damals: „Dies könnte das Ende sein.“ Was ist das offizielle Narrativ? Waren es 59 oder 60 Pferde? Es entbrennt ein Streit. Etwas hat sich verändert, oder haben sich nur die Leute verändert?

Am Ende kehren Jeff und Josefine zum Ursprung zurück, zu ihren Kühen und Pferden, und sind sich zumindest darüber einig, dass es wichtig ist, wenn überhaupt eine Version der Geschichte steht. Die Bühne ist in Lila getaucht, und Josefine und Jeff besingen die Kühe, Pferde und mimen noch einmal den Taubentanz.

BAL: Pride and Disappointment schließt sich kohärent an die Fake-Ballet-Dokumentation *BAL* (2017) an, in der Simone Mousset mit Elisabeth Schilling die Geschichte von Pionierinnen erzählte, die im letzten Jahrhundert den Tanz in Luxemburg revolutionierten. Holt und Mousset erzählen an diesem Abend eine universelle Fabel, die sich so oder anders zugetragen haben könnte. Wenngleich in keinem Moment explizite Kritik am *Nation Branding* geübt wird, stellen sich der Zuschauerin Fragen: Spielt es eine Rolle für das Selbstverständnis einer Nation, ob es nun 59 oder 60 Pferde gab? Was hält uns überhaupt zusammen, die Geschichte von Kühen und Pferden? Ist die verschwommene Erinnerung eine Gewähr, und wenn, für welche Erzählung? ●

BAL: Pride and Disappointment: Konzept und Performance: Lewys Holt, Simone Mousset. Sound: Alberto Ruiz Soler; Kostüme und Bühnenbild: Lewys Holt, Simone Mousset, Melanie Planchard; künstlerische Unterstützung: Inari Hulkkonen; dramaturgische Unterstützung: Thomas Schaupp; künstlerische Beratung: Anne-Mareike Hess; Produzent: Vasanthi Argouin; Produktion: Simone Mousset Projects. Koproduktion: Escher Theater. Premiere war am 25. Juni. Keine weiteren Spieltermine

THÉÂTRE

Boulevard tragique

Le TOL continue ses aventures boulevardesques, et cette fois, sa directrice artistique Véronique Fauconnet laisse les rênes à Aude-Laurence Biver, pour se mettre à disposition de celle-ci, sur scène. La base comporte bien les ingrédients tout à fait burlesques du boulevard, la pièce jouit d'un bon rythme, du dynamisme entraînant des comédiens, mais surtout d'une transcription très propre au plateau de ce texte de Florian Zeller, sans aucun crash, au millimètre des impératifs qu'impose le spectacle vivant. Après avoir foré dans le texte, Biver transforme la comédie, en tragédie, ou presque. Elle offre au duo au cœur du spectacle des allures d'icônes grecques, dans une souffrance et une introspection, injectées tout du long dans le parti pris de la metteure en scène. *Le Mensonge*, devient alors le conclave convertissant l'infidélité en poésie.

La metteure en scène tire le maximum de ce qu'elle a trouvé de sensible dans ce texte aux lourdeurs et répétitions exagérées

Bien avant que Zeller ne se voit auréolé d'un Oscar pour l'adaptation de son texte *Le Père* en un film titré *The Father* (avec Anthony Hopkins), le TOL avait choisi de s'emparer de son *Mensonge*. Sans que ce texte ait l'incroyable puissance narrative de l'histoire oscarisée, force est d'admettre qu'il y réside un truc. Quelque chose à déloger du gras, voire du « lourdaud », de certains passages, mais bien un petit bidule qui traîne au fond du fond du sous-texte : les déchirures des histoires d'amour qui durent longtemps. Faisant vriller le vaudeville en tragédie, Aude-Laurence Biver laisse donc s'aventurer sur scène une forme d'onirisme qui commence à caractériser son travail. Une patte, celle d'une jeune metteure en scène, essayant de s'affranchir d'un texte tout à fait longiligne, sans trop de percussion et archi prévisible.

Pourtant, avec brio, elle nous sort de l'ennui des lignes aux lourdeurs et répétitions exagérées, grâce à une mise en scène très maîtrisée, et le choix d'une

vision scénographique à la fois efficace et belle, composée avec Marco Godinho. Un éclair de génie que de donner au plasticien à illustrer le propos d'un décor, qui d'habitude, dans ce genre de spectacle, ne sert que de potiche. Là, les mécanismes scénographiques sont utiles et la perspective scénique récompensée. On sent le peu de moyens, mais on sent aussi suffisamment de jugeote pour trouver à donner une belle carrure à la scène.

Dans sa mise en scène, Biver tire pourtant au maximum ce qu'elle a pu trouver de sensible dans la pavasé. Son travail à monter de nouvelles fondations spectaculaires à ce texte est palpable. Ce boulevard sera tragique, et il est, et aurait pu l'être encore plus. En même temps, *Le Mensonge* de Biver se montre très doux, étrangement tendre, en décalage avec le potache qu'on attache au théâtre de boulevard.

L'ensemble de la troupe tient le boulevard comme le boulevard le veut, et comme la metteure en scène l'a dessiné. Néanmoins, au cœur, Véronique Fauconnet se montre étonnante, délogeant de l'inattendu sur certaines lignes plates à l'origine. Elle se révélera aussi en prenant au corps la poésie de Biver, seule face à trois miroirs, pénétrant la honte, celle de la femme « trompée », au sens littéral. Lui donnant la réplique, si Olivier Foubert, connaît moins d'éclat, il trouve tout de même son moment à lui, seul en scène, plein de rage, et rongé par des aveux qu'il se perd à jurer mensonge ou vérité. Ensemble, ils forment un duo qui fonctionne, l'un tendant la main vers le rire, l'autre vers le sanglot.

Colette Kieffer et Raoul Schlechter de leur côté n'ont que peu de lignes à becter. Leurs rôles sont en fait quasi inutiles, même s'ils sont tenus proprement. Cet autre couple, lui aussi trompé et trompeur, dédic à l'instruction de la vérité, ne revêt à part cela, que peu d'intérêt dramatique. Il aurait été intéressant de n'avoir devant nous qu'un couple, se déchirant à savoir s'il est bien ou mal de s'évader avec un autre corps de temps en temps, après des décennies à s'aimer, et toujours, encore et à jamais, s'aimer profondément.

Pour finir, il s'agit de féliciter la création musicale de Benjamin Zana, très à propos, et finement composée avec à l'esprit – on en a l'impression – cette ligne phare dans la nuit, qu'on en rit forcé, ou qu'on s'en émeuve par expérience. « le mensonge est une preuve d'amour ». ●



Benjamin Zana/lyr

Le duo Fauconnet-Foubert fonctionne bien

CINÉMASTEAK

Herbes folles

À la plage, deux chipies en bikini, deux sœurs homonymes, Marie (Jitka Cerhová) et Marie (Ivana Karbanová), l'une brune et l'autre rousse, s'ennuient fermement dans un monde, disent-elles, dominé par la « déprivation ». Faute de mieux, elles se résignent à lui ressembler, à cet univers négatif, à cet im-monde ! *Les Petites Marguerites* (Sedmikrásky, 1966), de la réalisatrice Vera Chytilová (1929-2014), ce sont donc elles : deux fleurs sauvages, hautes en couleur, qui poussent sur un grand pré gris, uniforme et maléfique. *Ecce mundo*. Dans un rappel au réel qui est rare au sein de cette fantaisie bariolée, des images d'archives ouvrent le film tragiquement : intenses échanges de tirs incandescents sur fond de roulements de tambours guerriers. Une mécanique de mort symbolisée dès le générique par l'implacable rotation d'une machine en activité. C'est le bras froid et féroce de l'Histoire qui se met en branle et broie tout sur son passage, à l'instar de la machine mangeuse d'ouvriers au commencement des *Temps modernes* (1936) de Chaplin.

Petit par sa durée (1h13), *Les Petites Marguerites* est grand par l'esprit rebelle qui l'anime. Et constitue une excellente introduction au cinéma tchèque. Son auteure, rappelons-le, fut l'une des protagonistes majeures de la « Nouvelle Vague tchèque » au côté de Miloš Forman et de bien d'autres cinéastes talentueux, mais hélas moins connus comme Jiří Menzel (*Trains étroitement surveillés*, oscarisé en 1966) ou Wojtech Jasny (*Un jour un chat*, prix du jury au Festival de Cannes en 1963). Des trésors aujourd'hui accessibles en DVD grâce au formidable travail du distributeur Malavida Films. La jolie folie confectionnée par Vera Chytilová avait tout pour déplaire aux autorités soviétiques. Félicitons-nous qu'il ait pu être arraché à ces tiroirs où étaient coffrées toutes sortes de curiosités ne répondant pas aux exigences idéologiques et réalistes du régime. *Les Petites Marguerites* est d'abord iconoclaste dans sa forme, empreinte tout à la fois de cubisme, de burlesque et de surréalisme. Le procédé du collage y est constamment appliqué, scandant le déroulement de l'action par l'arbitraire de filtres chromatiques et d'images apparemment étrangères à l'histoire. Une mémorable scène de beuverie dans un restaurant rapproche les deux gamines espiègles de l'anticonformiste Charlot. Les nombreux gags et le jeu somnambulique, pareillement. Le surréalisme enfin, dès lors que le moindre raccord permet de basculer dans un univers fictionnel inédit ou de faire fusionner les espaces intérieur et extérieur, comme dans *Le chien andalou* (1929) de Buñuel. Autant d'expérimentations qui se soucient peu de vraisemblance et de la lutte des classes prévalant en période de Guerre froide, et qui sont caractéristiques des Studios Barrandov.

On atteint l'apogée de l'inconvenance quand on s'aperçoit que les deux héroïnes mangent et boivent démesurément dans chaque plan du film. Et que cette fable désenchantée et carnavalesque vient défier les moralistes de l'époque : « Ce film est dédié à ceux qui ne s'indignent que de la salade piétinée », s'écrit-il au son de la mitraille sur les images d'une ville dévastée par des bombardements. Rarement une telle insolence ne s'était exprimée aussi vertement dans le cinéma soviétique. Et à la réalisatrice d'en payer le prix, mise à l'écart de la profession durant plusieurs années ● . Loïc Millot

Les Petites Marguerites (Tchécoslovaquie, 1966), vostf+all, 74', sera présenté lundi 5 juillet à 19h à la Cinémathèque de la Ville de Luxembourg



FILMS MADE IN LUXEMBOURG

Vite fait, bien fait

Pablo Chimienti

Govinda van Maele et Adolf el Assal sont deux réalisateurs-producteurs qui aiment sortir des sentiers battus. Ils le prouvent une nouvelle avec leur projet commun : *Quickies*, une série de 18 court métrages réalisés par 18 jeunes réalisateurs, avec un budget précis de 2 020 euros chacun.

Le cinéma est un art qui coute cher a-t-on l'habitude d'entendre. Certains chiffres donnent, il est vrai, le tournis : *Pirates of the Caribbean: At World's End* a coûté la bagatelle de 400 millions de dollars, *Avengers : Endgame*, 350 millions, et plus près de chez nous, *Valérian et la Cité des milles planètes* a demandé près de 200 millions d'euros rien qu'au niveau de la production. Mais un autre cinéma est possible, un cinéma low-budget, voire no-budget. Au Luxembourg, les deux réalisateurs Govinda van Maele (*En Dag am Fräien, We Might As Well Fail, Gutland*) et Adolf El Assal (*La Fameuse route, Les Gars, Sawah*), par ailleurs producteurs (respectivement Les Films Fauves et Wady Films), aiment tout particulièrement ce genre projets. « Il y a un truc qui se dégage quand on fait des films sans la pression de l'argent. C'est libérateur », note Govinda van Maele.

Ainsi, bloqués chez eux à cause du Covid-19, les deux réalisateurs-producteurs ont imaginé le projet *Quickies*. « On était enfermés chez nous pendant le confinement et on entendait plusieurs de nos amis réalisateurs, acteurs et techniciens qui, même soutenus financièrement par le ministère de la Culture, étaient en manque de travail, de créativité », se rappelle Ady el Assal. « On s'est dit que ce serait intéressant de leur proposer ce challenge : faire un film avec les moyens du bord ». Les moyens du bord, dans ce cas-ci, ce sera la minuscule somme de 2 020 euros, en clin d'œil à l'année de la pandémie. En termes de production ciné, ça équivaut à « rien, rien, rien de rien du tout », reprend le réalisateur-producteur.

Le projet est présenté au Film Fund qui donne son feu vert. Filmreakter la structure qui produit le projet lance alors un appel. Alors qu'ils craignent de faire un bide et de n'avoir de retours « que de notre entourage proche », les deux créateurs se sont retrouvés avec une trentaine de propositions. Ils en garderont 18, choisies selon le scénario proposé, le pitch vidéo présenté, mais aussi l'expérience des porteurs de projets. Les heureux élus : Eileen Byrne, Catherine Dauphin, Larisa Faber, Godefroy Gordet, Max Jacoby, Nilton Martins, Nadia Masri, Baptiste Ménage, Thierry Mousset, Nicolas Neuhold, Suzan Noesen, Samuel Pertez, Emile Schlessler, Kim Schneider, Julie Schroell, le duo Frederique Buck/Gintare Parulyte ainsi que Adolf el

Assa et Govinda van Maele eux-mêmes, ont eu carte blanche pour tourner le film de leur choix. Ils n'avaient que très peu de contraintes : un budget de 2 020 euros, la réalisation de courts de maximum dix minutes et une dead-line fixée au mois d'août de cette année. Mais les deux producteurs ont su se montrer plutôt large : certains films approchent les vingt minutes et d'autres ne devraient être prêts que plus tard.

C'est un cadeau que les réalisateurs font au public. Un cadeau qui ne se refuse pas !

Peu importe, les premiers ont déjà été tournés, montés, étalonnés, mixés, livrés et pour le premier d'entre eux, même publié sur le site du projet, *quickies.lu*. C'est *Vis-à-vis*, d'Emile Schlessler. Un seize minutes avec Tommy Schlessler, Sophie Mousel, Timo Wagner, Julie Kieffer, Konstantin Rommelfangen et Monique Reuter. Une histoire de pandémie, de jeunes qui veulent faire la fête, de personnes âgées qui se méfient, de masques, de tests, de contrôles... Si la fin est attendue, le film est bien joué, bien filmé et bien monté. Rien ne trahit ici le manque de moyens financiers. « Les gens vont être surpris de la qualité », assure Adolf el Assal sur l'ensemble de la proposition. À quoi Govinda van Maele ajoute : « Je savais que gens pouvaient faire de super trucs avec juste les moyens du bord, mais je suis quand-même super surpris par la qualité des films qu'on a reçus jusqu'ici ».

Des films sur la pandémie, mais pas seulement. « C'est une minorité, la plupart des films n'ont finalement rien à voir avec ça », reprend Adolf el Assal, qui énumère : « Il y a un peu de tout :



Sur le tournage de *An der Pause* de Nadia Masri

de la comédie noire, des trucs très théâtraux, des trucs très arts et essai, d'autres très expérimentaux... Il y a des choses très réfléchies, des comédies toutes simples... ».

Les 18 films seront proposés sur le site des *Quickies* au rythme d'une nouvelle production toutes les deux semaines. Pour la suite, les deux producteurs veulent laisser les choses venir. « On veut rester spontanés, précise Govinda van Maele, j'ai bien aimé, pendant le lockdown le fait de ne pas toujours savoir ce qui allait se passer. On veut garder cet état d'esprit. Pour l'heure on n'a aucun projet de diffusion, on va « play as it comes » ». Une diffusion télé est possible, une projection en salle d'une sélection parmi ces 18 propositions également envisageable. « On va voir, tout est possible », soulignent les deux en chœur.

Au moment de conclure l'entretien, Govinda van Maele tient à apporter une dernière précision sur ces *Quickies* : « Il ne faut pas se méprendre sur les intentions du projet, le but n'est pas d'avoir des films presque gratuitement ou de faire baisser les cachets des artistes et intermittents lors des tournages. Chaque réalisateur était libre de faire ce qu'il voulait avec ses 2 020 euros, dans mon état d'esprit, cet argent sert à payer l'équipe, et sincèrement, vu les tarifs payés pour les courts-métrages au Luxembourg, la somme suffit. Ce sont les réalisateurs, quelque part, qui bossent gratuitement sur ce coup-ci. Comme un cadeau que chaque réalisateur fait au public ». Un cadeau qui ne se refuse pas ! ●

BINGE WATCHING

Blutsauger

Vampire sind fast so alt wie der Film selbst, sie bevölkerten die Leinwände bereits zu Stummfilmzeiten, mit Friedrich Wilhelm Murnaus *Nosferatu* (1922) erreichte der Vampir einen ersten filmischen Höhepunkt, nicht umsonst wird die Geburtsstunde des Horrorkinos gerne mit dem deutschen Film-Expressionismus in Verbindung gebracht. Seither wurde der Vampir immer wieder für Film und Fernsehen adaptiert. Seine Wiederkehr erlebt er zurzeit auf *Netflix*: Die Schöpfer der Miniserie *Dracula*, Mark Gatiss und Steven Moffat, haben mit *Sherlock* bereits den berühmten Detektiven des viktorianischen Zeitalters ins 21. Jahrhundert transportiert. Mit der Serie *Dracula* nehmen sie sich den berühmt-berüchtigten transsilvanischen Grafen vor, den die Popkultur bereits unzählige Male interpretiert hat. Allein die dreiteilige Gliederung der Erzählung zu je 90 Minuten zeugt von dem Anspruch, beides in sich zu vereinen: die Reverenz

an den historischen Stoff und das Umschreiben des Originals. Mark Gatiss und Steven Moffat streben ein Austarieren von wehmütiger Hommage und ehrgeiziger Neuinterpretation an. Die erste Folge schreibt sich ganz in die Linie des klassischen Horrorfilms ein. Tatsächlich sind die Standardsituation der Ankunft des ahnungslosen Landvermessers Jonathan Harker (John Heffernan) im Schloss des Grafen Dracula (Claes Bang) und dessen darauffolgender Auftritt beinahe identisch mit der Universal-Vorlage von 1931.

Claes Bang gibt diesen Dracula eindrucksvoll, er vereint das Böse und das Galante, das Humoristische mit dem Furchterregenden in einer Art Bonvivant, dem die Zeichen der Zeit sozusagen vorseilen. Dem Blutsauger gegenüber steht hier ferner eine Frau, in Person der ganz unangepassten Nonne Agatha Van

Helsing (Dolly Wells); sie ist dem Grafen in Wortwitz und Schläue ganz und gar ebenbürtig. Und bezeichnenderweise verlassen die Macher denn auch den Schutz des gotischen Horrors, der für die Figur so bedeutsam ist. Dem Trend der Zeit gemäß muss in diesem Beitrag zur Mythologisierung des Vampirs der Figur nämlich etwas Neues abgewonnen werden, und so war es wohl unerlässlich, die Handlung in die Gegenwart zu verlegen; ein Umstand, der aber nicht die Entfremdung des transsilvanischen Vampirs von seiner Umwelt steigert. Vielmehr geht die Figur in dieser neuen Welt auf: Triebnatur und fortgeschrittene Zivilisation schließen sich hier nicht aus, sie gehen vielmehr ineinander über, ergänzen sich förmlich. Der Wille zum dekonstruktivistischen Spiel dominiert denn auch besonders im dritten Teil der Serie, in der der Blutsauger im 21. Jahrhundert ankommt.

Ein Blick auf die Rezeption der Serie genügt, um festzustellen, dass Gatiss und Moffat mit *Dracula* nicht mehr an den Erfolg der BBC-Serie *Sherlock* vor rund zehn Jahren heranreichen können. Mitunter ist dieser Modernisierungsschub forciert, wenig originell und zusehends repetitiv. So darf auch die Miniserie *Dracula* als ein Versuch der Modernisierung des Stoffes gelten, tatsächlich filmästhetisch wird das Ganze aber nie, egal wie oft da noch versucht wird, blutrote Sonnenuntergänge abzurufen oder mittels der willkürlichen Einfärbung einzelner Einstellungen die Erzeugung von Atmosphäre oder Stil anzustreben. Künstlerisch weitaus ambitioniertere Verfilmungen des Stoffes gibt es freilich zur Genüge. Wenn neben der *Twilight*-Reihe (2008-2012) oder der kurzlebigen Serie *Dracula* (2013) mit Jonathan Rhys Meyers oder dem enttäuschenden Kinofilm *Dracula: Untold* (2014) mit Luke Evans nun aus der Feder von Mark Gatiss und Steven Moffat ein weiterer Beitrag entstanden ist, dann wird die sehr manieristische Francis Ford Coppola-Verfilmung *Bram Stoker's Dracula* von 1992, mit dem hervorragenden Gary Oldman, seiner äußerst eindrücklichen Bildgestaltung, dem opulenten Kostümdesign und seiner reich texturierten Filmmusik von Wojciech Kilar wohl noch lange seine Sonderstellung behaupten können. ● Marc Trappendreh



Claes Bang

ARCHITECTURE

Gonflé !

Marianne Brausch

L'exposition *Aerodream* au Centre Pompidou Metz donnerait (presque) envie de se reconvertir au plastique, cette matière aujourd’hui honnie



Vue de l'exposition

Aujourd’hui, le mot d’ordre est de recycler au maximum et à raison. Mais il fut un temps, au milieu du siècle dernier, où le plastique a fait rêver les architectes, les designers et les artistes à un monde aérien et léger. L’exposition *Aerodream* est magistralement orchestrée par étapes thématiques. Frédéric Migayrou, commissaire de l’exposition qui connaît le sujet sur le bout des doigts, présente au Centre Pompidou Metz un maximum de la collection du Centre de création industrielle du Musée d’art moderne où il a puisé des trésors.

L'exposition *Aerodream* dresse un panorama complet d'actions artistiques : sculptures animées, happenings, effets sensoriels...

Chercher à exploiter le souffle qui libère l'être humain de la pesanteur ne date pas d'hier. C'est au 18^e siècle que les frères Montgolfier se sont envolés en ballon au-dessus de Versailles. Mais dès 1937, avec le dirigeable Le Hindenburg qui prit feu (il devait assurer la navette ente l'Europe et les États-Unis), le rêve des transports en communs aériens gonflés à l'hélium se termina tragiquement. Monsieur et Madame Tout le monde s'enthousiasmaient avec le Bibendum de Michelin pour les roues en caoutchouc, promesse d'évasion lors des congés payés, puis il y a eu les fauteuils et les matelas gonflables des années pop. Une pin-up pose dans un fauteuil non pas en rotin, mais en plastique aux formes on ne peut plus suggestives, Marcello Mastroianni (teint en blond), séduit Ursula Andress dans un film de science-fiction où tout est en plastique. Dans la vraie vie, il y eut la traversée de l'Atlantique du biologiste Alain Bombard dans son canoë Zodiac et des

municipalités qui équipèrent piscines et courts de tennis de couvertures gonflables pour démocratiser le sport. Un succès jusqu'à la fin des années 1970, quand le coût du pétrole s'est envolé et que les structures en plastique désertent la tendance.

Aerodream montre un passionnant et savant paysage d'architectures qui ont repoussé les murs, où la légèreté est à entendre comme une formidable libération structurelle. Frank Lloyd Wright, excusez du peu, à un âge avancé mais toujours pionnier au plan social, imagina en 1956 l'Airhouse, accessible et économique et une Baloon Arena pour des concerts. Richard Buckminster Fuller, autre icône au Panthéon des architectes, fut le créateur du premier dôme géodésique en 1952. Parmi les précurseurs, on retiendra bien sûr l'allemand Frei Otto et la couverture du stade olympique de Munich de 1972 (elle n'est pas exposée ici). Mais de l'époque contemporaine, on verra l'Allianz Arena, le stade de football à Munich de 2005 des suisses Herzog & Demeuron et, du hollandais Rem Koolhaas, le pavillon de la Serpentine Gallery à Londres de 2006 (avec l'ingénieur britannique Cecil Balmond). Voilà pour les « poids lourds » de l'architecture légère.

Aerodream dresse un panorama complet d'actions artistiques (sculptures animées, happenings, effets sensoriels). Le visiteur est accueilli à la Galerie 2 du Centre Pompidou Metz par le Grande oggetto pneumatico (1960) des italiens Gruppo T, sorte de gigantesques doigts en polyéthylène transparent, animés par une soufflerie réglée sur une minuterie. Otto Piene, fondateur du groupe ZERO, lance dans le ciel urbain en 1969, le *Sky Art*, installation gonflable colorée et flottante, Iain Baxter se réapproprie une œuvre de Rothko et crée *Pneumatic Judd* en 1964, détournant le minimalisme pour créer une œuvre kitsch pop en boudins bleus et or. Marcel Duchamp ne fut pas en reste avec *Air de Paris*, un Ready-made en forme de boule de Noël contenant de l'air de la capitale...

On peut aussi physiquement habiter une bulle : les français Jean-Louis Loiron et Pernelle Perriand-Barsac inventent la *Caravane Fleur* en 1967 et le *Grosser Raum* de l'autrichien Walter Pichler est présenté la même année à la Documenta 4 de Kassel. Cette bulle habitable est l'inverse de l'emballage de Christo *Cubic Feet Package* (1966), lequel connaîtra le succès que l'on sait avec ses emballages de monuments de par le monde. Leurs actions sont moins connues, comme leurs réalisations architecturales, mais les autrichiens Haus-Rucker-Co accrochaient un espace gonflable iconique à la façade du musée Fridericianum à la Documenta 5 de Cassel en 1972 et Coop Himmelb(l)au faisaient rouler une boule en plastique dans les rues en

avançant dedans. Même Hans Hollein, devenu par la suite un pape du post-modernisme, proclamait en 1967 que « tout est architecture » et projetait le *Mobile Büro*, gonflable et transportable.

L'Exposition Universelle d'Osaka en 1970 a été un sommet de l'exploration des architectures gonflables avec de nombreux pavillons aux structures aériennes : comme celle en vinyle et PVC en forme de champignons du japonais Taneo Oki, chaque *Mushroom* pouvant s'ouvrir et se fermer comme un parapluie. Osaka, c'est une démonstration débridée à l'époque de la Guerre Froide et des débuts de la conquête de l'espace. Un peu son chant du coq aussi. Même si les anglais du groupe Archigram s'approprient le vocabulaire de la société de consommation et que la mobilité est au cœur de leurs projets (Peter Cook, *Airship* « Zeppelin » *Model*, 1969). Le *Fun Palace* de l'ingénieur britannique Cedric Price et de la directrice de théâtre Joan Littlewood est un espace culturel équipé de salles gonflables, la structure métallique portante est beaucoup plus présente.

On regrette personnellement ces décennies que l'on se refuse, comme Frédéric Migayrou, d'appeler des

utopies. Car dans la vraie vie, elles seront à l'origine des concepteurs high-tech anglo-saxons, dont l'ingénieur Peter Rice, qui a conçu la structure... du Centre Pompidou à Paris avec Renzo Piano et Richard Rogers. Une « concrétisation » de liberté d'usage inégalée, comme au « temps du plastique », où le milanais Franco Mazzucchelli provoquait une bataille de rue joyeuse et débridée avec ses polochons gonflables géants *A.to A (Art to Abandon)* entre les ouvriers devant les grilles de l'usine Alfa Romeo. Les lettres A R T, qui flottent sous forme de ballons rouges devant le panorama messin, c'est plus convenu... Mais d'aucuns y travaillent toujours. Les Japonais sont les champions du « monde flottant » depuis si longtemps. Ainsi, Kengo Kuma et son installation poétique *Fu An* (2007). Un voile d'organza dessine un espace intime, soutenu pour un ballon gonflé à l'hélium. ●

L'exposition *Aerodream, Architecture, design et structures gonflables*, est à voir au Centre Pompidou Metz jusqu'au 23 août

NET OUNI MENG MUSEK

#NetOuniMengMusek
netounimengmusek.lu

Saison 2021/22

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 29.07.2021
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux d'installations sanitaires et HVAC dans le cadre de la rénovation des blocs sanitaires du Lycée Robert Schuman à Luxembourg.

Description succincte du marché :
Travaux d'installations sanitaires et HVAC dans le cadre de la rénovation des blocs sanitaires du lycée. La durée des travaux est de 75 jours ouvrables, à débiter le deuxième semestre 2021. Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*). La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
24.06.2021

La version intégrale de l'avis n° 2101387 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 28.07.2021
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux de gros œuvre à exécuter dans l'intérêt de la rénovation des sanitaires du Lycée Robert Schuman à Luxembourg.

Description succincte du marché :
Le présent marché comprend la réalisation de travaux de gros œuvre sous forme de phasage y compris durant les vacances scolaires et congés collectifs. Les travaux comprennent l'installation de chantier en ce compris un sas étanche, la démolition et le démontage de maçonneries et d'équipements techniques ainsi que la création de nouvelles ouvertures. La durée des travaux est de 60 jours ouvrables, à débiter le deuxième semestre 2021. Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*). La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
24.06.2021

La version intégrale de l'avis n° 2101369 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 27.07.2021
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux de menuiserie extérieure à exécuter dans l'intérêt de l'extension du foyer pour demandeurs de protection internationale à Hesperange.

Description succincte du marché :
Fourniture et installation des 43 fenêtres battantes avec volets extérieurs, 9 ensembles fenêtres d'angles avec volets roulants, 1 double porte d'entrée principale vitrée, 1 porte avec panneaux isolants et 1 mur rideau en châssis vitré, tous en profilé alu. La durée des travaux est de 68 jours ouvrables, à débiter en mars 2022. Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*). La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
24.06.2021

La version intégrale de l'avis n° 2101346 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Ponts et Chaussées
Division des travaux neufs

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Fournitures

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 29.07.2021
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement à remettre via le Portail des marchés publics avant les dates et heures fixées pour l'ouverture. Il n'y aura pas de séance d'ouverture publique de la procédure ouverte.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Aéroport de Luxembourg – Fourniture de produits de déverglacage sur base de formiates pour l'aéroport de Luxembourg.

Description succincte du marché :
L'objet du présent marché est de garantir l'approvisionnement continue de l'aéroport en produits de déverglacage. Il s'agit de deux produits différents, un sur base de formiate de potassium et l'autre sur base de formiate de sodium.

Positions principales :
Fourniture de produit sur base de formiate de potassium
« Kaliumformiat » (liquide) +/- 1.500,00 to
Fourniture de produit sur base de formiate de sodium
« Natriumformiat » (solide) +/- 130,00 to

Durée des prestations :
Du 1^{er} octobre 2021 jusqu'au 30 septembre 2022

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission sont à télécharger à partir du Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
– Effectif minimum en personnel de l'opérateur économique occupé dans le métier concerné : 5 personnes
– Chiffre d'affaires annuel minimum dans le métier concerné pour le dernier exercice légalement disponible : 1 000 000 euros
– Nombre minimal de références pour des ouvrages analogues et de même nature : 3 références. Ces références

doivent être appuyées de certificats de bonne exécution.

Réception des offres :
La remise électronique des offres est obligatoire. Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les dates et heures fixées pour l'ouverture.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
28.06.2021

La version intégrale de l'avis n° 2101419 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*

Administration communale de Reisdorf

Avis de marché

Procédure : ouverte
Type de marché : Services

Ouverture le 29.07.2021 à 10.00 heures.

Intitulé :
Services de transport scolaire

Description :
Transport des écoliers de l'enseignement fondamental pour le compte de la Commune de Reisdorf à partir du 15 septembre 2021 jusqu'au 15 juillet 2022

Conditions d'obtention du dossier de soumission :
Les documents peuvent être téléchargés sur le Portail des marchés publics. IL NE SERA PAS PROCEDE A DES ENVOIS DE BORDEREAUX.

Réception des offres :
29 juillet 2021 à 11.00 heures

Date de publication de l'avis n°2101409 sur *www.marches-publics.lu* :
30.06.2021

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Ponts et Chaussées
Service électro-mécanique

Avis de marché

Procédure : ouverte
Type de marché : Fournitures

Ouverture le 28.07.2021 à 10.00 heures

Lieu d'ouverture :
25, rue du Chemin de Fer (Bâtiment B4/ Service électro-mécanique) à L-8057 Bertrange

Intitulé :
Fourniture de luminaires LED dans l'intérêt de l'éclairage public sur la voirie de l'État

Description :
Fournitures de 250 luminaires LED

Lot 1 :
Intitulé : Lot 1
– Description succincte : Luminaires LED Type 1
Lot 2 :
Intitulé : Lot 2
- Description succincte : Luminaires LED Type 2

Conditions d'obtention du dossier de soumission :
Les documents sont à la disposition des intéressés sur le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Il ne sera procédé à aucun envoi des documents. Les pièces de soumission ne peuvent être délivrées que jusqu'au 21 juillet 2021 jusqu'à 11.30 heures.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre, soit sous forme de papier à l'adresse prévue pour l'ouverture de la soumission, soit par voie électronique via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*), conformément à la législation et la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l'ouverture.

Date de publication de l'avis n° 2101423 sur *www.marches-publics.lu* :
01.07.2021



Syndicat Intercommunal de Dépollution des Eaux résiduaire du Nord (SIDEN)

Avis de marché

Procédure : ouverte
Type de marché : Travaux

Ouverture le 27.08.2021 à 10.00 heures

Lieu d'ouverture :
L'ouverture de la soumission aura lieu dans la salle des soumissions affichée à la réception du bâtiment administratif du SIDEN, à Blesbruck, L-9359 Bettendorf.

Intitulé :
Assainissement de la commune d'Erpeldange

Description :
U5095-21 Renouvellement du raccord Soil-Concept

Conditions de participation :
– Effectif minimum en personnel de l'opérateur économique occupé dans le métier concerné : 25 personnes
– Nombre minimal des références pour des ouvrages analogues et de même nature : 3 références

Modalités visite des lieux/réunion d'information :
La visite des lieux est laissée à l'appréciation du soumissionnaire.

Conditions d'obtention du dossier de soumission :
Sous peine de nullité, les documents de soumission sont à télécharger sur le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Réception des offres :
Les offres sont à remettre à l'adresse et dans la salle prévue pour l'ouverture de la soumission ou à déposer sur le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*) conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les dates et heures fixées pour l'ouverture. Les offres sous forme papier doivent porter l'inscription « Soumission pour... ».

Informations complémentaires :
Le début des travaux est prévu pour décembre 2021 et le délai d'exécution est de 60 jours ouvrables.

Date de publication de l'avis n° 2101447 sur *www.marches-publics.lu* :
01.07.2021

Le bureau du SIDEN:
Ali Kaes, président;
Claude Thill, 1^{er} vice-président;
Fernand Mergen, 2^e vice-président;
Henri Rinnen, membre;
Romain Schroeder, membre.

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 01.09.2021
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux d'entreprise générale pour la construction de halls de stationnement à exécuter dans l'intérêt du réaménagement et extension du Centre militaire Herrenberg à Diekirch.

Description succincte du marché :
Démolition d'un ancien hall et construction de 4 nouveaux halls métalliques pour parkings et stockages avec leurs aménagements extérieurs. Les travaux comprennent +/- 1 100 m³ de démolition, +/- 13 900 m³ de terrassement, 487 to de charpente métallique et 5 980 m² de bacs en acier de toiture. La durée des travaux est de 400 jours ouvrables, à débiter le 22 novembre 2021. Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*). La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
01.07.2021

La version intégrale de l'avis n° 2101444 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*

EXPOSITIONS

Celles et ceux de 14 au Panthéon

Lucien Kayser

Une commémoration qui unit le bâtiment, la mémoire de Genevoix et les pièces contemporaines de Kiefer et de Dusapin

Impossible, et inutile de toute façon, de compter les oscillations du pendule de Foucault (le physicien du 19^e siècle, pas le philosophe) suspendu à un fil de 67 mètres du haut du Panthéon à Paris, depuis le 11 novembre 2020. Le jour de la panthéonisation de l'écrivain Maurice Genevoix, en même temps que l'inauguration des commandes publiques faites à l'artiste plasticien Anselm Kiefer et au compositeur Pascal Dusapin. Le Panthéon est resté longtemps fermé, le pendule continuant sans doute à bouger, maintenant le public est de retour. Sachons par ailleurs que depuis 1996 il s'agit d'une nouvelle sphère, mais ce n'est pas le premier changement, il y en a eu quatre, au fil du passage du bâtiment de Soufflot d'église en temple laïc.

Le pendule, c'est la rotation incessante de la Terre autour de son axe. Sur les murs, c'est l'Histoire, le temps depuis Sainte Geneviève sous les coups de pinceau de Puvis de Chavannes par exemple. On descend dans la crypte, c'est la mort, la mémoire toutefois de ces femmes, ces hommes, et la Patrie reconnaissante. Avec Genevoix, elles, ils sont légion en fait à être entré(e)s, celles et ceux de 14, de la Grande guerre, Genevoix l'a faite, a été blessé grièvement, en a dit l'horreur.

Il n'est pas d'artiste plus fêru d'Histoire qu'Anselm Kiefer, son art en est pétri, son argile, a-t-il dit un jour, ou encore, reprenant les mots de Barthes sur Michelet, il la brouterait, la ruminerait. Dès l'entrée du Panthéon, deux immenses tableaux encadrent l'accès du visiteur : à droite, un paysage dévasté, surplombé d'une ligne de vêtements souillés, d'où pendent des matricules associées à des numéros d'identification des étoiles, toile associant dans son titre tous les combattants, l'armée noire, les femmes prises dans les griffes des batailles ; à gauche, une route, ça s'appelait très vite la Voie sacrée, un chemin à défendre à tout prix, il va vers l'horizon, vers le ciel. Du romantisme, si l'on veut, où la guerre et la mort sont passées, de la peinture à la matière labourée,

maltraîtée, elle est mise dehors pour être battue par la pluie, son côté iconoclaste, ajoute Kiefer.

Anselm Kiefer « écrit » ses tableaux (équivalent germanique, nordique de Cy Twombly, l'Américain devenu italien, latin, méditerranéen). Là, c'est bien sûr Genevoix qui est cité, qui a fait un poème sur cette merde, comme le reconnaît crûment le peintre, opposant l'attitude du Français à la délectation de Jünger. D'autres textes interviennent, d'autres auteurs, citons seulement Celan, Barbusse, Rimbaud et son inévitable Dormeur.

Si les deux tableaux ne vont pas rester en place, les six vitrines des vaisseaux transversaux et du chœur, disposées deux par deux, l'une en face de l'autre, ont trouvé leur place définitive. Avec tels éléments de l'univers kieférien en relation avec Genevoix et sa terrible chronique des tranchées. La terre retournée y conduit à l'interrogation de ce que nous sommes, il y a les livres de plomb, les blocs de béton, les barbelés et les blés qui poussent, un champ de coquelicots, le pavot, à la suite de Paul Celan explorant les méandres de l'Histoire et de l'intime, les bicyclettes, faites de cuivre de plomberie, à défaut des taxis trop encombrants de la Marne.

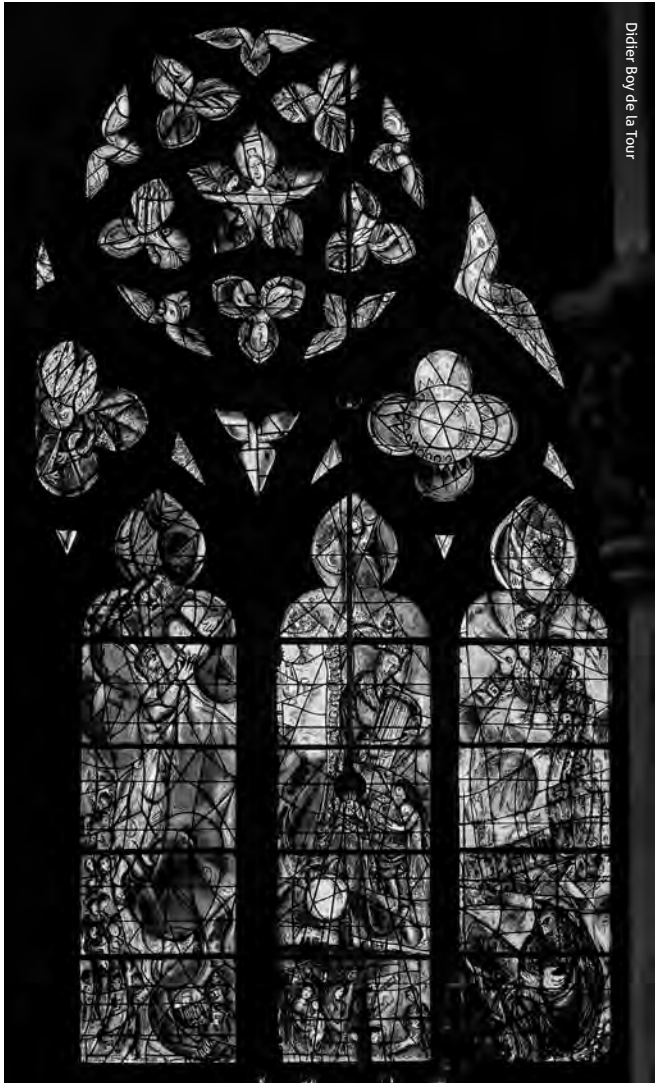
Le monde de Kiefer est d'une beauté ténébreuse, le dira-t-on saturnien, alors qu'il interpelle, appelle à l'espoir. Lui répond au Panthéon la pièce musicale de Pascal Dusapin, *In nomine lucis* justement, pour voix d'hommes et de femmes, du chant à capella comme sortant de la pierre, pour quelques minutes à peine, moins encore. Un climat se crée, quatre à cinq fois par heure, à des intervalles différents, imprévisibles, et le silence se refait, avant qu'une litanie ne résonne de nef en nef, avec les noms de morts égrenés. Anselm Kiefer s'est inscrit dans l'imposante architecture, Pascal Dusapin l'effleure. Les deux le font avec gravité, elle vient souligner dans un lieu de majesté pérenne le caractère caduc, vain de toutes choses, à sauver à travers les mots, les images, les sons. ●



La peinture
interpellant en
pleine solennité

Les trouées de la lumière

Florence Lhote



Déambulatoire
de la cathédrale
de Metz : vitrail
de Moïse, David,
Jérémie et rosace
de la Crucifixion

« Ce n'est pas une littérature que vous devez transporter, ce n'est même pas une poésie, c'est plus que cela. C'est une coloration, un monde, un autre monde qui n'est pas un monde de tableau ». Ces propos de Marc Chagall, retranscrits dans le catalogue de la belle exposition *Chagall, Le passeur de lumière* proposée par le Centre Pompidou-Metz jusqu'à la fin du mois d'août, résume bien l'incroyable tâche à laquelle s'attelle le peintre lorsqu'il accepte la commande des Monuments nationaux de France de travailler sur les vitraux de plusieurs édifices religieux. À Metz, la Cathédrale Saint-Étienne accueille les palettes tourmentées du peintre, un monde s'enchevêtrant et grouillant, pour ses vitraux. L'exposition offre, entre autres travaux, de découvrir les maquettes du vitrail pour le déambulatoire en 1958, *La Cathédrale de Metz : Abraham, Jacob, Moïse, Joseph et Noé* à l'aquarelle et à la gouache mais aussi plus tard, pour un vitrail du transept vers 1963-1964, *La Cathédrale de Metz : la Création de l'homme, Adam et Ève, Moïse*, issus de collections particulières. Au-delà de la genèse de ce travail, l'exposition évoque aussi la généalogie de la rénovation de certains édifices religieux par des artistes contemporains qui pose la question de l'art sacré.

La « querelle de l'art sacré » Après la Seconde Guerre mondiale, l'ample restauration des vitraux de la Cathédrale Saint-Étienne de Metz pose un défi financier et artistique. La querelle des vitraux contemporains dans des édifices anciens éclate en 1957 dans *Le Figaro Littéraire* sous la plume de Marcel Arland. Ce dernier attaque, avec virulence, les verriers, les Monuments historiques, et ce qu'il appelle « l'Art chrétien », les accusant d'avilir les plus belles églises de France et souhaite que des artistes reconnus soient appelés à créer des vitraux. L'article de Marcel Arland suscite de fortes réactions, notamment celle d'Yvan Christ dans la revue *Arts* qui prend position contre l'introduction de l'art contemporain dans les édifices anciens. C'est en effet en 1956 que Jean Dedieu sollicite Chagall pour la

réalisation des fenêtres du déambulatoire de la Cathédrale. Tout l'enjeu est maintenant bien de faire coïncider deux mondes qui d'ordinaire ne se croisent pas, quoique l'un puisse vouloir emprunter à la grâce de l'autre : l'Église et l'immensité revendiquée du projet artistique chagallien. Ce projet s'inscrit aussi dans les relations nouées depuis de très nombreux siècles entre l'Église et les artistes, mécénat si singulier, que la recherche d'une autonomie des artistes plus affirmée au XIX^e siècle tend à vouloir faire oublier. Ce projet et ces commandes, il y en aura plusieurs comme le montre le parcours de l'exposition, pose surtout un singulier défi à l'artiste. Celui de ne pas aliéner l'identité de l'artiste dans l'espace architectural (et le projet).

Qui mieux que Chagall pour incarner un nouveau récit entre Ancien et Nouveau Testament, à la traversée des mondes religieux et des cloisons artistiques ?

L'espace de la lumière Et celui, de cette entreprise si complexe, du vitrail où la lumière passe. La lumière et, à travers elle, une croyance. Chagall, le peintre de *Résistance* (1937-1948), *Résurrection* (1937-1948) et *Libération* (1937-1952), trois huiles où les symboles religieux, les références à l'Ancien Testament affleurent, où la fuite, l'exil doivent s'organiser sous contrainte tandis que la mariée, seule, en blanc (dans *Libération*) rappelle l'innocence têtue d'un amour religieux, préfiguration de l'amour terrestre. Et ces personnages qui ne touchent plus terre, dont les ombres, seules, s'organisent en valse mélodique. Au-delà de sa palette mêlant dans une harmonie feinte les couleurs franches, Chagall transcende le rapport au religieux et parvient à faire sourdre de ses toiles une incommensurable sacralité. Qui mieux que lui pour incarner un nouveau récit entre Ancien et Nouveau Testament, à la traversée des mondes religieux mais aussi des cloisons artistiques ? « Comme une chose vivante que la contemplation n'épuise pas », le vitrail imaginé par Marc Chagall et les maîtres verriers Charles Marq et Brigitte Simon procède de cette « aptitude au sacré en dehors du religieux » ainsi que le retranscrit la correspondance entre eux. Ensemble, ils parviennent à donner à lire ce récit si singulier où la lumière opère par larges trouées. ●

Bon public

Cyril B.

Grâce au *replay* et aux sites de *streaming*, chacun peut désormais faire découvrir à sa progéniture comment il s'occupait quand il avait fini ses devoirs. Lorsque nos enfants découvrent les séries qui bercèrent notre propre jeunesse, ils sont étonnés qu'on ait pu survivre dans un monde sans réseaux sociaux ni téléphone portable et, surtout, qu'on ait pu supporter des rires enregistrés. Comme nos propres parents avant eux, trente ans plus tard, ils détestent cet artifice destiné à communiquer l'hilarité par capillarité, cette bonne humeur forcée, censée souligner le caractère particulièrement divertissant d'une scène pas assez drôle pour se passer d'un tel subterfuge. Venant d'une génération qui utilise des émojis « je pleure de rire à grosses larmes » pour ponctuer son humour, la critique semble malvenue. Pourtant, c'est vrai, c'était horrible ; même si nous sommes une génération privilégiée, qui n'a connu ni guerre, ni confinement durant son enfance, nous avons dû subir les rires enregistrés à chaque épisode de *Arnold et Willy*, de *Friends*, ou de *Madame est servie*. A posteriori, on se dit qu'on ne devait plus y prêter attention. On s'y était habitué, comme aux coupures publicitaires, ou au fait que Gargamel et l'oncle Picsou partageaient la même voix que les versions françaises de Mr Drummond, Obi-Wan Kenobi ou l'oncle Arthur de *Ma sorcière bien aimée*. On était sans doute plus frustrés par le rythme de diffusion désespérément lent des épisodes. Aujourd'hui

qu'ils ont presque disparu des productions modernes, ces rires d'un autre âge soulèvent encore un certain nombre de questions.

Premièrement, comment les enregistrait-on ? Certaines sitcoms étaient vraiment tournées en studio, devant un véritable public, qu'il suffisait d'enregistrer en même temps que les comédiens. D'autres, comme *How I met your mother*, étaient projetées en avant-première pour capter les rires des spectateurs, ajoutés ensuite en post-production. De toute façon, pour nous, à cause du doublage, même les éventuels vrais rires étaient remplacés par des bandes sonores. On imagine assez bien l'ingénieur du son rajoutant un peu de rire gras, supprimant un fou rire ou déplaçant quelques gloussements pour améliorer une scène un peu longue.

Seconde question, pourquoi ça nous énerve ? Signaler qu'une scène est drôle, c'est aussi lourdaut que rigoler à ses propres blagues. Il faut rire aux faux rires ? Pourtant, le génie comique de Rachel et Monica qui proposent de laisser Chandler faire la vaisselle m'échappera toujours, même si le dialogue est accompagné d'une manifestation bruyante d'hilarité d'un public aussi invisible que réceptif. Soit c'est un message du réalisateur au scénariste pour lui indiquer que son dialogue était réussi, soit c'est un signal qui s'adresse à moi personnel-

lement, pour me faire prendre conscience que d'autres sont moins exigeants, et m'inciter ainsi à me dérider. C'est comme les chansons que l'on trouvait nulles au départ puis qui, à force d'être inlassablement martelées par les radios, finissent par nous plaire.

Troisième question, est-ce que ça fonctionne ? Alors que, ces derniers mois, nous avons été sevrés de l'expérience du partage de nos émotions avec un public, il suffit d'aller voir une comédie au cinéma, au milieu d'une salle qui se bidonne, pour constater l'effet communicatif. Tout le monde ne regrettera pas les matches de football à huis-clos, et l'absence de hurlements de supporters invitant l'arbitre à élargir

l'éventail de ses pratiques sexuelles. Mais l'ambiance n'est pas la même. Le rire de synthèse dans les séries, c'est comme l'huile de palme dans le Nutella. C'est mauvais, mais ça fait partie des ingrédients. Finalement, cette présence bienveillante, même simulée, n'était pas une si mauvaise idée. D'ailleurs, tout bien réfléchi, j'apprécierais volontiers des applaudissements en MP3 à la fin de ma réunion en visioconfé-

rence, des félicitations cordiales de mon navigateur la prochaine fois que je passe une commande sur internet et, surtout, une ovation de mon GPS lorsque je réussis à prendre la bonne sortie d'un rond-point. ●

Le rire est communicatif



Sven Becker

Stil

LE PRODUIT



Savons Y'S

Lorsqu'on voit la marque Y, on se dit que ça doit être du Yamamoto et que ça va coûter bonbon. Dès lors qu'il s'agit de Y'S, il est conseillé de regarder de plus près. Car la griffe est luxembourgeoise, pas très onéreuse, et les produits sont fabriqués à Betzdorf par les pensionnaires de l'Institut Joseph

qui bénéficie évidemment des revenus. Y'S symbolise la Yolande Coop, créée en 2007 pour le réseau des institutions sociales de la Fondation Élisabeth. Sept ateliers sont répartis sur trois sites, dont ce Seefenatelier, atelier de savonnerie, dont nous avons trouvé certains des produits au tout nouveau Gift shop de Sichel au City Concorde, et dont d'autres produits de la gamme sont sur *Lëtzshop.lu* et ailleurs. Pour avoir testé le savon liquide Citrus & Rose, on ne peut que recommander ce produit pour la fraîcheur olfactive autant que la douceur du liquide (photo : GD). Très pratique pour le voyage ou simplement pour tester, les flacons sont proposés en format de 100 ml. Si le choix est réduit à Bertrange, à la maison-mère de Betzdorf on trouve du shampoing, du gel douche ou des sels de bain. Les ateliers peuvent créer des gammes spécifiques en s'adaptant aux besoins de la

clientèle et en personnalisant les produits selon les attentes de celle-ci. Les ingrédients pour les savons viennent de Gildewerk aux Pays-Bas, société réputée pour son respect écologique. Pour se renseigner sur la différence de cette firme par rapport aux géants de l'industrie, consulter le site *gildewerk.com*. Pour tout savoir sur le Seefenatelier ainsi que les autres unités de Betzdorf : *yolandecoop.lu* GD

L'ENDROIT

Yabani

Initiée en 2017, l'enseigne Chiche ! tient à la fois du projet gastronomique et du projet social d'inclusion pour permettre à des réfugiés ou à des personnes défavorisées de travailler. Après un resto au Limpertsberg et un autre

à Esch, l'équipe se diversifie avec Yabani Art & Food qui, contre toute attente, propose une cuisine japonaise. Le chef Chadi Bekdach, qui est aux manettes, n'est pas seulement un pro de la cuisine levantine, il a un penchant très sûr pour les spécialités nippones. Au cœur du village de Leudelange, cette maison d'architecte est d'abord une galerie d'art



avec, pour l'heure, quelques *street artists* du cru (Marie-France Philipps, Sader, Stick,

Raphael Gindt...). On peut aussi y manger et, dès que le soleil se pointe, on choisira le charmant jardin totalement dépayçant. À la carte, on trouve bien évidemment des sushis et makis, tout à fait de bon aloi, mais aussi des plats un peu moins courus. Ainsi, le sandwich de wagyu (servi avec frites, salade et champignons) séduira les viandards et les plats plus classiques raviront les connaisseurs : curry japonais, Cha Han (riz frit), ramen (photo : fc) et udon, tous en version végétarienne, bœuf ou scampi. La formule la plus séduisante est le domburi : un bol de riz parfumé, surmonté de divers ingrédients selon les goûts : légumes, sashimi de poissons, scampis en tempura, wagyu ou anguille. Les raviolis gyosa, la soupe miso et la salade kimchi sont des options complémentaires tout à fait à propos. fc

L'ANNIVERSAIRE



Domaine Sunnen-Hoffmann

En 2001, l'agriculture biologique n'avait pas autant d'adeptes qu'aujourd'hui, alors autant dire que côté viticulture, c'était à peu près le néant. C'est pourtant cette année-là, il y a vingt ans donc, que Corinne Kox-Sunnen et Yves Sunnen, cinquième génération à la tête du domaine Sunnen-Hoffmann décident de cultiver leurs 9,5 hectares en biologique. Pas une mince affaire à l'époque

où les spécialistes étaient rares et plutôt implantés de l'autre côté de la Moselle, voire plus loin en Alsace. Aujourd'hui, les consultations professionnelles, les alternatives à la chimie et la gestion des risques de maladies dans les vignobles sont beaucoup plus nombreuses et efficaces. « La conversion vers la viticulture biologique ne se limite pas aux trois années imposées par la réglementation officielle. C'est un processus beaucoup plus long et qui perdure. C'est seulement après cinq à sept ans que la vigne retrouve son équilibre puis, après dix ans, une résistance plus importante contre les maladies », détaillent les viticulteurs, rejoints par Marie Kox, la fille de Corinne, qui assure la relève (photo : Mélanie Maps pour Yermat). Le bio, c'est : plus de présence dans les vignes, une réflexion en amont de toute intervention et une conviction chevillée au corps pour des vins qui reflètent la typicité de chaque terroir et cépage. fc

